

Musique
7^e à la 9^e année

ARTS

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme d'études du cours de Musique de la 7^e à la 9^e année : 2006

Droits d'auteur à la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse 2006

Préparé par le Conseil scolaire acadien provincial

Approuvé par la Direction des services acadiens et de langue française du ministère de l'Éducation,
Province de la Nouvelle-Écosse.

Tous les efforts ont été faits pour indiquer les sources d'origine et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des omissions ont eu lieu, prière d'en aviser le Conseil scolaire acadien provincial au (902) 769-5475 pour qu'elles soient rectifiées.

Données relatives au catalogue de la publication

ISBN : 1-55457-003-4

La reproduction du contenu de ce document, dans sa totalité ou en partie, est autorisée dans la mesure où elle s'effectue dans un but non commercial et qu'elle indique clairement que ce document est une publication du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP).

Table des matières

Avant-propos	vii
Cadre théorique	
Contexte de l'éducation publique	
Finalité de l'éducation publique	3
But et objectifs de l'éducation publique.....	3
Philosophie des programmes d'études.....	5
Résultats d'apprentissage transdisciplinaires.....	6
Énoncé de principe relatif au français parlé et écrit	10
Énoncé de principe relatif à l'évaluation fondée sur les résultats d'apprentissage	11
Énoncé de principe relatif à l'intégration des technologies de l'information et des communications	11
Contexte de la discipline	
Définition et rôle de la discipline.....	12
Nature de l'apprentissage.....	12
Nature de l'enseignement	14
Buts de la discipline.....	16
Progression de la discipline.....	16
Composantes pédagogiques du programme d'études	
Profil psychopédagogique de l'élève	18
Résultats d'apprentissage transdisciplinaires reliés aux programmes d'études.....	19
Résultats d'apprentissage généraux des programmes d'études.....	22
Résultats d'apprentissage spécifiques	22
Démarche pédagogique et démarche d'apprentissage.....	33
Plan d'études	
Musique 7 ^e année	37
Musique 8 ^e année	69
Musique 9 ^e année	99
Annexes	
Annexe 1 : Évaluation	155
Annexe 2 : Fiches	163
Références bibliographiques	
Bibliographie.....	191

AVANT-PROPOS

Le programme d'études de Musique de la 7^e à la 9^e année est un document destiné aux enseignants ainsi qu'aux administrations des écoles, et à tous les intervenants en éducation en Nouvelle-Écosse.

Il est conçu pour être utilisé avec des ressources variées et dans le but d'offrir la trame de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation des acquis en musique. Il définit les résultats d'apprentissage que les élèves doivent atteindre au cours et à la fin du cycle 7 à 9. Il tient compte des préoccupations actuelles de la société acadienne néo-écossaise en ce qui a trait à l'éducation musicale.

Le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, Direction des services acadiens et de langue française, désire remercier ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

N.B. Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

CADRE THÉORIQUE

CADRE
THÉORIQUE

CADRE THÉORIQUE

Contexte de l'éducation publique

Finalité de l'éducation publique

L'éducation publique en Nouvelle-Écosse vise à permettre à tous les élèves d'atteindre leur plein potentiel sur les plans cognitif, affectif, physique et social en disposant de connaissances, d'habiletés et d'attitudes pertinentes dans une variété de domaines qui leur permettront de contribuer positivement à la société en tant que citoyens avertis et actifs.

Buts et objectifs de l'éducation publique

Les buts et les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

- **développer le goût de l'excellence** : le goût de l'excellence s'acquiert en développant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en fournissant l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité, la rigueur et l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités individuelles et collectives, le sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.
- **acquérir les connaissances et les habiletés fondamentales nécessaires pour comprendre et exprimer des idées** : la langue maternelle constitue un instrument de communication personnelle et sociale de même qu'un moyen d'expression des pensées, des opinions et des sentiments. L'éducation publique doit développer chez l'élève l'habileté à utiliser avec efficacité cet instrument de communication et ce moyen d'expression. De la même manière, l'apprentissage de la langue seconde officielle, ou d'autres langues, doit rendre l'élève apte à communiquer aussi bien oralement que par écrit dans celles-ci.
- **développer des attitudes et acquérir les connaissances et les habiletés fondamentales à la compréhension des structures mathématiques** : ces connaissances et ces habiletés aident l'élève à percevoir les mathématiques comme faisant partie d'un tout. Il peut alors appliquer les régularités et la pensée mathématique à d'autres disciplines, résoudre des problèmes de façon rationnelle et intuitive tout en développant un esprit critique nécessaire à l'exploration de situations mathématiques.
- **acquérir des connaissances et des habiletés scientifiques et technologiques** : ces connaissances et ces habiletés, acquises par l'application de la démarche scientifique, aident l'élève à comprendre, à expliquer et à questionner la nature en vue d'en extraire l'information pertinente et une explication des phénomènes. Elles l'aident également à vivre dans une société scientifique et technologique et à s'éveiller aux réalités de son environnement naturel et technologique.
- **acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires à la formation personnelle et sociale** : l'épanouissement de la personne inclut l'affirmation de soi, la possibilité d'expression personnelle et d'action, la conviction dans la recherche de l'excellence, la discipline

personnelle, la satisfaction qu'engendre la réussite, la capacité de participer à l'élaboration de la culture et à la construction d'une civilisation. Ces connaissances et ces attitudes aident l'élève à réfléchir et à agir de façon éclairée sur sa vie en tant qu'individu et en tant que membre d'une société.

- **acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes pour se maintenir en bonne santé** : l'élève doit régulièrement prendre part à des activités physiques, comprendre la biologie humaine et les principes de la nutrition en développant le savoir, les compétences et les attitudes nécessaires au développement physique et psychologique et au maintien d'un corps et d'un esprit sains.
- **acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes liées aux divers modes d'expression artistique** : l'expression artistique entraîne notamment la clarification et la restructuration de la perception et de l'expérience personnelle. Elle se manifeste dans les arts visuels, la musique, le théâtre, les arts et la littérature ainsi que dans d'autres domaines où se développent les capacités d'expression, de créativité et de réceptivité de l'élève. Elle conduit à une appréciation des arts et au développement de l'esthétique.
- **développer des attitudes susceptibles de contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains des personnes et des peuples** : ce but est étroitement relié à l'harmonie entre les groupes et à l'épanouissement personnel, à la reconnaissance de l'égalité entre les sexes, à la promotion de l'ouverture au monde par le biais, entre autres, de la connaissance de la réalité locale et mondiale, du contact avec son patrimoine culturel et celui des autres, de la prise de conscience de l'interdépendance planétaire de même que l'appréciation des différences individuelles et culturelles.
- **acquérir les habiletés et les attitudes nécessaires pour répondre aux exigences du monde du travail** : outre l'acquisition des connaissances théoriques, des techniques nécessaires et de la capacité d'établir des rapports interpersonnels, l'élève doit acquérir de bonnes habitudes de travail, une certaine souplesse, un esprit d'initiative, des habiletés en leadership et le sens de la dignité du travail.
- **établir des rapports harmonieux avec son environnement** : il est nécessaire d'aider les nouvelles générations à comprendre l'interdépendance de l'écologie et du développement économique, à acquérir les compétences permettant d'établir un équilibre entre les deux et d'accroître l'engagement à participer à la recherche d'un avenir durable. Cela exige un souci éclairé pour la qualité de l'environnement, l'utilisation intelligente des richesses naturelles et le respect de tout ce qui est vivant.
- **acquérir les habiletés d'adaptation au changement** : il est essentiel de préparer l'élève à prendre pied dans un monde en mutation et dans une société de plus en plus exigeante en développant ses capacités

d'autonomie, la conscience de ses forces et de ses faiblesses, sa capacité de s'adapter aux changements et de trouver ses propres solutions aux problèmes sociaux et environnementaux.

- **poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie** : le système d'éducation publique doit être vu comme étant une étape qui prépare l'élève à poursuivre des études ultérieures ou, mieux encore, à poursuivre une formation qui devra être continue. Ce but peut être atteint en amenant l'élève à penser de façon créative et personnelle et en le guidant vers l'acquisition de méthodes efficaces d'étude, de travail et de recherche.
- **considérer la langue et la culture comme les pivots de son apprentissage** : le système d'éducation publique de langue française doit faire en sorte que l'élève acquière et maintienne la fierté de sa langue et de sa culture et reconnaisse en ces dernières des éléments clés de son identité et de son appartenance à une société dynamique, productive et démocratique.

Philosophie des programmes d'études

Le monde actuel est le théâtre de changements fondamentaux. Une éducation de qualité permettra aux élèves de la Nouvelle-Écosse de s'intégrer à ce monde en perpétuelle évolution. La qualité de l'éducation se mesure par l'excellence de chaque cours qui est offert aux élèves et par la qualité et la pertinence du programme d'études qui le guide. C'est dans le cadre des résultats d'apprentissage proposés dans le programme d'études que les élèves vivront des expériences riches et concrètes.

Le Programme des écoles publiques est un outil qui sert d'encadrement à l'ensemble de la programmation des écoles acadiennes de la province. Entre autres, il énonce les principes relatifs à la nature de l'apprentissage et de l'enseignement. Il précise comment l'apprentissage :

- se produit de différentes manières;
- est fondé et influencé par l'expérience et les connaissances antérieures;
- est influencé par le climat du milieu d'apprentissage;
- est influencé par les attitudes vis-à-vis des tâches à accomplir;
- est un processus en développement;
- se produit par la recherche et la résolution de problèmes;
- est facilité par l'utilisation d'un langage approprié à un contexte particulier.

De même, le *Programme des écoles publiques* précise comment l'enseignement devrait :

- être conçu de manière à ce que le contenu soit pertinent pour les élèves;
- se produire dans un climat favorisant la démarche intellectuelle;
- encourager la coopération entre les élèves;
- être axé sur les modes de raisonnement;
- favoriser une variété de styles d'apprentissage;
- fournir des occasions de réflexion et de communication.

Les programmes d'études sont largement inspirés de ces principes fondamentaux de l'apprentissage et de l'enseignement. Ils tiennent également compte de la diversité des besoins des élèves qui fréquentent les écoles et préconisent des activités et des pratiques absentes de toute forme de discrimination. Les pistes qui y sont proposées encouragent la participation de tous les élèves et les amènent à travailler dans une atmosphère de saine collaboration et d'appréciation mutuelle.

Depuis quelques années, les programmes d'études sont élaborés à partir de résultats d'apprentissage. Ces derniers sont essentiels pour déterminer les contenus d'apprentissage tout comme ils permettent également d'évaluer à la fois le processus emprunté par l'élève et le produit de son apprentissage. C'est ce qu'on appelle « évaluer à partir des résultats d'apprentissage ». Ainsi, chaque programme d'études propose un large éventail de stratégies d'appréciation du rendement de l'élève.

Les résultats d'apprentissage qui sont énoncés dans les programmes d'études doivent également être exploités de manière à ce que les élèves fassent naturellement des liens entre les différentes matières qui leur sont enseignées. Ils invitent le personnel enseignant à profiter de toutes les occasions qui se présentent pour faire l'intégration des matières et accordent une attention particulière à une utilisation judicieuse et efficace des technologies de l'information et des communications.

Finalement, les programmes d'études destinés aux élèves des écoles acadiennes de la Nouvelle-Écosse font une place importante au développement d'une identité liée à la langue française. À travers toute la programmation scolaire, il est fondamental que l'élève prenne conscience de son identité et des caractéristiques qui la composent. C'est grâce à des programmes d'études qui reflètent sa réalité que l'élève pourra déterminer quelles sont les valeurs qui font partie de son identité et découvrir de quelle manière il pourra contribuer à l'avenir de sa communauté.

Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires assurent une vision homogène nécessaire à l'adoption d'un programme d'études cohérent et pertinent. Ils permettent de préciser les résultats d'enseignement à atteindre et d'établir un fondement solide pour l'élaboration des programmes d'études. Ces résultats d'apprentissage permettront d'assurer que les missions des systèmes d'éducation provinciaux seront respectées.

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires constituent un ensemble d'énoncés qui décrivent les apprentissages que les élèves doivent acquérir avant la fin de leurs études secondaires. Les élèves seront en mesure de poursuivre leur apprentissage pendant toute leur vie. Les auteurs de ces résultats présumant que les élèves ont besoin d'établir des liens entre les diverses matières s'ils veulent être en mesure de répondre aux exigences d'un monde en constante évolution.

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires préparent les élèves à affronter les exigences de la vie, du travail, des études et du 21^e siècle.

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires suivants établissent le profil de formation des finissants des écoles publiques de langue française au Canada atlantique :

Civisme

Les finissants seront en mesure d'apprécier, dans un contexte local et mondial, l'interdépendance sociale, culturelle, économique et environnementale du monde qui les entoure.

Les finissants seront capables, par exemple :

- de démontrer une compréhension des systèmes politique, social et économique du Canada;
- de comprendre les enjeux sociaux, politiques et économiques qui ont influé sur les événements passés et présents, et de planifier l'avenir en fonction de ces connaissances;
- d'expliquer l'importance de la mondialisation de l'activité économique par rapport au regain économique et au développement de la société;
- d'apprécier leur identité et leur patrimoine culturels, ceux des autres, de même que l'apport du multiculturalisme à la société;
- de définir les principes et les actions des sociétés justes, pluralistes et démocratiques;
- d'examiner les problèmes reliés aux droits de la personne et de reconnaître les formes de discrimination;
- de comprendre la notion du développement durable et de ses répercussions sur l'environnement.

Communication

Les finissants seront capables de comprendre, de parler, de lire et d'écrire une langue (ou plus d'une), d'utiliser des concepts et des symboles mathématiques et scientifiques afin de penser logiquement, d'apprendre et de communiquer efficacement.

Les finissants seront capables, par exemple :

- d'explorer, d'évaluer et d'exprimer leurs propres idées, leurs connaissances, leurs perceptions et leurs sentiments;
- de comprendre les faits et les rapports présentés sous forme de mots, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux;
- d'exposer des faits et de donner des directives de façon claire, logique, concise et précise devant divers auditoires;
- de manifester leur connaissance de la deuxième langue officielle du Canada;
- de trouver, de traiter, d'évaluer et de partager des renseignements;
- de faire une analyse critique des idées transmises par divers médias.

Technologie

Les finissants seront en mesure d'utiliser diverses technologies, de faire preuve d'une compréhension des applications technologiques, et d'appliquer les technologies appropriées à la solution de problèmes.

Les finissants seront capables, par exemple :

- de trouver, d'évaluer, d'adapter, de créer et de partager des renseignements en utilisant des technologies diverses;
- de faire preuve de compréhension des technologies existantes ou en voie de développement et de les utiliser;
- de démontrer une compréhension de l'impact de la technologie sur la société;
- de démontrer une compréhension des questions d'ordre moral reliées à l'utilisation de la technologie dans un contexte local et global.

Développement personnel

Les finissants seront en mesure de poursuivre leur apprentissage et de mener une vie active et saine.

Les finissants seront capables, par exemple :

- de faire une transition au marché du travail et aux études supérieures;
- de prendre des décisions éclairées et d'en assumer la responsabilité;
- de travailler seuls et en groupe en vue d'atteindre un objectif;
- de démontrer une compréhension du rapport qui existe entre la santé et le mode de vie;
- de choisir parmi un grand nombre de possibilités de carrières;
- de démontrer des habiletés d'adaptation, de gestion et de relations interpersonnelles;
- de démontrer de la curiosité intellectuelle, un esprit entreprenant et un sens de l'initiative;
- de faire un examen critique des questions d'ordre moral.

Expression artistique

Les finissants seront en mesure de porter un jugement critique sur diverses formes d'art et de s'exprimer par les arts.

Les finissants seront capables, par exemple :

- d'utiliser diverses formes d'art comme moyens de formuler et d'exprimer des idées, des perceptions et des sentiments;
- de démontrer une compréhension de l'apport des arts à la vie quotidienne et économique, ainsi qu'à l'identité et à la diversité culturelle;
- de démontrer une compréhension des idées, des perceptions et des sentiments exprimés par autrui sous diverses formes d'art;
- d'apprécier l'importance des ressources culturelles (théâtre, musées et galeries d'art, entre autres).

Langue et culture françaises

Les finissants seront conscients de l'importance et de la particularité de la contribution des Acadiennes, des Acadiens et des autres francophones à la société canadienne. Ils reconnaîtront leur langue et leur culture comme base de leur identité et de leur appartenance à une société dynamique, productive et démocratique dans le respect des valeurs culturelles des autres.

Les finissants seront capables, par exemple :

- de s'exprimer couramment à l'oral et à l'écrit dans un français correct en plus de manifester le goût de la lecture et de la communication en français;
- d'accéder à l'information en français provenant des divers médias et de la traiter;
- de faire valoir leurs droits et d'assumer leurs responsabilités en tant que francophones;
- de démontrer une compréhension de la nature bilingue du Canada et des liens d'interdépendance culturelle qui façonnent le développement de la société canadienne.

Résolution de problèmes

Les finissants seront capables d'utiliser les stratégies et les méthodes nécessaires à la résolution de problèmes, y compris les stratégies et les méthodes faisant appel à des concepts reliés au langage, aux mathématiques et aux sciences.

Les finissants seront capables, par exemple :

- de recueillir, de traiter et d'interpréter des renseignements de façon critique afin de faire des choix éclairés;
- d'utiliser, avec souplesse et créativité, diverses stratégies en vue de résoudre des problèmes;
- de résoudre des problèmes seuls et en groupe;
- de déceler, de décrire, de formuler et de reformuler des problèmes;
- de formuler et d'évaluer des hypothèses;
- de constater, de décrire et d'interpréter différents points de vue, en plus de distinguer les faits des opinions.

**Énoncé de principe
relatif au français
parlé et écrit**

L'école doit favoriser le perfectionnement du français et le rayonnement de la langue et de la culture françaises dans l'ensemble de ses activités.

La langue étant un instrument de pensée et de communication, l'école doit assurer l'approfondissement et l'élargissement des connaissances fondamentales du français aussi bien que le perfectionnement de la langue parlée et écrite.

Le français, langue de communication dans nos écoles, est le principal véhicule d'acquisition et de transmission des connaissances, peu importe la discipline enseignée. C'est en français que l'élève doit prendre conscience de la réalité, analyser ses expériences personnelles et maîtriser le processus de la pensée logique avant de communiquer. Le développement intellectuel de l'élève dépend essentiellement de sa maîtrise de la langue première. À cet effet, la qualité du français utilisé et enseigné à l'école est la responsabilité de tous les enseignants.

C'est au cours des diverses activités scolaires et de l'apprentissage de toutes les disciplines que l'élève enrichit sa langue et perfectionne ses moyens d'expression orale et écrite. Chaque discipline est un terrain fertile où la langue parlée et écrite peut se cultiver. Le ministère de l'Éducation sollicite, par conséquent, la collaboration de tous les enseignants afin de promouvoir une tenue linguistique de haute qualité du français parlé et écrit à l'école.

Les titulaires des divers cours du régime pédagogique ont la responsabilité de maintenir dans leur classe une ambiance favorable au développement et à l'enrichissement du français. Il importe de sensibiliser l'élève au souci de l'efficacité linguistique, tant sur le plan de la pensée que sur celui de la communication. Dans ce contexte, l'enseignant sert de modèle sur le plan de la communication orale et écrite. Il multiplie les occasions d'utiliser le français tout en veillant constamment à sa qualité, et porte particulièrement attention au vocabulaire technique de la discipline ainsi qu'à la clarté et à la précision du discours oral et écrit.

Énoncé de principe relatif à l'évaluation fondée sur les résultats d'apprentissage

L'évaluation et l'appréciation de rendement font partie intégrante des processus de l'apprentissage et de l'enseignement. Il est crucial d'évaluer continuellement l'atteinte des résultats d'apprentissage par les élèves, non seulement pour souligner leur réussite afin de favoriser leur rendement scolaire, mais aussi pour offrir aux enseignants un fondement à leurs jugements et à leurs décisions pédagogiques. L'évaluation adéquate des apprentissages nécessite l'utilisation d'une grande diversité de stratégies et d'outils d'évaluation, l'agencement de ces stratégies et de ces outils de concert avec le cheminement des résultats d'apprentissage et l'équité en ce qui a trait à la fois à la mise en application de l'appréciation et de la notation. Il est nécessaire d'utiliser différents outils, notamment : l'observation, les interrogations, le journal de bord, les grilles d'évaluation du processus de résolution de problèmes et de la communication, les portfolios et les grilles d'évaluation par les pairs et l'autoévaluation. L'évaluation des apprentissages devrait permettre aux enseignants concernés de tirer des conclusions et de prendre des décisions au sujet des besoins particuliers des élèves, de leur progrès par rapport à l'atteinte des résultats d'apprentissage spécifiques et de l'efficacité du programme. Plus les stratégies, les outils et les activités d'évaluation sont adaptés aux résultats d'apprentissage, plus les jugements à porter sont significatifs et représentatifs.

Énoncé de principe relatif à l'intégration des technologies de l'information et des communications

La technologie informatique occupe déjà une place importante dans notre société où l'utilisation de l'ordinateur devient de plus en plus impérative. Les jeunes sont appelés à vivre dans une société dynamique qui change et évolue constamment. Compte tenu de l'évolution de la société, le système d'éducation se doit de préparer les élèves à vivre et à travailler dans un monde de plus en plus informatisé.

En milieu scolaire, l'ordinateur doit trouver sa place dans tous les programmes d'études et à tous les niveaux de l'enseignement. C'est un puissant outil qui donne rapidement accès à une multitude d'informations touchant tous les domaines de la connaissance. La technologie moderne diversifie sans cesse les usages de l'ordinateur et en facilite l'accessibilité comme moyen d'apprentissage. Aussi, l'ordinateur doit être présent dans tous les milieux d'apprentissage scolaire, au même titre que les livres, le tableau ou les ressources audiovisuelles.

L'intégration de l'ordinateur dans l'enseignement doit d'une part assurer le développement de connaissances et d'habiletés techniques en matière d'informatique et d'autre part, améliorer et diversifier les moyens d'apprentissage mis à la disposition des élèves et des enseignants. Pour réaliser ce second objectif, l'élève doit être amené à utiliser fréquemment l'ordinateur comme outil de création de productions écrites, de communication et de recherche.

L'élève, seul ou en équipe, saura utiliser l'ordinateur comme moyen d'apprentissage complémentaire en appliquant ses connaissances à la résolution de problèmes concrets, en réalisant divers types de projets de recherche et en effectuant des productions écrites dans un contexte d'information ou de création.

Contexte de la discipline

Définition et rôle de la discipline

La musique constitue un outil d'apprentissage de base. Elle contribue de façon spécifique et essentielle au développement intellectuel et esthétique de l'individu, à son épanouissement affectif, à l'exploration des valeurs, à l'acquisition de compétences physiques et perceptives et au développement sur les plans personnel et social.

La musique est un art. L'éducation artistique nous aide à mieux nous percevoir, nous analyser et nous interpréter et à mieux percevoir, analyser et interpréter notre communauté, notre environnement et notre patrimoine culturel. Elle ajoute une nouvelle dimension à la vision du monde des élèves, à leur capacité de percevoir les problèmes et de prendre des mesures en vue de résoudre ces problèmes. L'éducation artistique constitue une expérience de type unique qui stimule la créativité et l'intuition tout en développant l'intellect. L'éducation artistique aide l'individu à percevoir son environnement par l'intermédiaire de ses sens et à réagir à ses impressions.

La musique fournit à l'individu des modes de connaissance et d'expression. Il s'agit d'une partie dynamique de notre vie et de notre culture, qui nous procure du plaisir et de la jouissance tout en nous permettant d'approfondir notre réflexion et notre sensibilité. La musique donne aussi aux membres de la communauté scolaire le sentiment de faire partie de cette communauté au sein de l'école et joue un rôle important dans la mise en place d'une culture d'apprentissage vivante. La musique fait appel à la fois à l'esprit de l'apprenant, à son corps et à son âme.

La croyance fondamentale sur laquelle se fonde le présent programme est que la musique offre à tous les élèves un éventail d'expériences uniques qui jouent un rôle essentiel dans leur développement. Le défi, pour les écoles, est de trouver moyen de consacrer du temps et des ressources à l'enseignement de la musique à tous les niveaux, de s'assurer que les élèves se livrent à tout un éventail d'activités musicales de plus en plus enrichissantes et ce, de façon régulière, planifiée et coordonnée.

Nature de l'apprentissage

À l'heure actuelle, on remarque de plus en plus l'importance accordée au besoin de préparer les élèves à devenir des citoyens capables de résoudre des problèmes, de raisonner efficacement, de communiquer précisément et d'apprendre comment apprendre durant toute leur vie. La question à se poser est la suivante : comment permettre aux élèves d'accéder à ce savoir, d'en trouver le sens, de le questionner et de l'intégrer dans leur vie? C'est ainsi qu'on leur donnera la possibilité d'établir des communications plus vivantes et des relations humaines plus saines. L'enseignement de toute discipline repose sur les principes suivants relatifs à l'apprentissage chez les élèves.

- ***L'apprentissage se produit de différentes manières*** : il est naturellement évident que chaque élève est caractérisé par une façon spécifique de penser, d'agir et de réagir. Pour cette raison, différentes situations

d'apprentissage doivent être offertes aux élèves de façon à respecter leurs différentes intelligences, leur différences cognitives, sociales et culturelles ainsi que leur rythme d'apprentissage et leur style d'apprentissage.

- ***L'apprentissage est fondé et affecté par l'expérience et les connaissances antérieures*** : l'apprentissage est influencé par les préconceptions et les expériences personnelles et culturelles, ainsi que par les connaissances antérieures des élèves au moment de l'expérience éducative. Ils apprennent mieux lorsque les activités d'apprentissage sont signifiantes, pertinentes, réalisables, axées sur des expériences concrètes d'apprentissage et liées à des situations de la vie courante. En bref, chaque élève est capable d'apprendre et de penser.
- ***L'apprentissage est affecté par le climat du milieu d'apprentissage*** : les élèves apprennent mieux lorsqu'ils se sentent acceptés par l'enseignant et par leurs camarades de classe (Marzano, *Dimensions of Learning*, 1992, page 5). Plus le milieu d'apprentissage est sécurisant, plus les élèves se sentent capables de prendre des risques, d'apprendre et de développer des attitudes et des visions intérieures positives.
- ***L'apprentissage est affecté par les attitudes vis-à-vis des tâches à accomplir*** : les élèves s'engagent physiquement et psychologiquement à accomplir des tâches lorsque celles-ci sont signifiantes, intéressantes et réalisables. Ces tâches doivent correspondre aux talents et aux intérêts des élèves tout en visant l'atteinte des résultats d'apprentissage prescrits.
- ***L'apprentissage est un processus de développement*** : la compréhension et les idées développées par les élèves sont progressivement élargies et reconstruites au fur et à mesure que ces élèves apprennent de leurs propres expériences et perfectionnent leur capacité de conceptualiser ces expériences. L'apprentissage exige de travailler activement à l'élaboration d'un sens. Il implique l'établissement des liens entre les nouveaux acquis et les connaissances antérieures.
- ***L'apprentissage se produit par la recherche et la résolution de problèmes*** : l'apprentissage est plus significatif lorsque les élèves travaillent individuellement ou en équipes pour identifier et résoudre des problèmes. L'apprentissage, lorsqu'il se réalise en collaboration avec d'autres personnes, est une importante source de motivation, de soutien et d'encadrement. Ce genre d'apprentissage aide les élèves à acquérir une base de connaissances, d'habiletés et d'attitudes leur permettant d'explorer des concepts de plus en plus complexes dans un contexte plus significatif.
- ***L'apprentissage est facilité par l'utilisation d'un langage approprié à un contexte particulier*** : le langage fournit aux élèves un moyen d'élaborer et d'explorer leurs idées et de les communiquer à d'autres personnes. Il leur fournit aussi des occasions d'intérioriser les connaissances et les habiletés.

Nature de l'enseignement

À la lumière des considérations précédentes touchant la nature de l'apprentissage, il est nécessaire de souligner que l'apprentissage des élèves définit l'enseignement et détermine les stratégies utilisées par l'enseignant. L'enseignement de toute discipline doit tenir compte des principes suivants :

- ***L'enseignement devrait être conçu de manière à ce que le contenu soit pertinent aux élèves :*** il est évident que le milieu d'apprentissage est un milieu favorable à l'enseignant pour initier la démarche d'apprentissage des élèves. C'est à lui que revient la tâche de proposer des situations d'apprentissage stimulantes et motivantes en rapport avec les résultats d'apprentissage prescrits. Il devrait agir comme un guide expert sur le chemin de la connaissance, un défenseur des idées et des découvertes des élèves, un penseur créatif et critique et un partisan de l'interaction active. De cette façon, il devient un facilitateur qui aide les élèves à reconnaître ce qui est connu et ce qui est inconnu. Il facilite leur représentation du sujet à l'étude et les aide à réaliser des expériences pertinentes permettant de confronter ces représentations. C'est ainsi que l'enseignant devient un partenaire dans le processus dynamique de l'apprentissage.
- ***L'enseignement devrait se produire dans un climat favorisant la démarche intellectuelle :*** c'est à l'enseignant de créer une atmosphère non menaçante et de fournir aux élèves beaucoup d'occasions pour développer leurs habiletés mentales supérieures notamment l'analyse, la synthèse et l'évaluation. C'est à lui que revient la tâche de structurer l'interaction des élèves entre eux avec respect, intégrité et sécurité afin de favoriser le raisonnement et la démarche intellectuelle. Dans une telle atmosphère propice au raisonnement et à l'apprentissage, l'enseignant encourage la pédagogie de la question ouverte et favorise l'apprentissage actif par l'entremise d'activités pratiques axées sur la résolution de problèmes. Il favorise aussi l'ouverture d'esprit dans un environnement où les élèves et leurs idées sont acceptés, appréciés et valorisés et où la confiance en leurs capacités cognitives et créatives est nourrie continuellement.
- ***L'enseignement devrait encourager la coopération entre les élèves :*** en laissant de la place au travail individuel, l'enseignant devrait aussi promouvoir le travail coopératif. Les élèves peuvent travailler et apprendre ensemble, mais c'est à l'enseignant de leur donner des occasions de mieux se familiariser avec les diverses habiletés sociales pour travailler et apprendre en coopérant. Il faut qu'il crée un environnement permettant de prendre des risques, de partager l'autorité et le matériel, de se fixer un objectif d'équipe, de développer la maîtrise de soi et le respect des autres et d'acquérir le sentiment de participer à une interdépendance positive. L'enseignant doit être conscient que les activités d'apprentissage coopératives permettent aux élèves d'apprendre mutuellement et de développer des habiletés sociales, langagières et mentales supérieures. Lorsqu'elles sont menées d'une façon efficace, les activités coopératives

obligent les élèves à définir, à clarifier, à élaborer, à analyser, à synthétiser, à évaluer et à communiquer.

- ***L'enseignement devrait être axé sur les modes de raisonnement :*** dans un milieu actif d'apprentissage, l'enseignant devrait responsabiliser chaque élève face à son propre apprentissage et de celui des autres. C'est à lui que revient la responsabilité d'enseigner aux élèves comment penser et raisonner d'une façon efficace. Il devrait sécuriser l'élève et l'encourager à se questionner, à émettre des hypothèses et des inférences, à observer, à expérimenter, à comparer, à classer, à induire, à déduire, à enquêter, à soutenir une opinion, à faire des abstractions, à prendre des décisions informées et à résoudre des problèmes. L'enseignant devrait encourager les élèves à prendre des risques et à explorer en toute sécurité. Ils doivent pouvoir le faire avec la certitude que faire des erreurs ou se tromper fait partie intégrante du processus de raisonnement et d'apprentissage. Face à cette réalité, les élèves peuvent essayer de nouvelles avenues et considérer des solutions de remplacement. C'est de cette façon, qu'ils acquièrent, intègrent, élargissent, raffinent et utilisent les connaissances et les compétences et qu'ils développent le raisonnement critique et la pensée créative.
- ***L'enseignement devrait favoriser une variété de styles d'apprentissage :*** il faut que l'enseignant soit conscient qu'à la diversité des styles d'apprentissage correspond une diversité de styles d'enseignement. Il devrait d'abord observer de quelle façon les élèves apprennent le mieux. Il découvre ainsi leurs styles d'apprentissage et leurs intelligences. Ensuite, il devrait mettre en œuvre une gamme de stratégies d'enseignement efficaces. Dans la mesure du possible, il devrait mettre à leur disposition une variété de ressources pertinentes et utiliser divers documents et outils technologiques, en collaborant avec le personnel de l'école, les parents, les membres et les institutions de la communauté.
- ***L'enseignement devrait fournir des occasions de réflexion et de communication :*** enseigner comment réfléchir et communiquer revient à utiliser des stratégies efficaces permettant aux élèves de découvrir le sens de la matière en favorisant la synthèse des nouvelles connaissances et habiletés cognitives et langagières avec celles qui furent acquises auparavant. Ces stratégies devraient aider les élèves à apprendre à raisonner d'une façon autonome et efficace, et à communiquer d'une façon juste et précise à l'écrit comme à l'oral. Tout ceci permet à l'élève de développer des compétences qui l'aident à apprendre tout au long de sa vie.

Buts de la discipline

Le but du programme d'études de *Musique* est de développer des attitudes positives envers celle-ci ainsi que d'acquérir les connaissances et les habiletés fondamentales à la compréhension des structures de la musique. Ces connaissances et ces habiletés aident l'élève à percevoir la musique comme faisant partie de l'ensemble de l'expérience humaine. Il peut alors appliquer les régularités et la pensée musicale à d'autres disciplines, résoudre des problèmes de façon rationnelle et intuitive tout en développant un esprit critique nécessaire à l'exploration dans diverses situations.

Progression de la discipline

Quelle que soit la discipline artistique dont il est question, le programme se doit de permettre aux élèves de créer des oeuvres suivant diverses formes artistiques, de faire une analyse critique de leurs propres oeuvres et des oeuvres des autres et d'établir des liens avec les autres dans un contexte local ainsi que dans un contexte plus global. Les résultats d'apprentissage visés par le programme de *Musique* de la 7^e à la 9^e année se regroupent selon les concepts unificateurs suivants :

- créativité et productivité
- culture et histoire
- critique et réceptivité

Ces concepts unificateurs fournissent une structure d'ensemble pour les résultats d'apprentissage du programme.

- ***La créativité et la productivité*** : Il est important que les élèves aient, tout au long du processus de création musicale, l'occasion de préparer et de présenter des oeuvres musicales existantes, mais aussi d'explorer la création de leurs propres oeuvres et d'expérimenter dans ce domaine. Les activités d'improvisation et de composition sont essentielles, sur le plan de l'assimilation des compétences, des concepts et des techniques appris, à la compréhension des différents éléments musicaux en vue de s'exprimer personnellement par l'intermédiaire de la musique.
- ***La culture et l'histoire*** : Tout au long de l'histoire de l'humanité, la musique a contribué à favoriser l'épanouissement des personnes et la célébration des liens universels entre les individus. La musique permet aux élèves d'apprendre à se connaître, de faire l'expérience du monde naturel et de mondes imaginaires et d'imaginer eux-mêmes de nouveaux mondes dynamiques d'une façon qui est à la fois personnelle et universelle. Le programme de musique donne aux élèves l'occasion de mieux comprendre les influences de la culture et de l'histoire sur la musique et sur les musiciens. Il les encourage également à comprendre les contributions des différents groupes culturels à la musique et à prendre conscience de l'importance de ces contributions, dans un contexte local et dans un contexte universel.

- ***La critique et la réceptivité*** : Les activités musicales proposées tout au long du programme font en sorte que les élèves participent activement à des travaux portant sur de nombreux aspects différents de la musique : jouer et composer de la musique, écouter de la musique et acquérir des compétences de « littératie musicale ». Ces trois aspects sont liés les uns aux autres et s'entrelacent dans la démarche de réflexion, qui fait partie intégrante du processus d'apprentissage. Il faut donner aux élèves le temps de réfléchir de façon critique, d'analyser la musique et de réagir à la musique qu'ils ont créée et à celle des autres, en suggérant des améliorations, tandis qu'ils expriment leurs pensées, leurs sentiments et leur attitude vis-à-vis de la musique.

La prise de conscience esthétique de l'individu est intrinsèquement liée à l'apprentissage en musique et à l'apprentissage effectué par l'intermédiaire de la musique. Ceci dit, la musique permet également aux élèves d'acquérir tout un éventail de compétences sur les plans cognitif, langagier, personnel et social.

Composantes pédagogiques du programme d'études

Profil psychopédagogique de l'élève

Afin de pouvoir dresser une image de l'apprentissage correspondant à l'âge chronologique des élèves, les enseignants doivent être conscients que toute personne est naturellement curieuse et aime apprendre. Des expériences cognitives et émotives positives (par exemple, le fait de se sentir en sécurité, d'être accepté et valorisé) déclenchent leur enthousiasme à développer une motivation intrinsèque pour l'apprentissage. Les enseignants doivent connaître les étapes du développement cognitif et métacognitif, la capacité de raisonnement des élèves et le style d'apprentissage qu'ils préfèrent. Toutefois, les personnes naissent avec des potentialités et des talents qui leur sont propres. À travers leur apprentissage et leur socialisation, les élèves effectuent des choix variables sur la façon dont ils aiment apprendre et sur le rythme auquel ils sont capables de le faire.

Par conséquent, il est important, pour les enseignants de tous les niveaux, d'être conscients que le fait d'apprendre est un processus naturel qui consiste à poursuivre des résultats d'apprentissage ayant une signification pour soi. Ce processus est intérieur, volitif et actif; il se définit par une découverte et une construction de sens à partir d'une information et d'une expérience l'une et l'autre filtrées par les perceptions, les pensées et les émotions propres de l'élève. Tout ceci nécessite une souplesse de la part de l'enseignant, afin de respecter les différences individuelles sur le plan du développement.

L'apprentissage de la langue chez l'élève sera facilité si on part de sujets qui l'intéressent et qui débouchent sur des situations concrètes. L'élève vient à l'école ayant déjà une certaine connaissance du monde qui l'entoure et du langage oral et écrit. Ces connaissances antérieures deviennent le fondement à partir duquel continue l'apprentissage de la communication orale et écrite. L'élève apprend une langue en l'utilisant; ainsi il apprend à lire et à écrire en lisant et en écrivant.

Communiquer est un processus qui est favorisé par l'interaction sociale des élèves à la fois avec l'enseignant et avec les autres élèves. L'enseignant doit être un modèle pour l'élève afin que ce dernier puisse améliorer la qualité de sa communication. L'enseignant doit aussi encourager l'élève à prendre des risques dans le développement des quatre savoirs, car prendre des risques est essentiel au processus d'apprentissage d'une langue. L'apprentissage de la langue doit être partie intégrante de toutes les autres matières à l'école. Afin de pouvoir développer ses talents, l'élève, peu importe son âge, a besoin de recevoir des encouragements dans un environnement où règne un climat de sécurité et de respect.

L'élève doit participer activement à son apprentissage. C'est à l'enseignant de fournir les expériences et les activités qui permettront aux élèves d'élargir leurs connaissances du monde dans lequel ils vivent. Ceci peut se faire en s'inspirant de thèmes tirés des autres disciplines. Plus cette connaissance sera large, plus ils auront à dire et à écrire, plus ils auront le goût et le besoin de communiquer. L'enseignant veillera à susciter chez l'élève une prise en charge progressive de son

apprentissage. Les élèves seront encouragés à exprimer leurs idées, à questionner, à expérimenter, à réfléchir sur les expériences réussies et non réussies, à développer leur propre méthode de travail et à faire des choix. Cependant la contrainte créative fournie par l'enseignant n'est pas à négliger.

Mais avant tout l'enseignant doit fournir dans sa propre personne un excellent modèle de langue orale et écrite. C'est à travers le modèle de l'enseignant que l'élève réalisera l'importance de la langue comme véhicule de communication.

**Résultats
d'apprentissage
transdisciplinaires
reliés aux
programmes
d'études**

Les ministères de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador ont formulé, par l'entremise du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF), sept énoncés décrivant ce que tous les élèves doivent savoir et être capables de faire lors de l'obtention de leur diplôme de fin d'études secondaires. Ces résultats d'apprentissage sont dits transdisciplinaires puisqu'ils ne relèvent pas d'une seule matière en particulier.

Énoncés relatifs aux sept résultats d'apprentissage transdisciplinaires du Canada atlantique**Moyens par lesquels les programmes d'études de musique de la 7^e à la 9^e année contribuent à l'atteinte de ces résultats**

Le civisme

Les finissants seront en mesure d'apprécier, dans un contexte local et mondial, l'interdépendance sociale, culturelle, économique et environnementale.

Il est attendu que les élèves pourront évaluer le rôle économique, social et culturel de la musique dans la société et ils pourront appliquer les étapes du processus d'analyse critique lors des sessions d'écoute et d'exécution.

La communication

Les finissants seront capables de comprendre, de parler, de lire et d'écrire une langue (ou plus d'une), d'utiliser des concepts et des symboles mathématiques et scientifiques afin de penser logiquement, d'apprendre et de communiquer efficacement.

Il est attendu que les élèves pourront démontrer une maîtrise des techniques de base essentielles au jeu de son instrument ou de sa voix, ainsi qu'une compréhension des aspects théoriques du langage musical.

Les compétences en technologie

Les finissants seront capables d'utiliser les stratégies et les méthodes nécessaires à la résolution de problèmes, y compris les stratégies et les méthodes faisant appel à des concepts reliés au langage, aux mathématiques et aux sciences.

Il est attendu que les élèves pourront composer une pièce musicale en suivant l'ensemble des étapes du processus de création : perception, exploration, expérimentation, exécution et rétroaction.

Le développement personnel

Les finissants seront en mesure de poursuivre leur apprentissage et de mener une vie active et saine.

Il est attendu que les élèves pourront procéder à des choix artistiques et créatifs judicieux dans l'interprétation d'un répertoire quelconque.

Énoncés relatifs aux sept résultats d'apprentissage transdisciplinaires du Canada atlantique**Moyens par lesquels les programmes d'études de musique de la 7^e à la 9^e année contribuent à l'atteinte de ces résultats**

L'expression artistique

Les finissants seront en mesure de porter un jugement critique sur diverses formes d'art et de s'exprimer par les arts.

Il est attendu que les élèves pourront appliquer les étapes du processus d'analyse critique lors des sessions d'écoute et d'exécution.

La langue et la culture françaises

Les finissants seront conscients de l'importance et de la particularité de la contribution des Acadiennes, des Acadiens et d'autres francophones, à la société canadienne. Ils reconnaîtront leur langue et leur culture comme base de leur identité et de leur appartenance à une société dynamique, productive et démocratique dans le respect des valeurs culturelles des autres.

Il est attendu que les élèves pourront appliquer les connaissances fondamentales du langage musical à l'improvisation, à l'exécution et à la pratique du solfège et de l'instrument, au niveau débutant.

La résolution de problèmes

Les finissants seront capables d'utiliser les stratégies et les méthodes nécessaires à la résolution de problèmes, y compris les stratégies et les méthodes faisant appel à des concepts reliés au langage, aux mathématiques et aux sciences.

Il est attendu que les élèves pourront appliquer les étapes du processus d'analyse critique lors des sessions d'écoute et d'exécution.

Résultats d'apprentissage généraux du programme d'études

Les résultats d'apprentissage en musique gravitent autour de trois thèmes fondamentaux. Ces thèmes incluent : la créativité et la productivité, la culture et l'histoire ainsi que la critique et la réceptivité. Ces thèmes établissent le fondement de ce programme et permettent de faire un lien entre les niveaux de la septième à la neuvième année. Afin de faciliter l'organisation et la présentation des résultats d'apprentissage et de voir la progression en musique à ces niveaux, ces thèmes divisent et définissent les résultats d'apprentissage généraux par modules.

Septième, huitième et neuvième année.

Module 1 : La créativité et la productivité :

- A1. L'élève sera en mesure de mettre en pratique les connaissances fondamentales du langage musical dans l'improvisation, l'exécution et la pratique du solfège et de l'instrument, au niveau débutant.
- A2. L'élève sera en mesure de démontrer une maîtrise des techniques de base essentielles au jeu de son instrument ou de sa voix.
- A3. L'élève sera en mesure de composer une pièce musicale en suivant l'ensemble des étapes du processus de création : perception, exploration, expérimentation, exécution, rétroaction.
- A4. L'élève sera en mesure de procéder à des choix artistiques et créatifs judicieux dans l'interprétation du répertoire au niveau débutant.

Module 2 : La culture et l'histoire :

- B1. L'élève sera en mesure de déterminer la chronologie des différentes périodes musicales et leurs contextes culturels.
- B2. L'élève sera en mesure d'évaluer le rôle économique, social et culturel de la musique dans la société.

Module 3 : La critique et la réceptivité :

- C1. L'élève sera en mesure de démontrer une littératie musicale en servant de la pensée critique.
- C2. L'élève sera en mesure de démontrer une compréhension des aspects théoriques du langage musical.
- C3. L'élève sera en mesure d'appliquer les étapes du processus d'analyse critique lors des sessions d'écoute et d'exécution.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Les résultats d'apprentissage par cycle sont des énoncés qui décrivent les connaissances et les habiletés que l'élève doit acquérir et développer à la fin du cycle de la septième à la neuvième année. Ces résultats sont développés en fonction des résultats d'apprentissage généraux et dans le but d'être un encadrement des résultats d'apprentissage spécifiques. Les résultats d'apprentissage spécifiques sont des énoncés qui décrivent les connaissances et les habiletés que l'élève doit acquérir et développer en faisant de la musique à ce niveau.

Les pages suivantes présentent les résultats d'apprentissage par année (7^e à la 9^e) ainsi que les résultats d'apprentissage spécifiques pour le cours de musique.

Septième année

LA CRÉATIVITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A1. mettre en pratique les connaissances fondamentales du langage musical dans l'improvisation, l'exécution et la pratique du solfège et de l'instrument, au niveau débutant.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A1.1 reconnaître à l'audition les éléments musicaux nécessaires à l'expérience musicale.

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A2. démontrer une maîtrise des techniques de base essentielles au jeu de son instrument ou de sa voix.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A2.1 utiliser certains éléments musicaux dans son initiation à l'apprentissage d'un instrument;
- A2.2 exécuter et interpréter des oeuvres de répertoire de diverses tendances musicales de niveau préparatoire/grade ½, 1.

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A3. composer une pièce musicale en suivant l'ensemble des étapes du processus de création : perception, exploration, expérimentation, exécution, rétroaction.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A3.1 exploiter de manière personnelle les moyens sonores et les éléments de langage et de structure explorés au préalable en vue de créer une courte pièce;
- A3.2 composer une courte pièce personnelle de façon à communiquer ses émotions et ses impressions.

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A4. procéder à des choix artistiques et créatifs judicieux dans l'interprétation du répertoire au niveau débutant.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A4.1 faire preuve d'un engagement personnel au cours d'activités musicales.

Septième année

LA CULTURE ET L'HISTOIRE

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B1. déterminer la chronologie des différentes périodes musicales et leurs contextes culturels.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B1.1 relier des oeuvres musicales de divers styles, de diverses époques et de différentes cultures;
- B1.2 discuter une oeuvre musicale par rapport à son contexte historique et social.
-

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B2. évaluer le rôle économique, social et culturel de la musique dans la société.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B2.1 discuter des différents usages de la musique dans la société;
- B2.2 déterminer les lieux et les situations où la musique est présente dans la société.

Septième année

LA CRITIQUE ET LA RÉCEPTIVITÉ

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C1. démontrer une littératie musicale en se servant de la pensée critique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C1.1 connaître les principales règles et caractéristiques des moyens sonores utilisés.
-

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C2. démontrer une compréhension des aspects théoriques du langage musical.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C2.1 acquérir des automatismes de lecture à vue et de dictée rythmique dans le but d'assimiler divers éléments du langage musical;
- C2.2 évaluer ses expériences musicales à partir de certains critères.
-

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C3. appliquer les étapes du processus d'analyse critique lors des sessions d'écoute et d'exécution.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C3.1 explorer différents éléments de la critique musicale.
-

Huitième année

LA CRÉATIVITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A1. mettre en pratique les connaissances fondamentales du langage musical dans l'improvisation, l'exécution et la pratique du solfège et de l'instrument, au niveau débutant.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A1.1 reconnaître et approfondir à l'audition des éléments musicaux plus complexes nécessaires à l'expérience musicale.
-

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A2. démontrer une maîtrise des techniques de base essentielles au jeu de son instrument ou de sa voix.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A2.1 utiliser toutes les connaissances théoriques lors du travail à l'instrument;
A2.2 exécuter et interpréter des oeuvres de répertoire de grade 1½ et 2 ayant diverses tendances musicales en respectant les éléments de langage, de structure et de technique instrumentale et en faisant preuve de musicalité de manière à en faire ressortir le caractère expressif.
-

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A3. composer une pièce musicale en suivant l'ensemble des étapes du processus de création : perception, exploration, expérimentation, exécution, rétroaction.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A3.1 improviser à l'aide d'un moyen sonore de son choix en respectant certaines consignes établies au préalable;
A3.2 composer une courte pièce personnelle selon les critères identifiés.
-

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A4. procéder à des choix artistiques et créatifs judicieux dans l'interprétation du répertoire au niveau débutant.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A4.1 faire preuve d'un engagement personnel et permanent au cours d'activités musicales.
-

Huitième année

LA CULTURE ET L'HISTOIRE

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B1. déterminer la chronologie des différentes périodes musicales et leurs contextes culturels.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B1.1 relier des oeuvres musicales de divers styles, de diverses époques et de différentes cultures aux sociétés qui les ont engendrées;
- B1.2 situer une oeuvre musicale par rapport à son contexte historique et social.
-

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B2. évaluer le rôle économique, social et culturel de la musique dans la société.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B2.1 faire preuve de discernement par rapport aux différents usages de la musique dans la société;
- B2.2 examiner l'influence de la musique sur la consommation à partir de facteurs prédéterminés.

Huitième année

LA CRITIQUE ET LA RÉCEPTIVITÉ

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C1. démontrer une littératie musicale en se servant de la pensée critique.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

C1.1 connaître les éléments du langage et de la structure nécessaires à l'activité musicale.

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2. démontrer une compréhension des aspects théoriques du langage musical.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.1 discerner les différents éléments de la structure d'une oeuvre;

C2.2 exprimer ses choix personnels à partir d'expériences musicales vécues en classe ou ailleurs.

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C3. appliquer les étapes du processus d'analyse critique lors des sessions d'écoute et d'exécution.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

C3.1 reconnaître des éléments spécifiques de la critique musicale.

Neuvième année

LA CRÉATIVITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A1. mettre en pratique les connaissances fondamentales du langage musical dans l'improvisation, l'exécution et la pratique du solfège et de l'instrument, au niveau débutant.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A1.1 mettre en musique les signes représentatifs du langage musical élémentaire en exécutant des exercices avec la voix ou l'instrument;
- A1.2 suivre toutes les indications italiennes de la notation musicale;
- A1.3 reconnaître à l'oreille en solfiant ou en transcrivant en notation des regroupements rythmiques simples dans les mesures $\frac{4}{4}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{2}{4}$, $\frac{2}{2}$, des intervalles de la gamme majeure, une mélodie très simple de tonalité majeure;
- A1.4 distinguer la consonance et la dissonance dans une variété de contextes.

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A2. démontrer une maîtrise des techniques de base essentielles au jeu de son instrument ou de sa voix.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A2.1 jouer de son instrument ou chanter en :
- exécutant quatre gammes majeures et la gamme chromatique
 - contrôlant la dynamique notée ou contextuelle ainsi que les changements d'intensité
 - lisant et en exécutant le doigté et en maintenant une intonation juste du registre
 - produisant la hauteur juste des notes aux niveau mélodique et harmonique
 - gardant une mesure constante avec la métrique appropriée
 - insérant les valeurs rythmiques
 - exécutant avec précision les articulations notées ou contextuelles servant à accentuer, à détacher ou à lier les sons
 - maintenant une posture appropriée;
- A2.2 réaliser des enregistrements en utilisant les techniques analogiques et les nouvelles technologies.

Neuvième année

LA CRÉATIVITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A3. composer une pièce musicale en suivant l'ensemble des étapes du processus de création : perception, exploration, expérimentation, exécution, rétroaction.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A3.1 composer une oeuvre personnelle en utilisant le rythme, la forme et la mélodie et en suivant certains principes musicaux;
- A3.2 explorer des moyens d'expression variés en expérimentant à l'aide de son instrument et de sa voix.
-

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A4. procéder à des choix artistiques et créatifs judicieux dans l'interprétation du répertoire au niveau débutant.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A4.1 interpréter des pièces de styles et de genres divers en insistant sur l'expression artistique, comme le phrasé.

Neuvième année

LA CULTURE ET L'HISTOIRE

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B1. déterminer la chronologie des différentes périodes musicales et leurs contextes culturels.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B1.1 expliquer la fonction de formes musicales variées à travers l'histoire;
B1.2 situer dans un continuum historique l'invention et l'évolution de son instrument de musique.
-

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B2. évaluer le rôle économique, social et culturel de la musique dans la société.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B2.1 décrire l'effet du contexte géographique et social sur la composition de la musique francophone et acadienne et celle d'autres groupes;
B2.2 relever certains faits historiques qui ont marqué la musique francophone et acadienne et celle d'autres cultures.

Neuvième année

LA CRITIQUE ET LA RÉCEPTIVITÉ

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C1. démontrer une littératie musicale en se servant de la pensée critique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C1.1 reconnaître une variété de professions reliées à l'interprétation et à la composition;
C1.2 relever des carrières dans le secteur des médias qui font appel à des compétences en musique.
-

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C2. démontrer une compréhension des aspects théoriques du langage musical.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C2.1 nommer et distinguer les intervalles contenus dans les gammes majeures et préciser l'armature qui correspond aux gammes majeures;
C2.2 définir les éléments et les principes de composition à l'aide d'une terminologie précise;
C2.3 expliquer la signification des signes essentiels de la notation musicale;
C2.4 distinguer l'écriture musicale dans la partition.
-

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C3. appliquer les étapes du processus d'analyse critique lors de sessions d'écoute et d'exécution.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C3.1 différencier les éléments de la musique lors de séances d'écoute et d'exécution;
C3.2 commenter la qualité de son exécution et celle des autres à l'aide d'un vocabulaire musical juste.

Démarche pédagogique et démarche d'apprentissage

Dans ce programme, on reconnaît que l'élève joue un rôle actif dans son apprentissage. Il construit son savoir dans des situations qui ont un sens pour lui en s'appuyant sur ses connaissances antérieures et en structurant ses connaissances nouvelles en réseaux.

La créativité et la productivité :

Il est important que les élèves aient, tout au long du processus de création musicale, l'occasion de préparer et de présenter des oeuvres musicales existantes, mais aussi d'explorer la création de leurs propres oeuvres et d'expérimenter dans ce domaine. Les activités d'improvisation et de composition sont essentielles, sur le plan de l'assimilation des compétences, des concepts et des techniques appris, à la compréhension des différents éléments musicaux en vue de s'exprimer personnellement par l'intermédiaire de la musique.

La culture et l'histoire :

Tout au long de l'histoire de l'humanité, la musique a contribué à favoriser l'épanouissement des personnes et la célébration des liens universels entre les individus. La musique permet aux élèves d'apprendre à se connaître, de faire l'expérience du monde naturel et de mondes imaginaires et d'imaginer eux-mêmes de nouveaux mondes dynamiques, d'une façon qui est à la fois personnelle et universelle. Le programme de musique donne aux élèves l'occasion de mieux comprendre les influences de la culture et de l'histoire sur la musique et sur les musiciens. Il les encourage également à comprendre les contributions des différents groupes culturels à la musique et à prendre conscience de l'importance de ces contributions, dans un contexte local et dans un contexte universel.

La critique et la réceptivité :

Les activités musicales proposées tout au long du programme font en sorte que les élèves participent activement à des travaux portant sur de nombreux aspects différents de la musique : jouer et composer de la musique, écouter de la musique et acquérir des compétences de « littératie musicale ». Ces trois aspects sont liés les uns aux autres et s'entrelacent dans la démarche de réflexion, qui fait partie intégrante du processus d'apprentissage. Il faut donner aux élèves le temps de réfléchir de façon critique, d'analyser et de réagir à la musique qu'ils ont créée et à celle des autres, en suggérant des améliorations, tandis qu'ils expriment leurs pensées, leurs sentiments et leur attitude vis-à-vis de la musique.

Temps d'enseignement

Le temps d'un cours est normalement de 60 heures. Nous proposons la répartition suivante pour les divers concepts unificateurs :

- La créativité et la productivité – durée d'environ 36 heures
- L'histoire et la culture – durée d'environ 12 heures
- La critique et la réceptivité – durée d'environ 12 heures.

PLAN D'ÉTUDES

PLAN
D'ÉTUDES

MUSIQUE

7^e ANNÉE

La créativité et la productivité

A

CRÉATIVITÉ ET
PRODUCTIVITÉ

Septième année

LA CRÉATIVITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A1. mettre en pratique les connaissances fondamentales du langage musical dans l'improvisation, l'exécution et la pratique du solfège et de l'instrument, au niveau débutant.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A1.1 reconnaître à l'audition les éléments musicaux nécessaires à l'expérience musicale.

Durée

5 heures

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A2. démontrer une maîtrise des techniques de base essentielles au jeu de son instrument ou de sa voix.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A2.1 utiliser certains éléments musicaux dans son initiation à l'apprentissage d'un instrument;
A2.2 exécuter et interpréter des oeuvres de répertoire de diverses tendances musicales de niveau préparatoire/grade ½, 1.

Durée

5 heures

8 heures

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A3. composer une pièce musicale en suivant l'ensemble des étapes du processus de création : perception, exploration, expérimentation, exécution, rétroaction.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A3.1 exploiter de manière personnelle les moyens sonores et les éléments de langage et de structure explorés au préalable en vue de créer une courte pièce;
A3.2 composer une courte pièce personnelle de façon à communiquer ses émotions et ses impressions.

Durée

5 heures

7 heures

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A4. procéder à des choix artistiques et créatifs judicieux dans l'interprétation du répertoire au niveau débutant.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A4.1 faire preuve d'un engagement personnel au cours d'activités musicales.

Durée

6 heures

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A1.

mettre en pratique les connaissances fondamentales du langage musical dans l'improvisation, l'exécution et la pratique du solfège et de l'instrument, au niveau débutant.

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

A1.1

reconnaître à l'audition les éléments musicaux nécessaires à l'expérience musicale.

Pistes d'enseignement

L'enseignant :

- Expliquer et montrer au tableau les notions théoriques utiles reliées à l'audition d'une oeuvre musicale telles que :
 - la portée;
 - les lignes supplémentaires;
 - la clé de sol;
 - la clé de fa;
 - les signes d'altération : #, b, ♯;
 - toutes les notes de la portée, plus la 2^e ligne supplémentaire au-dessus et au-dessous de la portée;
 - les nuances (*pp*, *p*, *mp*, *mf*, *f*, *ff*);
 - les figures de notes et de silences (jusqu'à le quart de soupir et la double-croche);
 - les signes de prolongation (le point d'augmentation, le point d'orgue, la double-croche, le quart de soupir).

Pistes d'évaluation

Évaluation formative

- Les interrogations : questionner oralement les élèves sur chaque concept présenté.

Évaluation de l'application des notions théoriques lors des activités proposées.

Évaluation sommative

- Test écrit sur les notions théoriques à la fin de l'unité.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H. *Vibration 01*. Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005. p. 5 à 29

DE MÉLO, Dorvalino (coordinateur). *Musiccontact 5 volumes*. les éditions 5 enreg., 1986.

École de musique Vincent D'INDY, *Théorie de la musique*. Outremont, Éditions Juillet, 1992. 170 p.

Répertoire

PEARSON, Bruce. *Standard of Excellence*. Neil A Kjos Music Co. San Diego, Publisher, 1993.

PLOYHAR, James D. *L'orchestre à vent moderne*. Miami, Belwin Mills Inc., 1977.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A2.

démontrer une maîtrise des techniques de base essentielles au jeu de son instrument ou de sa voix.

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

A2.1

utiliser certains éléments musicaux dans son initiation à l'apprentissage d'un instrument;

A2.2

exécuter et interpréter des oeuvres de répertoire de diverses tendances musicales de niveau préparatoire/grade ½, 1.

Pistes d'enseignement

L'enseignant doit :

- Expliquer et montrer au tableau les notions théoriques utiles reliées au jeu musical à l'instrument telles que :
 - le temps (lent, modéré, rapide, ainsi que l'accelerando = acc., le rallentando = rall.);
 - les mouvements mélodiques (conjoint-disjoint, ascendant-descendant);
 - les cellules rythmiques simples (les deux-croches, la croche pointée double, les 4 doubles croches);
 - les mesures simples ($\frac{4}{4}$, $\frac{2}{4}$, $\frac{3}{4}$, C);
 - les intervalles (unisson-octave);
 - les barres et boîtes de reprise, Da Capo al Fine, Dal Segno, Coda;
 - le coulé.

Utiliser des pièces de répertoire (par exemple : *Dr. Blues*, *Theme from Beethoven's Ninth Symphony*). L'élève doit exécuter et interpréter la partition en suivant les indications écrites et celles du chef.

Pistes d'évaluation

Évaluation formative

- Les interrogations : questionner oralement les élèves sur chaque concept présenté.

Évaluation de l'application des notions théoriques lors des activités proposées.

Évaluation sommative :

- Test écrit sur les notions théoriques à la fin de l'unité.

Évaluation formative

- Observation de l'élève lorsqu'il joue la partition.
- Les interrogations : questionner oralement les élèves pour préciser les améliorations depuis leur dernière interprétation.

Évaluation de l'application des notions théoriques lors des activités proposées.

Évaluation sommative :

- Entrevue et conférence avec l'élève sur les concepts étudiés lorsqu'il interprète sa pièce.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H. *Vibration 01*. Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005. p. 30 à 55

DE MÉLO, Dorvalino (coordinateur). *Musicontact 5 volumes*. les éditions 5 enreg., 1986.

École de musique Vincent d'Indy, *Théorie de la musique*. Outremont, Éditions Juillet, 1992. 170 p.

Répertoire

PEARSON, Bruce. *Standard of Excellence*. Neil A Kjos Music Co. San Diego, Publisher, 1993.

PLOYHAR, James D. *L'orchestre à vent moderne*. Miami, Belwin Mills Inc., 1977.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A3.

composer une pièce musicale en suivant l'ensemble des étapes du processus de création : perception, exploration, expérimentation, exécution, rétroaction.

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

A3.1

exploiter de manière personnelle les moyens sonores et les éléments de langage et de structure explorés au préalable en vue de créer une courte pièce;

A3.2

composer une courte pièce personnelle de façon à communiquer ses émotions et ses impressions.

Pistes d'enseignement

Expliquer les concepts tels que :

- la transformation du timbre (texture, couleur, épaisseur harmonique), de la hauteur, de l'intensité et de la durée par des variations de types d'attaque, de détails d'articulation, de types d'émission du son, de pression d'air ou de pression des doigts ou de la main selon le cas ou par l'utilisation d'appareils électroniques (pédales diverses, boîte de réverbération, échantillonneur, etc.
- la durée, l'intensité et le timbre :
 - la production du plus grand nombre d'idées possibles;
 - le développement des idées premières, l'embellissement, l'amélioration, rendre le travail plus complexe.
- le choix de procédés de transformation :
 - la répétition;
 - l'augmentation;
 - la diminution;
 - l'insertion de silences, etc.

Réviser les notions sur la transformation d'une mélodie.

Introduire de nouvelles notions telles que les fragments musicaux :

- rythmique;
- mélodique;
- mélodico-rythmique;
- les jeux de timbre, les jeux de hauteur non-définie, la durée relative et les variations d'intensité.

L'élève entreprend un travail de composition avec une des séquences d'application suivantes :

- pour tout le groupe;
- en petit groupe;
- individuellement.

Pistes d'évaluation

Journal de bord :

- L'élève prend en note les explications données par l'enseignant afin de lui présenter son cheminement.

Évaluation de l'application des éléments étudiés lors d'activités proposées sur la transformation d'une mélodie simple.

Autoévaluation

- L'élève remplit une grille d'évaluation sur chaque concept développé lors de l'unité.

Journal de bord

- L'élève prend en note les explications données par l'enseignant afin de présenter son cheminement à l'enseignant.

Évaluation de la démarche d'écriture proposée.

Interrogation

- Questionner l'élève au sujet de la partition entreprise et lui permettre de donner ses commentaires.

Évaluation de la performance

- L'élève doit présenter à l'enseignant la partition choisie.

Entrevue et conférence

- L'élève doit expliquer la démarche utilisée et démontrer le résultat final.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H. *Vibration 01*. Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005. p. 56 à 85

DE MÉLO, Dorvalino (coordinateur). *Musicontact 5 volumes*. les éditions 5 enreg., 1986.

École de musique Vincent d'Indy, *Théorie de la musique*. Outremont, Éditions Juillet, 1992. 170 p.

Répertoire

PEARSON, Bruce. *Standard of Excellence*. Neil A Kjos Music Co. San Diego, Publisher, 1993.

PLOYHAR, James D. *L'orchestre à vent moderne*. Miami, Belwin Mills Inc., 1977.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A4.

procéder à des choix artistiques et créatifs judicieux dans l'interprétation du répertoire au niveau débutant.

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

A4.1

faire preuve d'un engagement personnel au cours d'activités musicales.

Pistes d'enseignement

L'enseignant peut :

- démontrer les règles d'hygiène, d'entretien et d'utilisation d'un instrument;
- donner les consignes d'organisation;
- donner les règles d'encadrement et les règles relatives au réchauffement.

L'élève doit participer de façon volontaire :

- aux activités musicales;
- aux activités d'équipes;
- aux activités d'échanges d'idées, d'opinions ou de points de vue.

L'élève doit contribuer à des discussions de groupe par l'apport d'idées et de renseignements et par des questions pertinentes.

L'élève doit exprimer de façon volontaire ses perceptions, ses émotions, ses impressions, ses préférences, etc.

Pistes d'évaluation

Journal de bord :

- L'élève maintient un journal de bord sur les règles d'hygiène, d'entretien et d'utilisation d'un instrument, sur les consignes d'organisation, sur les règles d'encadrement et sur les règles relatives au réchauffement.

Entrevue et conférence :

- L'élève explique, dans ses propres mots lors de l'entrevue, les règles de propreté, d'entretien et d'utilisation d'un instrument, les consignes d'organisation, les règles d'encadrement et les règles relatives au réchauffement.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H. *Vibration 01*. Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005. p. 74 à 83

DE MÉLO, Dorvalino (coordinateur). *Musiccontact 5 volumes*. les éditions 5 enreg., 1986.

École de musique Vincent D'INDY. *Théorie de la musique*. Outremont, Éditions Juillet, 1992. 170 p.

Répertoire

PEARSON, Bruce. *Standard of Excellence*. Neil A Kjos Music Co. San Diego, Publisher, 1993.

PLOYHAR, James D. *L'orchestre à vent moderne*. Miami, Belwin Mills Inc., 1977.

MUSIQUE

7^e ANNÉE

La culture et l'histoire

B

CULTURE ET
HISTOIRE

Septième année

LA CULTURE ET L'HISTOIRE

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B1. déterminer la chronologie des différentes périodes musicales et leurs contextes culturels.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B1.1 relier des oeuvres musicales de divers styles, de diverses époques et de différentes cultures;
- B1.2 discuter une oeuvre musicale par rapport à son contexte historique et social.

Durée

4,5 heures

4 heures

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B2. évaluer le rôle économique, social et culturel de la musique dans la société.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B2.1 discuter des différents usages de la musique dans la société;
- B2.2 déterminer les lieux et les situations où la musique est présente dans la société.

Durée

2 heures

2 heures

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

B1.

déterminer la chronologie des différentes périodes musicales et leurs contextes culturels.

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

B1.1

relier des oeuvres musicales de divers styles, de diverses époques et de différentes cultures;

B1.2

discuter une oeuvre musicale par rapport à son contexte historique et social.

Pistes d'enseignement

Explorer comment la musique reflète la culture d'un groupe ou d'une communauté, par exemple :

- le blues comme moyen d'expression des Noirs aux États-Unis;
- Michelle Boudreau-Samson qui par sa chanson « *Complainte à une grand-mère* » parle de l'assimilation chez les Acadiens et les francophones;
- les Cadiens et les groupes néo-écossais, comme Grand Dérangement, qui reflètent la culture acadienne, etc.

Expliquer les styles qui découlent des grands mouvements musicaux et discuter des différences et des ressemblances :

- contenu;
 - formes simples couplet/refrain - (A-B-A), canon, rondo - (A-B-A-C-A), thèmes et variations).
- époques;
 - période romantique,
 - période classique.
- faire écouter aux élèves des pièces de différentes époques.

Pistes d'évaluation

Journal de bord

- L'élève écrit ses impressions, ses commentaires et ses notes de cours, s'il y a lieu, dans son journal de bord.

Évaluation formative

- Les interrogations : questionner oralement les élèves sur chaque concept présenté.

Évaluation de l'application des notions enseignées lors des activités proposées.

Évaluation sommative

- Test écrit sur les notions enseignées à la fin de l'unité.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H.

Vibration 01.

Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005.

p. 121 à 126.

BERNARDO, T. et

PINEAU M. *Histoire de la musique : La musique dans l'histoire.*

Hatier, 1987.

128 p.

CHARLEY, J. *Cours*

d'histoire de la musique. (en quatre tomes).

Paris, Alphonse Leduc.

COMEAU, Gilles. *Histoire illustrée de la musique pour les jeunes musiciens.*

En cinq volumes :

- *Le Moyen Âge et la Renaissance,*

- *La période baroque,*

- *La période classique,*

- *La période romantique,*

- *Le XX^e siècle.*

Vanier, CFORP, 1999.

Dictionnaire des grands musiciens. (tomes 1 et 2).

Paris, Librairie Larousse, 1980.

MASSIN, B. et MASSIN,

J. *Histoire de la musique occidentale – Les indispensables de la musique.*

Paris, les Éditions

Fayard, 1986.

p. 131 et 132

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

B2.

évaluer le rôle économique, social et culturel de la musique dans la société.

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

B2.1

discuter des différents usages de la musique dans la société;

B2.2

déterminer les lieux et les situations où la musique est présente dans la société.

Pistes d'enseignement

Encourager l'élève à discuter des fondements de la musique dans la société d'hier et d'aujourd'hui par l'écoute d'extraits musicaux, et proposer des liens entre la danse, la musique et la culture dans différentes époques historiques.

Faire un remue-méninges avec les élèves en les questionnant sur les endroits où l'on retrouve de la musique.

Par exemple :

- à la maison (radio, télévision, système de son, ordinateur, balladeur, iPod);
- à l'école (radio scolaire);
- au cinéma (musique de film);
- au centre commercial;
- au restaurant;
- dans la rue;
- à des événements publics;
- à des événements politiques.

Pistes d'évaluation

Journal de bord

- L'élève note les fondements de la musique qu'il a trouvés dans la société d'hier et d'aujourd'hui et il dégage les liens entre la danse, la musique et la culture dans différentes époques historiques.

Interrogation

- Questionner l'élève au sujet des lieux repérés qui sont associés à de la musique.

Évaluation de la performance

- Lors de la présentation orale des résultats d'une recherche sur la musique dans la société (par exemple : sur la musique de films), utiliser une grille d'évaluation conçue pour une présentation orale.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H.

Vibration 01.

Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005.

p. 121 à 126.

BERNARDO, T. et

PINEAU M. *Histoire de la musique : La musique dans l'histoire.*

Hatier, 1987.

128 p.

CHARLEY, J. *Cours d'histoire de la musique.* (en quatre tomes).

Paris, Alphonse Leduc.

Dictionnaire des grands musiciens. (tomes 1 et 2).

Paris, Librairie Larousse, 1980.

MASSIN, B. et MASSIN, J. *Histoire de la musique occidentale – Les*

indispensables de la musique.

Paris, les Éditions

Fayard, 1986.

MUSIQUE

7^e ANNÉE

La critique et la réceptivité

C

CRITIQUE ET
RÉCEPTIVITÉ

Septième année

LA CRITIQUE ET LA RÉCEPTIVITÉ

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C1. démontrer une littératie musicale en se servant de la pensée critique.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

C1.1 connaître les principales règles et caractéristiques des moyens sonores utilisés.

Durée

2 heures

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2. démontrer une compréhension des aspects théoriques du langage musical.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.1 acquérir des automatismes de lecture à vue et de dictée rythmique dans le but d'assimiler divers éléments du langage musical;

C2.2 évaluer ses expériences musicales à partir de certains critères.

Durée

4,5 heures

3 heures

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C3. appliquer les étapes du processus d'analyse critique lors des sessions d'écoute et d'exécution.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

C3.1 explorer différents éléments de la critique musicale.

Durée

2 heures

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C1.

démontrer une littératie musicale en se servant de la pensée critique.

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

C1.1

connaître les principales règles et caractéristiques des moyens sonores utilisés.

Pistes d'enseignement

Réviser les règles de propreté et d'entretien d'un instrument (séquence d'assemblage, démontage, nettoyage adéquat, accord, manipulation soignée, entreposage, etc.).

Reconnaître les différentes voix chantées selon leur registre (soprano, alto, ténor, basse).

Nommer des moyens sonores utilisés dans la musique du présent et du passé ainsi que dans la musique de diverses cultures.

(Instruments modernes [électronique, électrique]; instruments traditionnels d'ici et quelques-uns d'ailleurs; le corps humain, des objets sonores, etc.).

Classer les instruments par famille selon les règles logiques établies par les conventions (famille des bois, des cuivres, des cordes, etc.).

Pistes d'évaluation

Interrogation

- Poser des questions aux élèves au sujet de la propreté et de l'entretien des instruments.

Observation

- Lors de la pratique des techniques à l'instrument, observer l'élève afin de s'assurer qu'il entretient proprement son instrument.

Test

- Une épreuve écrite sur les nouveaux concepts étudiés.
- Reconnaître les différentes voix présentées à l'élève selon leur registre.
- Classer les instruments par famille selon les règles logiques établies par les conventions.

Évaluation de la performance

- Une épreuve pratique sur l'application des techniques d'entretien de son instrument.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H. *Vibration 01*. Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005. p. 56 à 85

DANNHAUSER, A. *La théorie de la musique*. Paris, Éditions Henry Lemoine.

FAVRE, G., *Histoire de l'éducation musicale*. Paris, Larousse, 1980.

GRANDMONT, J. *La musique et la technologie*. Toronto, Proactions, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1990. 68 p.

PATENAUDE, J. *Invitation à la musique, cours secondaire*. (livre du maître, manuel de l'élève, enregistrements sonores), Chambly, Les éditions Albani, 1982.

PAUL, H., MILOT, L. et HIRBOUR, L. *Initiation à la littérature musicale*. (livres et disques compacts), Montréal, Les éditions Le Griffon d'argile.

STRAHAN, B. et WOOD, G. *Écoutez! Avez-vous entendu?* Toronto, Proactions, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1990. 150 p.

...suite Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

WAUGH, Alexander. *La musique comme vous ne l'avez jamais écoutée*. (comprend un disque compact de 70 minutes). Paris, Librairie Gründ, 1996. 143 p.

WEBER, Alain. *Leçons progressives de lecture et de rythme en six volumes*. Paris, Alphonse Leduc, Éditions musicales, 1976. 30 p.

Médias électroniques

BLANCHETTE, Alain et TOURIGNY, Henri. *Sur mesure*. Logiciel de formation de l'oreille musicale, Corporation Musilab inc., 1996.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.
démontrer une compréhension des aspects théoriques du langage musical.

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.1
acquérir des automatismes de lecture à vue et de dictée rythmique dans le but d'assimiler divers éléments du langage musical;

Pistes d'enseignement

Faire lire de courtes partitions ou des extraits de partitions en situation d'écoute. L'élève doit suivre le déroulement de l'oeuvre.

Demander à l'élève de déchiffrer de courtes partitions ou des extraits de partitions en langage traditionnel ou non-traditionnel.

Donner des dictées rythmiques variées en utilisant : - les deux croches, la noire, la blanche, la ronde ainsi que le soupir, la demi-pause et la pause.

Démontrer la compréhension d'un demi-ton.

Pistes d'évaluation

Évaluation formative

- L'observation de l'élève pendant la lecture d'une partition.

L'interrogation de l'élève sur les concepts étudiés dans cette même partition.

L'épreuve écrite sur la dictée rythmique et l'organisation de la gamme majeure.

...suite **Ressources
pédagogiques
recommandées**

Imprimé

WAUGH, Alexander. *La musique comme vous ne l'avez jamais écoutée.*

(comprend un disque compact de 70 minutes).

Paris, Librairie Gründ, 1996.
143 p.

WEBER, Alain. *Leçons progressives de lecture et de rythme en six volumes.*

Paris, Alphonse Leduc,
Éditions musicales, 1976.
30 p.

Médias électroniques

BLANCHETTE, Alain et
TOURIGNY, Henri. *Sur mesure.*
Logiciel de formation de l'oreille
musicale,

Corporation Musilab inc.,
1996.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND,
D. et LACHAPELLE, H.
Vibration 01.

Éditions Nouvelle Ère
inc., Canada, 2005.
p. 56 à 85

DANNHAUSER, A. *La
théorie de la musique.*

Paris, Éditions Henry
Lemoine.

FAVRE, G., *Histoire de
l'éducation musicale.*

Paris, Larousse, 1980.

GRANDMONT, J. *La
musique et la technologie.*

Toronto, Proactions,
ministère de l'Éducation
de l'Ontario, 1990.
68 p.

PATENAUDE, J.

*Invitation à la musique,
cours secondaire.*

(livre du maître, manuel
de l'élève, enregistrements
sonores).

Chambly, Les éditions
Albani, 1982.

PAUL, H., MILOT, L. et
HIRBOUR, L. *Initiation à
la littérature musicale.*

(livres et disques compacts).
Montréal, Les éditions
Le Griffon d'argile.

STRAHAN, B. et WOOD,
G. *Écoutez! Avez-vous
entendu?*

Toronto, Proactions,
ministère de l'Éducation
de l'Ontario, 1990.
150 p.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.

démontrer une compréhension des aspects théoriques du langage musical.

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.2

évaluer ses expériences musicales à partir de certains critères.

Pistes d'enseignement

Élaborer avec l'élève les critères préétablis pour évaluer (analyser) ses réalisations et celles d'autrui telles que :

- La présence des éléments musicaux :
 - l'application des règles de la technique instrumentale propre à chaque instrument;
 - le respect du texte musical;
 - la justesse et la sonorité adéquates;
 - le respect des éléments expressifs (les nuances, le mouvement d'exécution, le phrasé, le timbre, etc.);
 - la réponse au chef;
 - l'objectivité.
- La présence des composantes attendues :
 - la production d'idées en nombre suffisant;
 - l'élaboration suffisante des idées;
 - l'organisation satisfaisante des idées;
 - l'absence de clichés et l'originalité.

Pistes d'évaluation

Interrogation

- Questionner l'élève au sujet des critères utilisés pour son analyse.

Journal de bord

- L'élève note divers critères pour analyser ses réalisations.

Évaluation de la performance

- Évaluer, à partir d'une grille d'évaluation, l'analyse d'un élève sur sa réalisation personnelle.

Test

- Analyse d'un cas d'étude

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H. *Vibration 01.*

Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005.
p. 56 à 85

DANNHAUSER, A. *La théorie de la musique.*

Paris, Éditions Henry Lemoine.

FAVRE, G., *Histoire de l'éducation musicale.*

Paris, Larousse, 1980.

GRANDMONT, J. *La musique et la technologie.*

Toronto, Proactions, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1990.
68 p.

PATENAUDE, J.

Invitation à la musique, cours secondaire.

(livre du maître, manuel de l'élève, enregistrements sonores).

Chambly, Les éditions Albani, 1982.

PAUL, H., MILOT, L. et HIRBOUR, L. *Initiation à la littérature musicale.*

(livres et disques compacts).
Montréal, Les éditions Le Griffon d'argile.

STRAHAN, B. et WOOD, G. *Écoutez! Avez-vous entendu?*

Toronto, Proactions, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1990.
150 p.

...suite Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

WAUGH, Alexander. *La musique comme vous ne l'avez jamais écoutée.*

(comprend un disque compact de 70 minutes).

Paris, Librairie Gründ, 1996.
143 p.

WEBER, Alain. *Leçons progressives de lecture et de rythme en six volumes.*

Paris, Alphonse Leduc, Éditions musicales, 1976.
30 p.

Médias électroniques

BLANCHETTE, Alain et TOURIGNY, Henri. *Sur mesure.* Logiciel de formation de l'oreille musicale,

Corporation Musilab inc., 1996.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C3.

appliquer les étapes du processus d'analyse critique lors des sessions d'écoute et d'exécution.

En septième année, il est attendu que l'élève pourra :

C3.1

explorer différents éléments de la critique musicale.

Pistes d'enseignement

Faire écouter à l'élève des oeuvres musicales de divers styles, diverses époques et de différentes cultures.

L'élève doit démontrer une ouverture d'esprit.

Pistes d'évaluation

Observation

- Observer et noter les réactions de l'élève lors de l'écoute de diverses oeuvres musicales de divers styles et de différentes époques.

Partager à l'écrit ses préférences de diverses oeuvres musicales, de divers styles et de diverses époques.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

DE MÉLO, Dorvalino (coordinateur). *Musiccontact 5 volumes.*

les éditions 5 enreg., 1986.

École de musique Vincent D'INDY. *Théorie de la musique.*

Outremont, Éditions Juillet, 1992. 170 p.

Répertoire

PEARSON, Bruce.

Standard of Excellence.

San Diego, Neil A Kjos Music Co. Publisher, 1993.

PLOYHAR, James D.

L'orchestre à vent moderne.

Miami, Belwin Mills Inc., 1977.

MUSIQUE

8^e ANNÉE

La créativité et la productivité

A

CRÉATIVITÉ ET
PRODUCTIVITÉ

Huitième année

LA CRÉATIVITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A1. mettre en pratique les connaissances fondamentales du langage musical dans l'improvisation, l'exécution et la pratique du solfège et de l'instrument, au niveau débutant.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A1.1 reconnaître et approfondir à l'audition des éléments musicaux plus complexes nécessaires à l'expérience musicale.

Durée

5 heures

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A2. démontrer une maîtrise des techniques de base essentielles au jeu de son instrument ou de sa voix.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A2.1 utiliser toutes les connaissances théoriques lors du travail à l'instrument;
- A2.2 exécuter et interpréter des oeuvres de répertoire de grade 1½ et 2 ayant diverses tendances musicales en respectant les éléments de langage, de structure et de technique instrumentale et en faisant preuve de musicalité de manière à en faire ressortir le caractère expressif.

Durée

5 heures

13 heures

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A3. composer une pièce musicale en suivant l'ensemble des étapes du processus de création : perception, exploration, expérimentation, exécution, rétroaction.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A3.1 improviser à l'aide d'un moyen sonore de son choix en respectant certaines consignes établies au préalable;
- A3.2 composer une courte pièce personnelle selon les critères identifiés.

Durée

5 heures

5 heures

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A4. procéder à des choix artistiques et créatifs judicieux dans l'interprétation du répertoire au niveau débutant.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A4.1 faire preuve d'un engagement personnel et permanent au cours d'activités musicales.

Durée

4 heures

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A1.

mettre en pratique les connaissances fondamentales du langage musical dans l'improvisation, l'exécution et la pratique du solfège et de l'instrument, au niveau débutant.

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

A1.1

reconnaître et approfondir à l'audition des éléments musicaux plus complexes nécessaires à l'expérience musicale.

Pistes d'enseignement

Réviser :

- la clef de Fa;
- les signes d'altération suivants : le dièse, le bémol, le bécarre;
- toutes les notes de la portée en clef de Sol et de Fa ainsi que sur les 2 premières lignes supplémentaires;
- les nuances suivantes : pianissimo (*pp*), piano (*p*), mezzo piano (*mp*), mezzo forte (*mf*), forte (*f*), fortissimo (*ff*);
- les silences : le quart de soupir, le demi-soupir, le soupir, la demi-pause, la pause;
- les signes de prolongation (le point d'orgue, la liaison de prolongation, le point d'augmentation).

Présenter :

- l'enharmonie, les signes d'altérations accidentelles;
- le subito piano;
- la couleur (sèche, résonnante, tenue);
- la texture (granuleuse, lisse);
- la densité sonore (mince, épaisse);
- le 3^e espace supplémentaire et plus.

Pistes d'évaluation

Interrogation

- Questionner oralement les élèves sur chaque concept présenté.

Évaluation de l'application des notions théoriques lors des activités proposées.

Évaluation sommative

- Test écrit sur les notions théoriques à la fin de l'unité.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H. *Vibration 02*. Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005. p. 1 à 27

DE MÉLO, Dorvalino (coordinateur). *Musiccontact 5 volumes*. les éditions 5 enreg., 1986.

École de musique Vincent D'INDY. *Théorie de la musique*. Outremont, Éditions Juillet, 1992. 170 p.

Répertoire

PEARSON, Bruce. *Standard of Excellence*. San Diego, Neil A Kjos Music Co. Publisher, 1993.

PLOYHAR, James D. *L'orchestre à vent moderne*. Miami, Belwin Mills Inc., 1977.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A2.

démontrer une maîtrise des techniques de base essentielles au jeu de son instrument ou de sa voix.

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

A2.1

utiliser toutes les connaissances théoriques lors du travail à l'instrument;

A2.2

exécuter et interpréter des oeuvres de répertoire de grade 1½ et 2 ayant diverses tendances musicales en respectant les éléments de langage, de structure et de technique instrumentale et en faisant preuve de musicalité de manière à en faire ressortir le caractère expressif.

Pistes d'enseignement

Expliquer et montrer au tableau les concepts théoriques reliés au jeu musical à l'instrument tels que :

- lento, moderato, allegro, a tempo;
- ritenuto (*rit.*);
- glissando;
- l'écriture linéaire;
- les cellules rythmiques simples (le triolet, la croche, les deux doubles, la noire pointée suivie de la croche);
- les mesures simples ($\frac{3}{2}$);
- dal Segno (D.S.), Coda, al Fine;
- legato, staccato, accent, sforzando (*sfz*), louré (accent faible demandant de soutenir la note).

Utiliser des pièces de répertoire (par exemple : *Beauty and the Beast* et *Rim Shot Blues*) où l'élève doit exécuter et interpréter la partition en suivant les indications écrites et celles du chef d'orchestre.

Pistes d'évaluation

Interrogation

- Questionner oralement les élèves sur chaque concept présenté.

Évaluation de l'application des notions théoriques lors des activités proposées.

Évaluation sommative

- Test écrit sur les notions théoriques à la fin de l'unité.

Interrogation

- Questionner oralement les élèves pour reconnaître les améliorations depuis leur dernière interprétation.

Observation

- Observer l'élève lorsqu'il joue la partition.

Entrevue et conférence

- Sur les concepts étudiés lorsque l'élève interprète sa pièce.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H. *Vibration 02*. Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005. p. 32 à 43

DE MÉLO, Dorvalino (coordinateur). *Musiccontact 5 volumes..* les éditions 5 enreg., 1986.

École de musique Vincent D'INDY. *Théorie de la musique*. Outremont, Éditions Juillet, 1992. 170 p.

Répertoire

PEARSON, Bruce. *Standard of Excellence*. San Diego, Neil A Kjos Music Co. Publisher, 1993.

PLOYHAR, James D. *L'orchestre à vent moderne*, Miami, Belwin Mills Inc., 1977.

PLOYHAR, James D. *Rim Shot Blues*. Miami, Belwin Mills Inc., 1992.

Walt Disney (arr. Jay Bocook) *Beauty and the Beast*. Florida, Hal Leonard Publishing Corporation, 1992.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A3.

composer une pièce musicale en suivant l'ensemble des étapes du processus de création : perception, exploration, expérimentation, exécution, rétroaction.

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

A3.1

improviser à l'aide du moyen sonore de son choix en respectant certaines consignes établies au préalable;

A3.2

composer une courte pièce personnelle selon les critères identifiés.

Pistes d'enseignement

Donner des consignes telles que les chiffres indicateurs, la tonalité majeure, etc.

L'élève travaille ces consignes pour les intégrer dans sa composition.

L'élève crée sa propre composition en utilisant des éléments de l'environnement tels que : les sons, les personnages, le contenu de notation traditionnelle ou non-traditionnelle, etc.

Pistes d'évaluation

Vérifier, lors d'une présentation si l'élève a bien suivi les consignes et les critères.

Évaluation de la performance

- Évaluation de la transformation d'une mélodie simple lors de l'application d'activités proposées.

Évaluation de la performance

- L'élève doit présenter à l'enseignant sa composition.

Entrevue et conférence

- L'élève doit expliquer la démarche utilisée et présenter le résultat final.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H. *Vibration 02*. Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005. p. 73 à 80

DE MÉLO, Dorvalino (coordinateur). *Musiccontact 5 volumes*. les éditions 5 enreg., 1986.

École de musique Vincent D'INDY. *Théorie de la musique*. Outremont, Éditions Juillet, 1992. 170 p.

Répertoire

PEARSON, Bruce. *Standard of Excellence*. San Diego, Neil A Kjos Music Co. Publisher, 1993.

PLOYHAR, James D. *L'orchestre à vent moderne*. Miami, Belwin Mills Inc., 1977.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A4.

procéder à des choix artistiques et créatifs judicieux dans l'interprétation du répertoire au niveau débutant.

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

A4.1

faire preuve d'un engagement personnel et permanent au cours d'activités musicales.

Pistes d'enseignement

L'élève doit :

- s'impliquer et participer à toutes les répétitions de la salle de classe;
- partager ses opinions sur l'interprétation en cours;
- améliorer sa performance suite aux sessions d'échange d'idées.

Pistes d'évaluation

Journal de bord

- L'élève démontre son engagement personnel et permanent envers les activités musicales.

Entrevue et conférence

- L'élève explique, dans ses propres mots lors de l'entrevue, son engagement personnel et permanent envers les activités musicales.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

DE MÉLO, Dorvalino
(coordinateur). *Musiccontact*
5 volumes.

les éditions 5 enreg.,
1986.

École de musique Vincent
D'INDY. *Théorie de la*
musique.

Outremont, Éditions
Juillet, 1992.
170 p.

Répertoire

PEARSON, Bruce.

Standard of Excellence.

San Diego, Neil A Kjos
Music Co. Publisher,
1993.

PLOYHAR, James D.

L'orchestre à vent moderne.

Miami, Belwin Mills
Inc., 1977.

MUSIQUE

8^e ANNÉE

La culture et l'histoire

B

CULTURE ET
HISTOIRE

Huitième année

LA CULTURE ET L'HISTOIRE

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

B1. déterminer la chronologie des différentes périodes musicales et leurs contextes culturels.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

- | | | |
|------|--|----------------------------|
| B1.1 | relier des oeuvres musicales de divers styles, de diverses époques et de différentes cultures aux sociétés qui les ont engendrées; | Durée
4,5 heures |
| B1.2 | situer une oeuvre musicale par rapport à son contexte historique et social. | |

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

B2. évaluer le rôle économique, social et culturel de la musique dans la société.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

- | | | |
|------|---|--------------------------|
| B2.1 | faire preuve de discernement par rapport aux différents usages de la musique dans la société; | Durée
2 heures |
| B2.2 | examiner l'influence de la musique sur la consommation à partir de facteurs prédéterminés. | |

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

B1.

déterminer la chronologie des différentes périodes musicales et leurs contextes culturels.

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

B1.1

relier des oeuvres musicales de divers styles, de diverses époques et de différentes cultures aux sociétés qui les ont engendrées;

B1.2

situer une oeuvre musicale par rapport à son contexte historique et social.

Pistes d'enseignement

Visionner la pièce « *Évangéline* » des Araignés du boui boui ou écouter la chanson *Évangéline* de Marie-Jo Thériault et Rose-Marie Landry. L'élève doit faire la comparaison entre les événements de la pièce et ceux d'aujourd'hui.

Préparer une critique pour publication dans la classe ou dans le journal de l'école.

Reconnaître et décrire la différence entre la musique à programme (par exemple : *Les quatre saisons* d'Antonio Vivaldi) et la musique pure (par exemple : *Toccata en Ré mineur* de Johann Sébastien Bach).

Reconnaître les époques :

- la période baroque;
- la Renaissance.

Pistes d'évaluation

Évaluation de la performance

- Lors de la présentation de la critique, utiliser une grille d'évaluation pour évaluer la critique.

Journal de bord

- L'élève indique les différences entre la musique à programme et la musique pure.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H. *Vibration 02*. Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005. p. 136.

BERNARDO, T. et PINEAU, M. *Histoire de la musique : La musique dans l'histoire*. Hatier, 1987. 128 p.

COMEAU, Gilles. *Histoire illustrée de la musique pour les jeunes musiciens*.

En cinq volumes :

- *Le Moyen Âge et la Renaissance,*
- *La période baroque,*
- *La période classique,*
- *La période romantique,*
- *Le XX^e siècle.*

Vanier, CFORP, 1999.

PAUL, H., MILOT, L. et HIRBOUR, L. *Initiation à la littérature musicale*. (livres et disques compacts), Montréal, Les éditions Le Griffon d'argile.

Enregistrement

Évangéline.

Les araignées du Boui-Boui (théâtre)

Évangéline.

Marie-Jo Thériault et Rose-Marie Landry (chanson)

Médias électroniques

Musi-club :

<http://www.musi-club.qc.ca>

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

B2.

évaluer le rôle économique, social et culturel de la musique dans la société.

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

B2.1

faire preuve de discernement par rapport aux différents usages de la musique dans la société;

B2.2

examiner l'influence de la musique sur la consommation à partir de facteurs prédéterminés.

Pistes d'enseignement

Expliquer l'influence omniprésente de la musique dans la société :

- dans les médias;
- comme loisir;
- dans la vie de tous les jours;
- etc.

Préciser comment la musique amène à consommer un produit ou un service parce qu'elle correspond à des facteurs esthétiques, personnels, symboliques et psychologiques.

Pistes d'évaluation

Journal de bord

- L'élève relève, sur une certaine période de temps, les influences de la musique dans son quotidien.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H.

Vibration 02.

Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005.

p. 92 à 135.

Médias

- Télévision
- Journaux
- Radio
- Revues

Portfolio :

- L'élève prépare un exemple de chaque facteur : esthétique, personnel, symbolique et psychologique.

MUSIQUE

8^e ANNÉE

La critique et la réceptivité

C

CRITIQUE ET
RÉCEPTIVITÉ

Huitième année

LA CRITIQUE ET LA RÉCEPTIVITÉ

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C1. démontrer une littératie musicale en se servant de la pensée critique.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

C1.1 connaître les éléments du langage et de la structure nécessaires à l'activité musicale.

Durée

2,66 heures

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2. démontrer une compréhension des aspects théoriques du langage musical.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.1 discerner les différents éléments de la structure d'une oeuvre;

C2.2 exprimer ses choix personnels à partir d'expériences musicales vécues en classe ou ailleurs.

Durée

2,66 heures

2,66 heures

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C3. appliquer les étapes du processus d'analyse critique lors des sessions d'écoute et d'exécution.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

C3.1 reconnaître des éléments spécifiques de la critique musicale.

Durée

3,5 heures

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C1.

démontrer une littératie musicale en se servant de la pensée critique.

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

C1.1

connaître les éléments du langage et de la structure nécessaires à l'activité musicale.

Pistes d'enseignement

Relever :

- la terminologie propre à chacun des éléments musicaux;
- les symboles graphiques représentant les éléments musicaux;
- les principales caractéristiques de divers modes d'organisation du son;
- certaines formes musicales utilisées dans le cadre des activités musicales.

Pistes d'évaluation

Test

- Test écrit sur les notions théoriques à la fin de l'unité

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H.

Vibration 02.

Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005.

p. 62 à 72

École de musique Vincent D'INDY. *Théorie de la musique.*

Outremont, Éditions Juillet, 1992.

170 p.

Musiccontact 1 à 5.

Longueuil, J. C. L.

Cartier Orchestration Inc., 1990.

Répertoire

PEARSON, Bruce.

Standard of Excellence.

San Diego, Neil A Kjos

Music Co. Publisher,

1993.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.

démontrer une compréhension des aspects théorique du langage musical.

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.1

discerner les différents éléments de la structure d'une oeuvre;

C2.2

exprimer ses choix personnels à partir d'expériences musicales vécues en classe ou ailleurs.

Pistes d'enseignement

Faire découvrir la forme d'une oeuvre entendue ou jouée, par l'écoute ou par l'analyse de la partition ([A-B-A], couplets / refrain, canon, rondo, thèmes et variations).

Expliquer les principales caractéristiques d'une oeuvre quant aux procédés d'écriture employés par l'écoute ou par l'analyse de la partition (les répétitions de motifs rythmiques, les répétitions de motifs mélodiques, *ostinatos*).

Remettre aux élèves une sélection d'oeuvres différentes et d'époques différentes.

Montrer comment faire un choix en se référant à divers facteurs d'appréciation.

Montrer comment remettre en question les choix dans le but de les transformer, si cela est nécessaire, ou de les préciser.

Pistes d'évaluation

Test

- Test écrit sur les notions à la fin de l'unité

Observation

- Observer l'élève lorsqu'il exprime ses choix personnels.

Interrogation

- Questionner oralement les élèves sur chaque concept présenté.

Journal de bord

- L'élève démontre comment faire un choix en se référant à divers facteurs d'appréciation. Il montre comment remettre en question des choix dans le but de les transformer, si cela est nécessaire, ou de les préciser.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H.

Vibration 02.

Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005.

p. 62 à 72 et 73 à 81

École de musique Vincent D'INDY. *Théorie de la musique.*

Outremont, Éditions Juillet, 1992.

170 p.

Musiccontact 1 à 5.

J. C. L. Cartier

Orchestration Inc.,

Longueuil, 1990.

Répertoire

PEARSON, Bruce.

Standard of Excellence.

San Diego, Neil A Kjos

Music Co. Publisher,

1993.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C3.

appliquer les étapes du processus d'analyse critique lors des sessions d'écoute et d'exécution.

En huitième année, il est attendu que l'élève pourra :

C3.1

reconnaître des éléments spécifiques de la critique musicale.

Pistes d'enseignement

Expliquer comment faire une critique à partir de points de repère tels que :

- la réaction initiale;
- la description;
- l'analyse;
- l'interprétation;
- le jugement;
- etc.

Faire écouter à l'élève des oeuvres musicales de divers styles, de diverses époques et de différentes cultures. L'élève explique ses préférences.

Démontrer une ouverture d'esprit.

Pistes d'évaluation

Observation

- Observer et noter les réactions de l'élève lors de l'écoute de diverses oeuvres musicales, de divers styles et de différentes époques.

Évaluation de la performance et évaluation par les pairs

- L'élève présente oralement une critique à ses pairs. Lors de la présentation, l'enseignant et les élèves utilisent une grille d'évaluation avec une échelle d'appréciation pour évaluer la présentation.

L'élève partage à l'écrit ses préférences des diverses oeuvres musicales, des divers styles et des différentes époques et il justifie ses choix selon les critères établis.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

DE MÉLO, Dorvalino (coordinateur), *Musicontact* 5 volumes.

les éditions 5 enreg., 1986.

École de musique Vincent D'INDY. *Théorie de la musique*.

Outremont, Éditions Juillet, 1992. 170 p.

Répertoire

PLOYHAR, James D.

L'orchestre à vent moderne.

Miami, Belwin Mills Inc., 1977.

PEARSON, Bruce.

Standard of Excellence.

San Diego, Neil A Kjos Music Co. Publisher, 1993.

MUSIQUE

9^e ANNÉE

La créativité et la productivité

A

CRÉATIVITÉ ET
PRODUCTIVITÉ

Neuvième année

LA CRÉATIVITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A1. mettre en pratique les connaissances fondamentales du langage musical dans l'improvisation, l'exécution et la pratique du solfège et de l'instrument, au niveau débutant.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

	Durée
A1.1 mettre en musique les signes représentatifs du langage musical élémentaire en exécutant des exercices avec la voix ou l'instrument;	2 heures
A1.2 suivre toutes les indications italiennes de la notation musicale;	1 heures
A1.3 reconnaître à l'oreille en solfiant ou en transcrivant en notation des regroupements rythmiques simples dans les mesures $\frac{4}{4}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{2}{4}$, $\frac{2}{2}$, des intervalles de la gamme majeure, une mélodie très simple de tonalité majeure;	7 heures
A1.4 distinguer la consonance et la dissonance dans une variété de contextes.	3 heures

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A2. démontrer une maîtrise des techniques de base essentielles au jeu de son instrument ou de sa voix.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

	Durée
A2.1 jouer de son instrument ou chanter en : <ul style="list-style-type: none"> - exécutant quatre gammes majeures et la gamme chromatique - contrôlant la dynamique notée ou contextuelle ainsi que les changements d'intensité - lisant et en exécutant le doigté et en maintenant une intonation juste du registre - produisant la hauteur juste des notes aux niveaux mélodique et harmonique - gardant une mesure constante avec la métrique appropriée - insérant les valeurs rythmiques - exécutant avec précision les articulations notées ou contextuelles servant à accentuer, à détacher ou à lier les sons - maintenant une posture appropriée; 	8 heures
A2.2 réaliser des enregistrements en utilisant les techniques analogiques et les nouvelles technologies.	6 heures

Neuvième année

LA CRÉATIVITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A3. composer une pièce musicale en suivant l'ensemble des étapes du processus de création : perception, exploration, expérimentation, exécution, rétroaction.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A3.1 composer une oeuvre personnelle en utilisant le rythme, la forme et la mélodie et en suivant certains principes musicaux;
 A3.2 explorer des moyens d'expression variés en expérimentant à l'aide de son instrument et de sa voix.

Durée

3 heures

2 heures

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A4. procéder à des choix artistiques et créatifs judicieux dans l'interprétation du répertoire au niveau débutant.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- A4.1 interpréter des pièces de styles et de genres divers en insistant sur l'expression artistique, comme le phrasé.

Durée

4 heures

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A1.

mettre en pratique les connaissances fondamentales du langage musical dans l'improvisation, l'exécution et la pratique du solfège et de l'instrument, au niveau débutant.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A1.1

mettre en musique les signes représentatifs du langage musical élémentaire en exécutant des exercices avec la voix ou l'instrument;

A1.2

suivre toutes les indications italiennes de la notation musicale;

Pistes d'enseignement

Notation et interprétation

- préparer des exercices théoriques et des épreuves portant sur l'identification des notes;
- préparer des appuis visuels : les fonctions de la musique dans la société;
- s'assurer d'avoir un piano ou une représentation visuelle d'un clavier;
- préparer l'équipement technologique : un système MIDI avec connexion vidéo en guise de démonstration audiovisuelle (optionnel);
- s'assurer d'obtenir des cahiers et des feuilles de portées.

Enseignement magistral avec notes données au tableau ou aux élèves.

Préparer une boîte à étiquettes pour piger des étiquettes avec la terminologie italienne.

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Commentaires anecdotiques
- Observation

Évaluation formative

- Vérification des tâches assignées et de la prise de notes
- Questions et réponses
- Démonstration des habiletés (exercices), évaluation des travaux

Évaluation sommative

- Barème d'évaluation (exercices)
- Épreuve de fin d'activité
- Épreuve de fin d'unité
- Démonstration des habiletés (exercices rythmiques)

Évaluation diagnostique

- Observer le comportement de chaque groupe et s'assurer qu'il a bien compris les directives.

Évaluation formative

- Répondre aux questions
- Offrir des suggestions

Évaluation sommative

- Épreuve écrite

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

MASSIE, Pierre et
RANGER, Richard.

Concepts musicaux.

- Cahier d'exercices, t.1,
 - Manuel de l'élève, t.1,
 - Guide pédagogique, t.1.
- Vanier, CFORP, 1991.

MASSIN, B, et

MASSIN, J. *Histoire de la musique occidentale - Les indispensables de la musique.*

Paris, 1986.

p. 125 à 149.

WHARRAM, Barbara.

Notions élémentaires de musique.

Oakville, Frederic

Harris Music, 1986.

p. 202

Médias électroniques

Site de Laurent Gauthier

<http://etiop.free.fr/>

Théorie de la musique

[http://www.](http://www.theoriedelamusique.com/musique/pageprincipale.html)

[theoriedelamusique.com/musique/pageprincipale.html](http://www.theoriedelamusique.com/musique/pageprincipale.html)

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A1.

mettre en pratique les connaissances fondamentales du langage musical dans l'improvisation, l'exécution et la pratique du solfège et de l'instrument, au niveau débutant.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A1.3

reconnaître à l'oreille en solfiant ou en transcrivant en notation, des regroupements rythmiques simples dans les mesures $\frac{4}{4}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{2}{4}$, $\frac{2}{2}$, des intervalles de la gamme majeure, une mélodie très simple de tonalité majeure;

Pistes d'enseignement

Étape A : Dictées rythmiques

L'enseignant doit :

- dicter les enchaînements rythmiques au son du métronome, jouer la dictée au complet, répéter chaque enchaînement une fois et inviter l'élève à transcrire ce qu'il entend;
- demander aux élèves d'échanger les copies afin de corriger la dictée. Des points sont accordés pour la précision du rythme et le regroupement des valeurs rythmiques selon l'unité de temps.

L'élève doit :

- écouter la dictée au complet et consulter le menu des rythmes nouveaux (par exemple : la syncope, la croche, le demi-soupir);
- inscrire le nombre de notes entendues et regrouper les notes en fonction de l'unité de temps;
- exécuter la dictée et corriger la copie d'un autre élève;
- reprendre sa dictée et l'exécuter en la frappant, en la comptant à voix haute ou en la jouant avec son instrument.

Étape B : Dictée d'intervalles majeurs ascendants et descendants

L'enseignant doit :

- jouer la gamme de Do Majeur dans sa forme ascendante et dans sa forme descendante;
- demander à l'élève de la chanter en nommant les notes;
- jouer un intervalle (par exemple : l'octave), demander à l'élève de le nommer selon son classement et répéter la procédure jusqu'à la fin de l'exercice (faire 8 à 10 intervalles).

L'élève doit :

- écouter les intervalles joués au piano et les mémoriser en les chantant intérieurement;
- examiner le menu d'intervalles présentés au tableau et nommer chaque intervalle en inscrivant le chiffre arabe qui y correspond;
- corriger la copie d'un autre élève. L'enseignant note le résultat.

Étape C : Imitation - « Répète ce que tu entends »

L'enseignant doit :

- proposer un jeu qui fait appel à la sensibilité auditive de l'élève;
- jouer au piano le premier intervalle ascendant ou descendant de la gamme majeure en évitant de montrer la disposition de ses doigts sur le clavier et demander à l'élève de nommer l'intervalles joué et de produire la deuxième note de l'intervalles avec son instrument;
- rendre l'exercice plus complexe lorsque l'élève devient habile et tendre vers l'enchaînement mélodique.

L'élève doit :

- écouter attentivement les notes jouées par l'enseignant, reconnaître l'intervalles et l'exécuter avec son instrument;
- exécuter l'intervalles selon la battue et le rythme imposés par l'enseignant;
- noter ses résultats sur une fiche d'observation.

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Répétition, observation et écoute (concepts enseignés, capacité auditive des élèves concernant la reconnaissance et la reproduction de l'intervalle simple)
- Grille d'observation

Évaluation formative

- Démonstration des habiletés (dictées rythmiques et mélodiques, mesures rattachées aux formes de danse, rythmes et intervalles à l'aide de l'instrument, fiche d'écoute).

Évaluation sommative

- Épreuve théorique de fin d'unité.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Manuels pédagogiques :
WEBER, Alain. *Leçons progressives de lecture et de rythme en six volumes.*

Paris, Alphonse Leduc,
Éditions musicales,
1976.
p. 30

Personnes ressources

Élèves capables de
jouer le rôle de chef
d'orchestre

Médias électroniques

BLANCHETTE, Alain et
TOURIGNY, Henri. *Sur mesure, Logiciel de formation de l'oreille musicale.*

Corporation Musilab
inc., 1996.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A1.

mettre en pratique les connaissances fondamentales du langage musical dans l'improvisation, l'exécution et la pratique du solfège et de l'instrument, au niveau débutant.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A1.4

distinguer la consonance et la dissonance dans une variété de contextes.

Pistes d'enseignement

Étape A : Définir la musique

L'enseignant doit :

- organiser une séance de remue-méninges et, à partir d'extraits musicaux, orienter la discussion vers les multiples définitions de la musique : l'art des sons, le langage universel, le langage expressif, la création artistique.

L'élève doit :

- participer au remue-méninges, faire de l'écoute active et tenter de définir la musique de façon globale.

Étape B : Principes acoustiques du son

L'enseignant doit :

- encourager l'élève à prendre des notes et expliquer la notion du son et des principes acoustiques;
- relever et analyser des sons et certains environnements sonores par des démonstrations.

L'élève doit :

- prendre des notes, relever divers environnements sonores par des démonstrations.

Étape C : Paramètres du son

L'enseignant doit :

- animer une discussion au sujet des caractéristiques de l'environnement sonore et des sons musicaux en se servant de démonstrations musicales.

L'élève doit :

- écouter et distinguer les paramètres et les caractéristiques des bruits et des sons musicaux, à partir des extraits et des effets sonores.

Étape D : Fonctions de la musique

L'enseignant doit :

- faire ressortir la présence et l'effet de la musique dans divers secteurs d'activités humaines et dans diverses traditions, par le biais d'extraits musicaux (par exemple : la marche militaire, l'hymne national) et de ressources visuelles variées (par exemple : les photographies, les œuvres d'art).

L'élève doit :

- relever les fonctions de la musique à diverses époques, à partir des ressources visuelles présentées, et les noter dans son journal de bord.

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Observation et commentaires anecdotiques
- Qualité des réponses

Évaluation formative

- Liste de vérification (organiser l'information)
- Journal d'apprentissage

Évaluation sommative

- Démonstration des habiletés et l'atteinte des objectifs visés
- Épreuve de fin d'unité

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

PATENAUDE, J.

Invitation à la musique, cours secondaire.

(livre du maître, manuel de l'élève, enregistrements sonores),

Chambly, Les éditions Albani, 1982.

PAUL, H., MILOT, L. et HIRBOUR, L. *Initiation à la littérature musicale.*

(livres et disques compacts), Montréal, Les éditions Le Griffon d'argile,

WAUGH, Alexander. *La musique comme vous ne l'avez jamais écoutée.*

(comprend un disque compact de 70 minutes)
Paris, Librairie Gründ, 1996. 143 p.

Ouvrages généraux/de référence/de consultation : *La petite encyclopédie de la musique.*

Paris, Éditions du regard, 1997.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A2.

démontrer une maîtrise des techniques de base essentielles au jeu de son instrument ou de sa voix.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A2.1

jouer de son instrument ou chanter en :

- exécutant quatre gammes majeures et la gamme chromatique
- contrôlant la dynamique notée ou contextuelle ainsi que les changements d'intensité
- lisant et en exécutant le doigté et maintenir une intonation juste du registre
- produisant la hauteur juste des notes aux niveau mélodique et harmonique
- gardant une mesure constante avec la métrique appropriée
- insérant les valeurs rythmiques
- exécutant avec précision les articulations notées ou contextuelles servant à accentuer, à détacher ou à lier les sons
- maintenant une posture appropriée;

Pistes d'enseignement

Étape A : Jouer sur la grande portée

L'enseignant doit :

- réviser les notions théoriques de l'exécution instrumentale (par exemple : les chiffres indicateurs, la pulsation, le rythme, la clé, la portée, les indications dynamiques);
- montrer le doigté correct dans la position de Do en faisant remarquer aux élèves le rapport entre la position de leur corps au Do central et la position de leurs mains sur le clavier, et en insistant sur le respect du doigté suggéré;
- montrer le contraste dynamique *mp*, *mf* et *f* en expliquant la façon correcte d'appuyer sur la clé à l'attaque et en faisant référence aux éléments du langage musical.

L'élève doit :

- participer à la révision en frappant et en comptant la mesure et le rythme, en jouant et en comptant à voix haute, en jouant et en chantant les paroles s'il y en a ou en jouant et en solfiant (nommant les noms des notes).

Étape B : Intervalles mélodiques

L'enseignant doit :

- expliquer ce que sont les intervalles, ce qui les différencie et ce qui les caractérise, et encourager l'élève à nommer des mélodies connues commençant par les intervalles étudiés en classe;
- fournir la nomenclature des intervalles (par exemple : l'unisson, la seconde, la tierce, la quarte, la quinte, la sixte, la septième, l'octave) et encourager les élèves à utiliser le nouveau vocabulaire lors de leurs discussions;
- faire de l'écoute active, prendre des notes, jouer les notes pour comprendre la différence et le caractère de chaque intervalle et faire l'inventaire des mélodies qui utilisent ces intervalles. (par exemple : Do-Mi : *D'où viens-tu bergère*, Do-Fa : *Ce n'est qu'un aurore*, Do-Sol : *Ah ! Que dirais-je maman* ou *Star Wars*).

Étape C : Intervalles harmoniques

L'enseignant doit :

- Expliquer et montrer l'intervalles harmonique ainsi que la notion d'harmonie, demander à l'élève d'écouter l'intervalles harmonique et de la chanter.

L'élève doit :

- Distinguer par la lecture et par oreille la différence entre l'intervalles harmonique et l'intervalles mélodique, chanter les notes de l'intervalles, distinguer les intervalles consonants des intervalles dissonants et jouer en duo avec un autre élève.

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Observation
- Démonstration des habiletés

Évaluation formative

- Grille d'observation

Évaluation sommative

- Épreuves
- Démonstration de l'atteinte des objectifs visés

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

CARSON TURNER,
Barrie. *Le piano*.

(incluant un disque compact), adaptation française Françoise Rose,
Paris, Hachette Livre/
Gautier-Languereau,
1997. 45 p.

HUOT, Cécile. *Si le piano m'était conté*.

Québec, Méridien,
1994. 108 p.

PALMER, Willard,
MORTAN Manus et VICK
LETHCO, Amanda. *Cours de base Alfred pour le piano*.

Alfred Pub. Co. Inc,
Van Nuys, CA. 914410-
0003, 1987. 96 p.

Personne ressource

- Démonstration de l'enseignant ou d'un élève expert au piano (par exemple : élève détenant une huitième année, Conservatoire ou plus)

Médias électroniques

350 pages de leçons et activités (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.unm.edu/~loritaf/pnoedmn.html>

Liens aux sites majeurs du piano (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.hnet.net/~pianotec/linksto.htm>

Cours de piano gratuits (consulté le 18 juin 1999)

<http://artdsm.com/music.html>

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A2.

démontrer une maîtrise des techniques de base essentielles au jeu de son instrument ou de sa voix.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A2.1

jouer de son instrument ou chanter en :

- exécutant quatre gammes majeures et la gamme chromatique
- contrôlant la dynamique notée ou contextuelle ainsi que les changements d'intensité
- lisant et en exécutant le doigté et maintenir une intonation juste du registre
- produisant la hauteur juste des notes aux niveaux mélodique et harmonique
- gardant une mesure constante avec la métrique appropriée
- insérant les valeurs rythmiques
- exécutant avec précision les articulations notées ou contextuelles servant à accentuer, à détacher ou à lier les sons
- maintenant une posture appropriée;

Pistes d'enseignement

Étape D : Analyse de genres musicaux

L'enseignant doit :

- noter le titre des pièces : *Jouons du Rock*, *Danse du chapeau mexicain* et *Au clair de la lune*. Par la discussion, il doit encourager les élèves à nommer les aspects qui définissent un style ou un genre en particulier (par exemple : le rock, le country, le jazz, le folklore, le classique).

Demander aux élèves de discuter des éléments du langage et de leur utilisation particulière. À l'aide du synthétiseur, l'enseignant peut faire entendre des rythmes de style rock, latin, etc.

L'élève doit :

- participer à la discussion et à un remue-méninges concernant les genres et les styles musicaux. Il doit distinguer les rythmes des styles variés;
- exécuter en groupe les pièces énoncées ci-dessus, accompagnées du rythme qui caractérise le style.

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Observation
- Démonstration des habiletés

Évaluation formative

- Grille d'observation

Évaluation sommative

- Épreuves
- Démonstration de l'atteinte des objectifs visés

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

CARSON TURNER,
Barrie. *Le piano*.

(incluant un disque compact), adaptation française Françoise Rose,
Hachette Livre/Gautier-Languereau, Paris, 1997. 45 p.

HUOT, Cécile. *Si le piano m'était conté*.

Québec, Méridien, 1994. 108 p.

PALMER, Willard,
MORTAN Manus et VICK LETHCO, Amanda. *Cours de base Alfred pour le piano*.

Alfred Pub. Co. Inc,
Van Nuys, CA. 914410-0003, 1987. 96 p.

Personne ressource

- Démonstration de l'enseignant ou d'un élève expert au piano (par exemple : élève détenant une huitième année, Conservatoire ou plus)

Médias électroniques

350 pages de leçons et activités (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.unm.edu/~loritaf/pnoedmn.html>

Liens aux sites majeurs du piano (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.hnet.net/~pianotec/linksto.htm>

Cours de piano gratuits (consulté le 18 juin 1999)

<http://artdsm.com/music.html>

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A2.

démontrer une maîtrise des techniques de base essentielles au jeu de son instrument ou de sa voix.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A2.2

réaliser des enregistrements en utilisant les technologies analogiques et les nouvelles technologies.

Pistes d'enseignement

Étape A : Enregistrements audio et vidéo

- Expliquer et montrer l'installation de l'équipement audio ainsi que les raccords nécessaires pour réaliser l'enregistrement sonore de la performance musicale d'un soliste, d'un petit groupe ou d'un ensemble dans un espace défini (par exemple : les prises, les bandes magnétiques). Expliquer aussi les fonctions (par exemple : rembobiner, jouer, enregistrer, programmer, dupliquer, copier, dolby) et les types d'enregistrements (par exemple : numérique, analogue, doublage) qui se trouvent dans un document d'appui remis au préalable.
- L'élève doit lire le matériel d'appui, observer la démonstration de l'enseignant et poser des questions à la fin de la présentation.

Étape B : Saisie du son - micros et instruments

- Faire plusieurs démonstrations d'enregistrements sonores avec un soliste, avec un petit groupe et avec un ensemble.
- Demander à un soliste de jouer un extrait et faire une prise de son en omettant intentionnellement de régler le niveau d'intensité.
- Demander à l'élève de commenter la qualité du son et d'expliquer les caractéristiques ainsi que les méthodes d'enregistrement (par exemple ; la distorsion, le seuil, l'intensité, les ajustements).
- Continuer les démonstrations, expliquer les réglages, les genres de micros et leurs positions par rapport à la source du son (par exemple : l'instrument à vent, la caisse claire).

Contenu abordé :

- la grandeur d'un espace;
- les matériaux de construction utilisés (le reflet - la vitre, le béton, le métal et l'absorption du son - les rideaux, le tapis);
- la forme de l'espace;
- la propagation des ondes (la nuit par rapport au jour - quelles sont les différences et pourquoi ?);
- la réverbération.

L'élève doit :

- découvrir les principes de l'enregistrement sonore, les genres de micros et leurs particularités;
- utiliser le document d'appui et mettre à jour son journal d'apprentissage;
- s'exercer à faire les raccords et montrer une certaine facilité à manipuler et à régler l'équipement.

Étape C : Considérations acoustiques

- Expliquer les propriétés acoustiques de certains matériaux (par exemple : le béton, le métal, le tapis, le bois) et de certains espaces (par exemple : la grandeur, la forme) en explorant et en comparant avec l'élève différents endroits à l'école et à l'extérieur;
- Remettre la grille d'observation que l'élève doit compléter.

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Surveiller la manutention de l'équipement.

Évaluation formative

- Corriger par explication et démonstration.
- Intervenir auprès du groupe et mettre en commun les problèmes rencontrés.

Évaluation sommative

- Compléter la grille d'observation.

Ressources pédagogiques recommandées

Personne ressource

- Équipe technique de l'école
- Collègue de travail

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A3.

composer une pièce musicale en suivant l'ensemble des étapes du processus de création : perception, exploration, expérimentation, exécution, rétroaction.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A3.1

composer une oeuvre personnelle en utilisant le rythme, la forme et la mélodie et en suivant certains principes musicaux;

Pistes d'enseignement

Étape A : Processus créateur

- Expliquer le processus de création et remettre la documentation d'appui.
- L'élève doit faire de l'écoute active et prendre des notes.

Étape B : Composition rythmique

- Expliquer, par le biais d'extraits musicaux ou d'exercices de composition, ce qu'est la composition rythmique ainsi que les principes d'unité et de variété qui la régissent.
- Présenter et expliquer une grille d'évaluation, inviter les élèves à se regrouper et appuyer chaque groupe dans la création d'une composition rythmique à trois parties.
- Recueillir la partition créée aux fins de consultation, se joindre à un groupe, créer la composition rythmique, remettre la partition créée et l'ajuster à la suite des commentaires apportés, au besoin.

L'élève doit :

- faire de l'écoute active, annoter la grille d'évaluation aux fins de consultation, se joindre à un groupe, créer la composition rythmique, remettre la partition créée et l'ajuster à la suite des commentaires de l'enseignant.

Étape C : Convention de présentation et d'exécution devant un groupe

- Montrer la façon de se présenter et d'exécuter la composition devant la classe.
- Inviter les groupes à discuter de la démarche à suivre et des façons à mettre en oeuvre les compositions pour répondre à leurs besoins.

L'élève doit observer la démonstration, discuter de la démarche avec ses collègues et arriver à un consensus se rapportant à la façon de procéder durant l'exécution de la composition.

Étape D : Exécution et évaluation

- Déterminer l'ordre des présentations, distribuer les grilles d'évaluation et faire un rappel au sujet de la signification des critères et du barème de notes (par exemple : la valeur rythmique, le jeu) :
 - prendre en considération l'évaluation de la classe dans l'évaluation finale de l'élève.

L'élève doit exécuter la composition, écouter la performance de chaque groupe, faire l'analyse critique de l'exécution et compléter et remettre la grille d'évaluation.

Pistes d'évaluation

Évaluation formative

- Démonstration des habiletés (corriger les partitions avant l'exécution)
- Barème d'évaluation (évaluation par les pairs de l'exécution de la composition)

Évaluation sommative

- Démonstration de l'atteinte des objectifs visés se rapportant aux éléments et aux principes ciblés (exécution de la composition et partition ajustée).

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Le curriculum de l'Ontario
9^e et 10^e année.

Toronto, Éducation
artistique, 1999. p. 62.

Médias électroniques

Ateliers de création musicale
(consulté le 8 juillet 2004)

[http://perso.wanadoo.
fr/creatmusic/accueil.htm](http://perso.wanadoo.fr/creatmusic/accueil.htm)

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A3.

composer une pièce musicale en suivant l'ensemble des étapes du processus de création : perception, exploration, expérimentation, exécution, rétroaction.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A3.2

explorer des moyens d'expression variés en expérimentant à l'aide de son instrument et de sa voix.

Pistes d'enseignement

Étape A : Démonstration

Distribuer un document d'appui expliquant les cadres organisateurs de l'improvisation et produire graphiquement certains repères.

Faire une démonstration à l'aide de son instrument en utilisant le langage musical et les éléments qui constituent des repères (les gammes, l'organisation harmonique, les thèmes rythmiques ou mélodiques).

L'élève doit :

- se familiariser avec les règles de l'improvisation et poser des questions;
- copier la représentation graphique sur des feuilles de portées;
- porter une attention à la démonstration de l'enseignant.

Étape B : Expérimentation

Utiliser le système de pairage.

Accorder 10 minutes pour explorer une improvisation.

Suggérer l'utilisation d'un motif connu (rythmique ou mélodique) pour créer une unité dans la phrase musicale.

Proposer à l'élève de noter les idées musicales (enchaînements) qu'il conçoit et d'explorer les idées au piano.

Explorer et créer une mélodie nouvelle et originale en s'inspirant de la démarche suggérée par l'enseignant.

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Observation des groupes de travail

Évaluation formative

- Intervention par le commentaire et la discussion;
- Autoévaluation à partir de la grille d'évaluation du rendement construit par les élèves lors du remue-méninges.

Ressources pédagogiques recommandées

Personnes ressources

- Expérience et formation musicales de l'enseignant spécialiste.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A4.

procéder à des choix artistiques et créatifs judicieux dans l'interprétation du répertoire au niveau débutant.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

A4.1

interpréter des pièces de styles et de genres divers en insistant sur l'expression artistique, comme le phrasé.

Pistes d'enseignement

Étape A : Répétition d'ensemble

Commencer la leçon par une séance de réchauffement.

Expliquer et montrer les nouveaux concepts par l'exécution, la présentation graphique ou les enregistrements sonores.

Corriger et conseiller l'élève, la section ou l'ensemble au sujet de passages difficiles ou de difficultés techniques particulières en intervenant de façon régulière lors de la répétition générale et de l'exécution du nouveau matériel.

L'élève doit :

- commencer la leçon par une séance de réchauffement et interpréter le répertoire à l'étude;
- répéter seul, avec sa section et avec l'ensemble;
- mettre à jour son journal de bord en notant les éléments et les nouveaux concepts théoriques et les interventions du chef d'orchestre (conseils techniques et pratiques, liens entre les concepts théoriques et le langage musical, l'histoire et l'analyse du répertoire);
- poursuivre son apprentissage en répétant les pièces de répertoire de façon quotidienne à la maison.

Listes des nouveaux concepts présentés dans cette activité :

- Styles musicaux de la Russie, du Mexique, des États-Unis (croissance du registre).

Étape B : Répétition d'ensemble

Procéder à la lecture dirigée d'une nouvelle partition et demander à l'élève de porter une attention particulière à l'ensemble des signes au début de la composition (la mesure, le tempo, l'armature).

Procéder à l'analyse de la pièce en relevant les thèmes mélodiques, les éléments rythmiques et le rôle de chaque instrument. La période de préparation étant terminée, le chef d'orchestre lève le bâton, fait la levée et entame l'exécution de la pièce.

Assigner une section de la pièce à maîtriser et à en faire l'analyse selon les directives indiquées (par exemple : mes. 1-35).

L'élève doit :

- résumer les interventions du chef d'orchestre dans son journal d'apprentissage;
- exécuter sa partition à plusieurs reprises en respectant les conventions du jeu d'ensemble;
- répéter la section de la pièce assignée.

Étape C : Répétition d'ensemble

Suivre le déroulement de l'étape B en utilisant une pièce de répertoire contrastante par rapport aux deux pièces précédentes.

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Observation de l'exécution

Évaluation formative

- Questions et réponses (l'intervention verbale, la démonstration)
- Liste de vérification (la grille d'observation)

Évaluation sommative

- Démonstration des habiletés (fiche d'évaluation sommative lors de l'épreuve de fin d'activité)

Ressources pédagogiques recommandées

Répertoire

PLOYHAR, James D.

L'orchestre à vent moderne.

Miami, Belwin Mills

Inc., 1977.

MUSIQUE

9^e ANNÉE

La culture et l'histoire

B

CULTURE ET
HISTOIRE

Neuvième année

LA CULTURE ET L'HISTOIRE

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B1. déterminer la chronologie des différentes périodes musicales et leurs contextes culturels.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B1.1 expliquer la fonction de formes musicales variées à travers l'histoire;
 B1.2 situer dans un continuum historique l'invention et l'évolution de son instrument de musique.

Durée

3 heures

2 heures

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B2. évaluer le rôle économique, social et culturel de la musique dans la société.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- B2.1 décrire l'effet du contexte géographique et social sur la composition de la musique francophone et acadienne et celle d'autres groupes;
 B2.2 relever certains faits historiques qui ont marqué la musique francophone et acadienne et celle d'autres cultures.

Durée

3,5 heures

3,5 heures

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

B1.

déterminer la chronologie des différentes périodes musicales et leurs contextes culturels.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

B1.1

expliquer la fonction de formes musicales variées à travers l'histoire;

Pistes d'enseignement

Préparer un document concernant les grandes époques de l'histoire de la musique et le présenter aux élèves.

Préparer des extraits musicaux en guise de démonstration.

Rassembler des images de costumes et d'instruments des époques étudiées.
Trouver des portraits de compositeurs célèbres.

Préparer une présentation multimédia à partir des grandes époques de l'histoire de la musique.

Reconnaître les époques :

- le Moyen-Âge;
- le XX^e siècle.

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Répétition à partir des concepts enseignés

Évaluation formative

- Vérification de l'exactitude de la prise de notes
- Interroger les élèves sur les concepts enseignés

Évaluation sommative

- Épreuve théorique de fin d'unité (par exemple : l'époque, les formes, les compositeurs, les caractéristiques musicales, les grands événements).

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BENARDAEU, T., et PINEAU M. *Histoire de la musique. La musique dans l'histoire.*

Hatier, Le grenier des merveilles.

CHAILLEY, J. *Cours d'histoire de la musique.* (en quatre tomes).

Paris, Alphonse Leduc.

COMEAU, Gilles. *Histoire illustrée de la musique pour les jeunes musiciens.*

En cinq volumes :

- *Le Moyen Âge et la Renaissance,*
- *La période baroque,*
- *La période classique,*
- *La période romantique,*
- *Le XX^e siècle.*

Vanier, CFORP, 1999.

La bonne chanson.

Québec, Les Entreprises Culturelles Enr., 1982.
p. 141

MASSIE, Pierre et RANGER, Richard.

Concepts musicaux.

- Manuel de l'élève, t.1,
 - Cahier d'exercice, t.1,
- Vanier, CFORP, 1991.

Science de la musique et dictionnaire de la musique.

coll. Marc Honegger, 5 volumes, Paris, Bordas, 1976.

Logiciel :

Histoire de la musique 18^e siècle à aujourd'hui

(consulté le 18 juin 1999)

<http://www.ac.ucl.ac.be/etu/crs/resume/arke1420.html>

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

B1.

déterminer la chronologie des différentes périodes musicales et leurs contextes culturels.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

B1.2

situer dans un continuum historique l'invention et l'évolution de son instrument de musique.

Pistes d'enseignement

Les instruments de musique

Présenter les instruments de l'orchestre en montrant l'instrument de façon visuelle et en exécutant un extrait musical à l'aide de l'instrument ou à l'aide d'un enregistrement sonore provenant de *Les instruments de l'orchestre* de Yehudi Menuhin.

Fournir les informations nécessaires au sujet des exigences et du rôle de chaque instrument, des origines et de l'évolution de l'instrument, de la méthode de production du son, des exigences particulières de chaque instrument et d'un extrait d'orchestre interprété par un professionnel. Demander aux élèves de compléter le questionnaire prévu et s'assurer que chaque élève a inscrit les informations pertinentes avant de passer à l'instrument suivant. Les instruments sont présentés selon les familles d'instruments de l'orchestre et selon l'ordre trouvé dans la partition du chef d'orchestre. Si l'enseignant n'est pas à l'aise de jouer chacun des instruments, il peut avoir recours à des vidéos. (Voir annexe 2, fiche 1)

L'élève doit :

- faire l'écoute active, se familiariser avec les instruments, compléter le questionnaire, réviser sa copie lors de la mise en commun et s'assurer d'avoir toutes les informations pertinentes;
- tenir compte des exigences particulières de chaque instrument et considérer ses aptitudes personnelles ainsi que son affinité concernant la qualité sonore afin de faire un choix éclairé de l'instrument.

Recherche sur son instrument

Diriger l'élève au centre de ressources (le laboratoire de technologie, la bibliothèque), pour faire une liste des ressources disponibles se rapportant au travail de recherche.

Expliquer les exigences relatives à l'élaboration d'un projet de recherche.

Suivi pour l'élève :

- Trouver les ouvrages de références, les livres et les cédéroms qui traitent de la musique et de l'instrument en question.
- Entreprendre sa recherche.
- Organiser un plan de recherche que l'enseignant vérifie et approuve.
- Travailler à la rédaction de son texte en suivant le processus d'écriture et en respectant son plan de recherche.
- Si possible, faire une présentation de la recherche pour ses pairs.

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Observation des élèves afin de vérifier qu'ils ne soient pas désorganisés ou qu'ils perdent leur temps.

Évaluation formative

- Démonstration des habiletés (questionnaire sur les instruments);
- Démonstration des habiletés (vérifier le travail à chaque étape).

Évaluation sommative

- Démonstration de l'atteinte des objectifs visés (épreuve de fin d'unité);
- Démonstration de l'atteinte des objectifs visés (travail de recherche) en mesurant les compétences de l'élève se rapportant aux connaissances et à la compréhension (par exemple : les faits historiques, la production du son) concernant la réflexion, la recherche (par exemple : la fluidité verbale, le raisonnement) et les rapprochements (par exemple : avec sa vie personnelle, avec la vie des artistes virtuoses de leur instrument).

Ressources pédagogiques recommandées

Logiciel :

MENUHIN, Yehudi, *Les instruments de l'orchestre*.

Select, coll. Classique, CC-15.112/13.

Les instruments à vents.

TFO, BPN : 401121

(29 minutes), séries :

Émission scolaires uniques.

Une famille d'instrument : les corde.

TFO, BPN : 401121

(26:11 minutes), séries :

Émissions scolaires uniques.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

B2.

évaluer le rôle économique, social et culturel de la musique dans la société.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

B2.1

décrire l'effet du contexte géographique et social sur la composition de la musique francophone et acadienne et celle d'autres groupes;

Pistes d'enseignement

Présenter succinctement le compositeur Tchaïkovski et la société russe de la fin du XIX^e siècle et analyser son oeuvre *Casse-Noisette*.

- Présenter l'enregistrement de la production de *Fantasia* de 1930 et comparer les techniques d'enregistrement de l'époque et les méthodes numériques utilisées aujourd'hui.

Soulever une discussion sur les sept éléments musicaux présents dans les oeuvres (la mélodie, l'harmonie, le rythme, l'écriture, l'intensité, le timbre, la forme).

Inviter les élèves à étudier l'interaction entre les éléments utilisés par le compositeur, à l'aide de questions et de réponses, et à découvrir la façon dont les principes de composition sont manipulés afin d'organiser la pièce et de susciter l'intérêt. (Voir annexe 2, fiche 3)

L'élève doit répondre à des questions telles que :

- La musique contient-elle de la répétition?
Du contraste?
- Comment le compositeur parvient-il à créer de la variété?
- Y a-t-il de la tension dans la musique?
Comment cette tension est-elle produite?
Est-ce que cette tension est résolue?
- Est-il possible de relever des phrasés qui sont semblables ou même identiques?
- Quels timbres sont présents et comment sont-ils produits?
- Quels sont les astuces du compositeur qui servent à gagner ton intérêt?

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Observation

Évaluation formative

- Autoévaluation, commentaires

Évaluation sommative

- Communication des renseignements, de l'expression d'idées, de l'utilisation des symboles artistiques et de diverses formes de communication (par exemple : orale, visuelle, écrite et musicale).

Ressources pédagogiques recommandées

Répertoire

Anna Malenfant
Arthur LeBlanc

Vidéo

Fantasia,
Walt Disney Home
Vidéo, coul.,
120 minutes (The Walt
Disney Company)

Enregistrement

Casse-Noisette.
de Tchaïkovski

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

B2.

évaluer le rôle économique, social et culturel de la musique dans la société.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

B2.2

relever certains faits historiques qui ont marqué la musique francophone et acadienne et celle d'autres cultures.

Pistes d'enseignement

Encourager l'élève à discuter des fonctions de la musique dans la société d'hier et d'aujourd'hui par l'écoute d'extraits musicaux, et proposer des liens entre la danse, la musique, la culture et les époques historiques.

Répertorier la musique de diverses cultures ainsi que les compositeurs qui l'ont marquée.

Établir des liens entre les grandes époques et le répertoire folklorique canadien français.

Associer certaines formes, mesures et danses à diverses cultures.

Connaître différents styles de musique (par exemple : la musique calypso, la musique tchèque, la musique acadienne, etc.).

Faire des liens avec les présentations lors de concerts communautaires. (Voir annexe 2, fiche 5)

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Répétition à partir des concepts enseignés

Évaluation formative

- Démonstration des habiletés (exécution des rythmes et des intervalles à l'aide de l'instrument, vérification et correction des mesures rattachées aux formes de danse).

Évaluation sommative

- Épreuve théorique de fin d'unité

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

MASSIE, Pierre et
RANGER, Richard.

Concepts musicaux.

- Manuel de l'élève, t.1,
- Cahier d'exercice, t.1,
- Guide pédagogique, t.1.
Vanier, CFORP, 1991.

*Science de la musique et
dictionnaire de la musique.*

coll. Marc Honegger, 5
volumes, Paris, Bordas,
1976.

Enregistrement

The relaxation. (boîtier de
4 disques compacts),
New York, Roselyn,
CD 3210A, CD 3210B,
CD 3210C, CD 3210D.

Global Celebration. (boîtier
de 4 disques compacts),
New York, Roselyn,
CD 3231, CD 3232,
CD 3233, CD 3234.

FIRE CROW, Joseph
and Fire Crow, *Northern
Cheyenne Flute.*
Makoché, Bismark,
1996.

*Hearts of the Nation,
Aboriginal Womens' Voices in
the Sdindré.*
Saskatoon, Sweet Grass
Record, 1997. Aw cd
Banff 97.

La nuit sur l'étang. (album
double).
distribution APCM, 1-
800-465-2726.

*Nunavik Concert, Various
Artists.*

Inakjuak, Inukshuk
Production, 1993.

...suite Ressources pédagogiques recommandées

Logiciels

- Fichier MIDI, banque de fichiers MIDI de tous genres et styles avec moteur de recherche.

site Internet :

<http://www.midifarm.com>

- Fichier MIDI, site Roland.

site Internet :

http://www.rolandca.com/f_index.html

- Chez Hergé, (la chanson d'expression française)

site Internet :

www.comnet.ca/~rg/

MUSIQUE

9^e ANNÉE

La critique et la réceptivité

C

CRITIQUE ET
RÉCEPTIVITÉ

Neuvième année

LA CRITIQUE ET LA RÉCEPTIVITÉ

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C1. démontrer une littératie musicale en se servant de la pensée critique.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C1.1 reconnaître une variété de professions reliées à l'interprétation et à la composition;
C1.2 relever des carrières dans le secteur des médias qui font appel à des compétences en musique.

Durée

2 heures

1 heure

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C2. démontrer une compréhension des aspects théoriques du langage musical.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C2.1 nommer et distinguer les intervalles contenus dans les gammes majeures et préciser l'armature qui correspond aux gammes majeures;
C2.2 définir les éléments et les principes de composition à l'aide d'une terminologie précise;
C2.3 expliquer la signification des signes essentiels de la notation musicale;
C2.4 distinguer l'écriture musicale dans la partition.

Durée

1 heure

2 heures

1,5 heure

1 heure

Résultats d'apprentissage général

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C3. appliquer les étapes du processus d'analyse critique lors de sessions d'écoute et d'exécution.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

- C3.1 différencier les éléments de la musique lors de séances d'écoute et d'exécution;
C3.2 commenter la qualité de son exécution et celle des autres à l'aide d'un vocabulaire musical juste.

Durée

2 heures

2 heures

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C1.
démontrer une littératie musicale en se servant de la pensée critique.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C1.1
reconnaître une variété de professions reliées à l'interprétation et à la composition;

Pistes d'enseignement

Présenter les métiers de musiciens d'orchestre symphonique ou autonome (par exemple : le studio, le spectacle, les orchestres de danse), d'enseignant, etc.

Créer un lien entre les métiers et les professions de la fabrication, de l'entretien et de la réparation des instruments de musique.

Déterminer en quoi consiste la carrière d'un chef d'orchestre.

Présenter la carrière d'un soliste.

Amener les élèves à aller voir ou leur suggérer d'aller voir un concert donné dans leur communauté et leur demander d'écrire une petite critique du concert. (ce qu'il a aimé ou non, le genre de musique, etc.).

Inviter un groupe de musique à venir faire un concert à l'école.

Organiser un concert avec les élèves et le présenter à l'école et à la communauté. (Voir annexe 2, fiche 6)

Pistes d'évaluation

Évaluation formative

- Interroger l'élève sur les concepts étudiés
- Auto-évaluation (grille d'évaluation)

Évaluation sommative

- Épreuve théorique de fin d'unité

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

PATENAUDE, J.

Invitation à la musique, cours secondaire.

- livre du maître,
- manuel de l'élève et
- enregistrements sonores, Chambly, Les éditions Albani, 1982.

PAUL, H., MILOT, L. et HIRBOUR, L. *Initiation à la littérature musicale.*

- livres et
- disques compacts, Montréal, Les éditions Le griffon d'argile, 1995.

PETIT, Jacques, *Manuel d'Harmonie. Livre pratique et exercices enregistrés à l'usage des enseignants et des interprètes*

en quatre tomes :

- Livre pratique, 177 p.
 - Livre théorique, 116 p.
 - Répertoire et thèmes, 192 p.
 - Improvisation et invention - 91 p.
- Institut de pédagogie musicale et chorégraphique, 1995.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C1.

démontrer une littératie musicale en se servant de la pensée critique.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C1.2

relever des carrières dans le secteur des médias qui font appel à des compétences en musique.

Pistes d'enseignement

Étudier les carrières en composition et en technique d'enregistrement dans le secteur des annonces publicitaires.

Énumérer les professions liées aux secteurs de la production et de la diffusion de la musique (par exemple : l'impresario, le technicien d'enregistrement, le chef d'orchestre, le musicien).

Énumérer les carrières en musique (par exemple : la composition, l'interprétation, l'enseignement).

Énumérer les professions qui sont directement ou indirectement liées à la production d'un récital (le chef d'orchestre, le publiciste, le critique, le régisseur de plateau).

Énumérer les métiers qui contribuent au bon déroulement d'un spectacle (le technicien de régis sonore, l'éclairagiste, le journaliste, le musicien, le chef d'orchestre).

Énumérer les métiers liés à la production de spectacle. (Voir annexe 2, fiche 6)

Pistes d'évaluation

Évaluation formative

- Interroger les élèves sur les concepts étudiés.

Évaluation sommative

- Épreuve écrite portant sur les carrières;
- Demander à l'élève de faire une recherche sur une carrière liée au monde de la musique.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

GIRARD, Luc. *Le directeur musical.*

Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1976. 372 p.

MASSIE, Pierre et RANGER, Richard.

Concepts musicaux.

- Manuel de l'élève, t.1,
 - Cahier d'exercice, t.1,
 - Guide pédagogique, t.1.
- Vanier, CFORP, 1991.

MASSIN, B., et

MASSIN, J. *Histoire de la musique occidentale - Les indispensables de la musique.*

France, p. 125 à 149.

WAUGH, Alexander. *La musique comme vous ne l'avez jamais écoutée.*

(Comprenant un disque compact de 70 minutes).

Paris, Librairie Gründ, 1996. 143 p.

WHARRAM, Barbara, *Notions élémentaires de la musique.*

Oakville, Frederic Harris Music, 1986. 202 p.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.

démontrer une compréhension des aspects théoriques du langage musical.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.1

nommer et distinguer les intervalles contenus dans les gammes majeures et préciser l'armature qui correspond aux gammes majeures;

Pistes d'enseignement

Dictées rythmiques

Dictée les enchaînements rythmiques au son du métronome, jouer la dictée au complet, répéter chaque enchaînement une fois et inviter l'élève à transcrire ce qu'il entend.

Demander aux élèves d'échanger leurs copies afin de corriger la dictée. Des points sont accordés pour la précision du rythme et le regroupement des valeurs rythmiques selon l'unité de temps.

Dictée d'intervalles majeurs ascendants et descendants.

Jouer la gamme de Do Majeur dans sa forme ascendante.

Demander à l'élève de la chanter en nommant les notes.

Jouer un intervalle (par exemple : l'octave), demander à l'élève de la nommer selon son classement et répéter la procédure jusqu'à la fin de l'exercice (faire 8 à 10 intervalles).

Imitation - « répète ce que tu entends »

Proposer un jeu qui fait appel à la sensibilité auditive de l'élève.

Jouer au piano le premier intervalle ascendant ou descendant de la gamme majeure en évitant de montrer la disposition de ses doigts sur le clavier et demander à l'élève de nommer l'intervalle joué et de produire la deuxième note de l'intervalle avec son instrument.

Rendre l'exercice plus complexe lorsque l'élève devient habile et tendre vers l'enchaînement mélodique.

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Répétition, observation et écoute (concepts enseignés, capacité auditive des élèves concernant la reconnaissance et la reproduction de l'intervalle simple);
- Grille d'observation.

Évaluation formative

- Démonstration des habiletés (dictées rythmiques et mélodiques, rythmes et intervalles à l'aide de son instrument, fiche d'écoute).

Évaluation sommative

- Épreuve théorique de fin d'unité.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

WEBER, Alain. *Leçons progressives de lecture et de rythme en six volumes.*

Paris, Alphonse Leduc, Éditions musicales, 1976. 30 p.

Logiciel

BLANCHETTE, Alain. et TOURIGNY, Henri. *Sur mesure.*

Logiciel de formation de l'oreille musicale, Corporation Musilab inc., 1996.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.

démontrer une compréhension des aspects théoriques du langage musical.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.2

définir les éléments et les principe de composition à l'aide d'une terminologie précise;

Pistes d'enseignement

Composition rythmique

L'enseignant doit :

- Réviser les concepts de la composition rythmique (par exemple : la mesure, la barre de mesure, la double barre de mesure, les chiffres indicateurs, etc.).
- Expliquer, par le biais d'extraits musicaux ou d'exercices de composition, ce qu'est la composition rythmique ainsi que les principes d'unité et de variété qui la régissent.
- Présenter et expliquer la grille d'évaluation, inviter les élèves à se regrouper et appuyer chaque groupe dans la création d'une composition rythmique à trois parties.
- Recueillir la partition créée aux fins d'évaluation sommative et inviter le groupe à l'ajuster à la suite des commentaires apportés, au besoin.

Convention de présentation et d'exécution devant un groupe

L'enseignant doit :

- Montrer la façon de se présenter et d'exécuter la composition devant la classe.
- Inviter les groupes à discuter de la démarche et des façons à mettre en oeuvre la composition pour répondre à leurs besoins.

Exécution et évaluation

L'enseignant doit :

- Déterminer l'ordre des présentations, distribuer les grilles d'évaluation et faire un rappel au sujet de la signification des critères et du barème de notes (par exemple : la valeur rythmique, le jeu).
- Prendre en considération l'évaluation de la classe dans l'évaluation finale de l'élève.

Durée : environ 120 minutes

Pistes d'évaluation

Évaluation formative

- Démonstration des habiletés (corriger les partitions avant l'exécution);
- Barème d'évaluation (évaluation par les pairs de l'exécution de la composition).

Évaluation sommative

- Démonstration de l'atteinte des objectifs visés se rapportant aux éléments et aux principes ciblés (exécution de la composition et partition ajustée).

Ressources pédagogiques recommandées

Logiciel

Atelier de création musicale

[http://perso.wanadoo.](http://perso.wanadoo.fr/creatmusic/accueil.htm)

[fr/creatmusic/accueil.htm](http://perso.wanadoo.fr/creatmusic/accueil.htm)

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.

démontrer une compréhension des aspects théoriques du langage musical.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.3

expliquer la signification des signes essentiels de la notation musicale;

Pistes d'enseignement

Armature

Expliquer et montrer l'ensemble des signes d'altération (les bémols, les dièses) et leur disposition sur la portée.

Jouer au piano la gamme majeure et nommer chaque degré de la gamme en demandant à l'élève de suivre.

Distribuer des exercices que l'élève commence en classe.

Degrés de la gamme majeure

L'enseignant doit :

- introduire les degrés de la gamme, définir la tonalité et illustrer les tétracordes par des représentations visuelles (par exemple : le système MIDI, le projecteur Proxima);
- assigner un exercice de renforcement.

Tonalité d'une pièce

Donner un exercice portant sur la tonalité et l'utilisation de la gamme dans les mélodies à l'étude.

Interroger l'élève sur la tonalité et les fonctions dans chacune des pièces (majeur, mineur, tonique, dominante) et lui demander d'étudier les aspects qui jouent un rôle dans la structure musicale (la cadence, le mouvement conjoint/disjoint, la répétition).

Faire le rappel de ces aspects lors de la prochaine répétition afin de lier la théorie avec l'exécution.

Représenter les données amassées dans un graphique au tableau en montrant la concordance de la cadence mélodique avec les mesures de la pièce.

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Répétition des concepts enseignés.

Évaluation formative

- Vérification des devoirs;
- Épreuve (armature et gammes);
- Questions et réponses lors de l'exécution du répertoire (par exemple : l'intégration lors de la séance de répétition).

Évaluation sommative

- Épreuve théorique de fin d'unité.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

École de musique Vincent D'INDY. *Théorie de la musique.*

Outremont, Édition
Juillet, 1992. 170 p.

MASSIE, Pierre et
RANGER, Richard.

Concepts musicaux.

- Manuel de l'élève, t.1,
 - Cahier d'exercice, t.1,
 - Guide pédagogique, t.1.
- Vanier, CFORP, 1991.

Science de la musique et dictionnaire de la musique, coll.

Marc Honegger,
5 volumes, Paris,
Bordas, 1976.

WHARRAM, Barbara.

Notions élémentaires de la musique.

Oakville, Frederic
Harris Music, 1986.
202 p.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.

démontrer une compréhension des aspects théoriques du langage musical.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C2.4

distinguer l'écriture musicale dans la partition.

Pistes d'enseignement

Mener une lecture dirigée du manuel, *L'orchestre à vent moderne* pages 35 à 37. Demander à l'élève de relever dans ses partitions musicales tous les symboles et les termes appris, et de déterminer le contexte dans lequel ils sont utilisés.

S'assurer que chaque élève participe à l'activité en question.

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Répétition des concepts enseignés

Évaluation formative

- Observation du travail
- Questions types

Évaluation sommative

- Examen théorique de fin d'année

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

MASSIE, Pierre et
RANGER, Richard.

Concepts musicaux.

- Manuel de l'élève, t.1,
- Cahier d'exercice, t.1,
- Guide pédagogique, t.1.
Vanier, CFORP, 1991.

*Science de la musique et
dictionnaire de la musique,
coll.*

Marc Honegger,
5 volumes, Paris,
Bordas, 1976.

WHARRAM, Barbara.

*Notions élémentaires de la
musique.*

Oakville, Frederic
Harris Music, 1986.
202 p.

Répertoire

PLOYHAR, James.

L'orchestre à vent moderne.

Melville, Belwin Mills
Publishing Corp., 1977.
129 p.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C3.

appliquer les étapes du processus d'analyse critique lors de sessions d'écoute et d'exécution.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C3.1

différencier les éléments de la musique lors de séances d'écoute et d'exécution;

Pistes d'enseignement

Répétition d'ensemble

Expliquer et montrer les nouveaux concepts ($\frac{2}{4}$, $\frac{2}{2}$, arpèges, moderato, allegro), le style jazz et la valse à l'aide d'enregistrements sonores ou de représentations graphiques. Demander au groupe de procéder à la séance d'échauffement et d'exécuter le nouveau matériel.

Intervenir auprès du groupe, des sections ou des individus pour résoudre les difficultés techniques particulières et pour évaluer le progrès de chaque élève.

Assurer l'intégration des attentes dans les domaines de la création, de l'analyse et de la théorie, par cette activité.

Présenter et faire la lecture de la pièce de répertoire à l'élève en soulignant les rythmes plus difficiles (la mesure, le tempo, l'armature).

Demander à l'élève de frapper le rythme de la pièce et de consulter la carte des doigts de son instrument en vue de l'exécution. La période de préparation étant terminée, l'élève doit exécuter la pièce du répertoire.

Analyser chaque partie de la pièce pour expliquer les thèmes mélodiques, les éléments rythmiques et la fonction instrumentale par rapport à la mélodie, à l'harmonie et à la partie basse.

Remettre une tâche sur une section de la pièce (par exemple : mes. 1 à 35) et demander à l'élève de maîtriser les notes et les rythmes avant le prochain cours.

Liste des nouveaux concepts présentés dans cette activité :

- la mémorisation des gammes majeures;
- le renforcement de l'anacrouse;
- l'armature et la tonalité de Fa Majeur;
- le renforcement du concept des croches et de la subdivision du temps;
- le style folklorique, populaire;
- le genre : la Polka;
- les coulés sur deux mesures;
- le temps et les contretemps;
- le rôle des sections;
- l'équilibre, les entrées, compter les mesures de silence;
- l'articulation staccato, le tenuto;
- l'indication stylistique;
- le canon : l'écriture musicale polyphonique.

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Observer et relever les difficultés individuelles.

Évaluation formative

- Intervenir verbalement auprès de l'élève.
- Le journal de bord (conseils pratiques et techniques donnés à l'élève);
- La grille d'observation (remarques se rapportant à la performance de chaque élève).

Évaluation sommative

- Démonstration des habiletés (fiches de contrôle cumulatives de l'exécution de l'élève à la fin de chaque étape).
- Épreuve d'exécution sommative avec fiche critériée (par exemple : la mesure et les rythmes, les notes et la tonalité, le contraste : les niveaux dynamiques et les articulations, la qualité du son, la musicalité).

Ressources pédagogiques recommandées

Répertoire

PLOYHAR, James.

L'orchestre à vent moderne.

Melville, Belwin Mills
Publishing Corp., 1977.
129 p.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C3.

appliquer les étapes du processus d'analyse critique lors de sessions d'écoute et d'exécution.

En neuvième année, il est attendu que l'élève pourra :

C3.2

commenter la qualité de son exécution et celle des autres à l'aide d'un vocabulaire musical juste.

Pistes d'enseignement

Revoir les étapes de l'analyse critique (la réaction initiale, la description, l'analyse, l'interprétation et le jugement). (Voir annexe 2, fiche 7)

Faire écouter des enregistrements de musique de divers styles et de divers genres et demander à l'élève de faire l'analyse critique des oeuvres en insistant sur les deux premières étapes du processus.

Initier une discussion sur les sept éléments musicaux présents dans les oeuvres (la mélodie, l'harmonie, le rythme, l'écriture, l'intensité, le timbre, la forme).

L'apprentissage de ces concepts se fait à l'aide d'un tableau qui indique les aspects à considérer lors de l'analyse critique.

Inviter les élèves à étudier l'interaction entre les éléments utilisés par le compositeur, à l'aide de questions et de réponses, et à découvrir la façon dont les principes de composition sont manipulés afin d'organiser la pièce et de susciter l'intérêt.

S'assurer que l'élève reconnaît les patrons d'organisation et la structure globale de la pièce.

L'interprétation

Demander aux élèves d'exprimer leurs émotions ou leurs sentiments en fonction de ce qu'ils ont entendu ou visionné, et d'en donner une signification.

Demander aux élèves de tenter d'expliquer leur réaction initiale et leur demander si leurs impressions de l'oeuvre ont changé.

Créer une atmosphère de confiance et de respect afin que les élèves se sentent à l'aise d'exprimer leurs sentiments et leurs perceptions sans être ridiculisés par leurs pairs.

Encourager les élèves à revoir leur réaction initiale et à noter leurs changements d'opinions s'il y en a eus. Si les impressions demeurent les mêmes après l'étape de l'analyse et de l'écoute des interprétations, les élèves devraient pouvoir fournir des explications.

Analyse critique d'une performance d'ensemble

Proposer à la classe de faire l'enregistrement sonore d'un concert produit par les élèves ou un autre groupe ou utiliser un enregistrement.

Animer une discussion sur les impressions, les points forts et les points faibles du concert et faire l'analyse critique de la performance en groupe-classe (réaction initiale, description, analyse, interprétation, jugement). L'enseignant et l'élève se réfèrent à la grille d'observation / d'objectivation / d'évaluation remise lors de la préparation du concert.

(Voir annexe 2, fiches 4 et 7)

Pistes d'évaluation

Évaluation diagnostique

- Observation
- Séance de remue-méninges
- Observation lorsque l'élève complète la grille

Évaluation formative

- Autoévaluation, commentaires
- Intervention verbale
- Échange avec les pairs

Évaluation sommative

- Communication des renseignements, l'expression d'idées, l'utilisation des symboles artistiques et de diverses formes de communication (par exemple : orale, visuelle, écrite et musicale);
- Évaluation du rapport écrit dans la grille d'analyse critique (par exemple : la réaction initiale, la description, l'analyse, l'interprétation, le jugement).

(Voir Annexe 2, fiche 3, Grille d'évaluation adaptée - Analyse critique de l'oeuvre *Casse-Noisette*).

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

DE MELO, Dorvalino
(coordonnateur),

Musicontac 2^e édition.

(volume 1 à 5),

Laval, Éditions HRW,
1990.

École de musique Vincent
D'INDY. *Théorie de la
musique.*

Outremont, Éditions
Juillet, 1992.

170 p.

MASSIE, Pierre et
RANGER, Richard.

Concepts musicaux.

- Manuel de l'élève, t.1,

- Cahier d'exercice, t.1,

- Guide pédagogique, t.1.
Vanier, CFORP, 1991.

MASSIN, B., et

MASSIN, J. *Histoire de la
musique occidentale - Les
indispensables de la musique.*

France, p. 125 à 149.

WHARRAM, Barbara,
*Notions élémentaires de la
musique.*

Oakville, Frederic
Harris Music, 1986.

202 p.

ANNEXE

Évaluation

1

ÉVALUATION

OUTILS D'ÉVALUATION PROPOSÉS PAR LE MÉNÉ

Dans les programmes d'études du secondaire de la Nouvelle-Écosse, on peut trouver une liste d'outils considérés appropriés pour l'évaluation des apprentissages des élèves :

- l'évaluation de la performance;
- le test ou l'examen;
- les observations;
- les interrogations;
- l'entrevue et la conférence;
- le journal de bord;
- le portfolio;
- l'autoévaluation;
- l'évaluation par les pair.

Évaluation de la performance

Selon le MÉNÉ, on donne à un élève seul, ou à un groupe d'élèves, une tâche, dans un contexte réel, reliée à un résultat d'apprentissage à l'intérieur du programme d'études. L'objectif de l'évaluation est d'observer la façon dont les élèves travaillent, de les interroger et d'examiner les résultats pour évaluer ce qu'ils savent et ce qu'ils peuvent faire au niveau du processus et du produit. Sous cette rubrique sont inclus le projet, la présentation et le rapport d'activités expérimentales (Programme d'études : *Sciences de la nature* 7^e à la 9^e année - Annexe C, p. 7, 2001).

L'évaluation de la performance, selon Ormrod (1999, p. 314), permet à l'élève de démontrer ce qu'il a appris de façon non écrite. L'apprenant pourrait faire une présentation orale, utiliser un logiciel quelconque pour effectuer une opération suite à une activité ou identifier un produit chimique lors d'une expérience. Bélair (1995, p. 55) inclut les productions écrites parmi les situations à évaluer mais suggère l'utilisation de l'échelle d'appréciation avec des critères établis à l'avance et connus par l'élève. Il sera nécessaire d'utiliser une situation de la vraie vie telle écrire une lettre pour que celle-ci soit considérée authentique.

Évaluation par le test ou l'examen

Selon le MÉNÉ, les résultats d'apprentissage prescrits par les programmes d'études devraient toujours guider la construction de n'importe quel test ou examen. Les résultats d'apprentissage du programme d'études fournissent le but de l'évaluation et par conséquent, le but des questions posées. Ainsi, il est juste de dire qu'une question qui est conforme au programme du cours est valide. Si le niveau de difficulté d'une question est convenable et si les élèves ont reçu une instruction appropriée, on peut alors mettre la question dans la catégorie des questions fiables. Il est important de remarquer que d'autres facteurs affectent la fiabilité des questions. Si la question est à choix multiples, alors les détracteurs doivent tous être plausibles pour l'élève et ils ne doivent pas contenir un vocabulaire que l'élève ne connaît pas (Programme d'études (document provisoire) : *Sciences de la nature* 7^e à la 12^e année - Annexe A, p. 52, 1997).

Le MÉNÉ n'inclut pas la rubrique sur l'évaluation dans les plus récentes versions des programmes d'études, même si les tests et les examens semblent être utilisés sur une base régulière par le personnel enseignant pour l'évaluation des apprentissages des apprenants et que le MÉNÉ est en train lui-même d'administrer des examens provinciaux aux niveaux de la 10^e à la 12^e année dans certaines matières.

Le test, en cours d'année, ou l'examen final est composé des tâches à réponses choisies et à correction objective ou à réponses construites et à correction subjective (Morissette, 1996, p. 22) que l'on présente aux élèves afin d'évaluer leurs apprentissages. Les examens et les tests sont surtout axés sur le « produit » (Bélaïr, 1995, p. 47). Les questions posées doivent être liées aux résultats d'apprentissage (Allaire, 1993, p. 41-44) et, selon Morissette (1996, p. 11-14), doivent être « congruentes » avec les résultats d'apprentissage visés. Morissette indique que la « congruence » doit :

- Exister entre le verbe d'action du résultat d'apprentissage et celui de la consigne de l'item
- Assurer que les conditions explicitées pour le résultat d'apprentissage sont les mêmes dans l'item
- Être un échantillon du contenu de la matière prévu dans le résultat d'apprentissage.

Les élèves doivent avoir reçu une instruction appropriée et l'évaluation doit faire partie du processus d'apprentissage (Berge 1994, p. 57).

Observation

Observer régulièrement les élèves alors qu'ils participent à une activité est, selon le MÉNÉ, une méthode d'évaluation des plus fiables. L'observation donne au personnel enseignant l'occasion d'évaluer directement le niveau de développement du concept, de l'habileté et de l'attitude au sein d'un module particulier (Programme d'études : *Sciences de la nature 7^e à la 9^e année* - Annexe C, p.8, 2001).

Les grilles d'observation, selon Bélaïr (1995, p.51), sont conçues pour évaluer des comportements d'ordres cognitif, affectif et psychomoteur chez l'apprenant pendant un processus d'apprentissage, une activité, une expérience ou une recherche. Ces grilles permettent d'évaluer l'apprenant en action. Selon Scallon (2000, p.230), l'observation est utilisée pour évaluer l'élève lorsqu'il est en train de travailler sur une production.

Interrogation

L'interrogation, selon le MÉNÉ, est une stratégie qui aide l'enseignant à évaluer les réponses orales de l'élève. Les questions devraient révéler les processus mentaux de l'élève concernant un certain aspect de l'activité en cours. L'interrogation permet de recueillir l'information sur le niveau de performance concernant des tâches particulières au sein d'une activité telle que la résolution de problème, la construction de maquettes, la résolution de controverse, l'analyse d'une étude de cas, la planification d'une présentation et la conception et l'exécution d'une expérience (Programme d'études : *Sciences de la nature 7^e à la 9^e année* - Annexe C, p. 8, 2001).

L'évaluation du processus ou des activités conduisant au projet fini par l'interrogation, (Berger 1994, p. 55), est un outil qui permet à l'enseignant de donner une rétroaction à l'élève lui permettant de s'auto-réguler. Selon Scallon (2000, p 187), l'interrogation orale est une façon de fournir à l'élève un feed-back de qualité et un moyen de régulation qui ne demande pas une documentation encombrante de la part de l'enseignant. Par exemple, lors d'une expérience en sciences de la nature il est possible de poser la question suivante à un apprenant : « Comment vas-tu compiler, analyser et interpréter les données recueillies? »

Entrevue et conférence

Selon le MÉNÉ, l'entrevue se compose d'une suite de questions spécifiques préparées d'avance et dirigées vers l'élève pour sonder les processus mentaux par lesquels l'élève passe et les sentiments associés à la tâche en cours. La conférence fait intervenir la discussion et le partage d'idées entre l'élève et l'enseignant. L'entrevue et la conférence permettent de repérer les forces et les faiblesses de l'élève, ce qu'il aime ou n'aime pas de la matière, ses difficultés d'apprentissage, sa confiance en soi (Programme d'études : *Sciences de la nature 7^e à la 9^e année* - Annexe C, p. 9, 2001).

L'entrevue et la conférence sont souvent vues comme un seul processus. Traditionnellement, elles visaient une structure élève-enseignant mais cette tendance semble avoir évolué. L'encadrement de la tâche, la préparation des questions appropriées et la conférence actuelle soit élève-élève, élève-enseignant ou petit groupe-enseignant, sont retenus comme des options de la conférence. Pendant la conférence, le processus ou l'intention de l'apprenant peut être identifié et clarifié lors des discussions. Cette procédure est avantageuse puisqu'elle permet une rétroaction immédiate pour l'apprenant et permet la régulation chez celui-ci (Golz, p. 4-6, 2001).

Journal de bord

Le journal de bord est une forme d'expression écrite et personnelle d'idées et de réflexions selon le MÉNÉ. L'élève exprime ses idées et ses émotions, décrit son développement scolaire et social, explique le processus de résolution de problèmes, dessine des schémas et des diagrammes, pose des questions, note des observations, décrit ses nouveaux acquis et répond à des questions (Programme d'études : *Science de la nature* 7^e à 9^e année - Annexe C, p. 9, 2001).

Le journal de bord est mieux connu comme le retour réflexif sur ce qui s'est déroulé et est, selon Scallon (2000, p.37), une façon pour l'apprenant de faire des liens qui lui permettront de poursuivre une démarche quelconque lorsqu'une situation semblable se présentera dans le futur. En faisant des liens avec les étapes poursuivies, les stratégies utilisées et les ressources appropriées dans cette situation, il sera capable de résoudre un problème semblable dans un deuxième temps.

Portfolio

Le portfolio est, selon le MÉNÉ, une collection de documents produits et choisis par l'élève. Il offre un aperçu général des progrès et des attitudes de l'élève envers la matière. Le portfolio peut être utilisé pour retracer le succès de l'élève sur la durée d'un module, d'un trimestre ou d'un cours et aussi fournir une base à des évaluations formatives, ayant lieu à divers intervalles. Le portfolio peut aussi servir comme une partie de l'évaluation sommative là où l'élève choisit les documents à inclure (Programme d'études : *Sciences de la nature* 7^e à la 9^e année - Annexe C, p. 10, 2001).

Le portfolio, moyen d'évaluation « authentique » favorisé dans une approche « constructiviste », permet d'évaluer la « métacognition » chez l'apprenant (Bélaïr, 1995, p. 53). Il faut avoir des critères prédéterminés selon les résultats visés. Selon Ormrod (1999, p. 315), le portfolio est une collection systématique de travaux sur une période prolongée permettant de démontrer la diversité des réussites et du développement continu chez l'apprenant.

Autoévaluation

L'élève peut fournir des données d'autoévaluation qui, selon le MÉNÉ, pourront s'avérer utiles pour lui et pour le personnel enseignant. L'autoévaluation favorise le développement de la capacité de l'élève à réfléchir de façon critique et autonome à son propre raisonnement. Son utilité dépend du degré de sincérité avec lequel l'élève rapporte ses sentiments ou ses convictions. Les intentions que celui-ci a vis à vis l'évaluation auront un impact sur son utilité et sa validité. La façon de penser de chaque apprenant a également une influence sur l'utilité et la validité de l'instrument. L'autoévaluation fournit de l'information qui joue un rôle en évaluant le progrès vers l'atteinte par l'élève des résultats d'apprentissage, surtout dans les composantes des habiletés et des attitudes. Le personnel enseignant peut utiliser l'autoévaluation pour sonder l'évolution et le développement

des attitudes, de la compréhension et des résultats de l'élève; déterminer si les perceptions de l'élève quant à sa performance correspondent à ses résultats véritables; établir si l'élève et l'enseignant voient de la même façon les attentes, de même que les critères d'évaluation (Programme d'études : *Sciences de la nature 7^e à la 9^e année* - Annexe C, p. 13, 2001).

L'autoévaluation, selon Scallon (2000, p 266), doit être un « objectif de formation ». L'apprenant doit participer à tous les éléments de son apprentissage, incluant l'évaluation de ses apprentissages. Pour ce faire l'apprenant doit évaluer l'atteinte des résultats visés. Cela comprend la qualité des ses productions, de ses stratégies utilisées, de ses attitudes vis à vis la démarche. L'apprenant doit porter un « regard critique », (Bélair, 1999, p. 61), sur ce qu'il fait et qu'il a fait pendant le module, une autre manière de favoriser la métacognition. Après avoir complété une tâche, telle, par exemple, un projet de recherche, l'apprenant peut utiliser « une grille d'autoévaluation pour projet de recherche » sur laquelle il indique son rendement dans diverses rubriques telles la recherche, la copie finale et la présentation orale du projet.

Évaluation par les pairs

Selon le MÉNÉ, l'évaluation par les pairs contribue à développer des habiletés métacognitives, permet à l'élève de s'approprier son savoir et développe son autonomie. Pour ce faire, il est possible de concevoir des grilles d'observation et des fiches d'appréciation simplifiées, que les autres élèves peuvent utiliser eux-mêmes. Il est important que l'enseignant compare les résultats de l'autoévaluation, de l'évaluation par les pairs et de sa propre évaluation. Ces comparaisons permettent parfois de révéler des différences de perception et d'appréciation et peuvent susciter des échanges fructueux (Programme d'études : *Sciences de la nature 7^e à la 9^e année* - Annexe C, p. 13, 2001).

La « coévaluation » par les pairs, (Bélair, 1995, p. 58), est un moyen qui permet à l'apprenant de porter un jugement sur l'apprentissage de ses confrères de classe. Les échelles d'appréciation et les grilles d'observation peuvent être construites conjointement par les apprenants dans la classe. Chaque apprenant peut évaluer les autres élèves lors d'une présentation orale en utilisant une échelle d'appréciation établie par le groupe au préalable.

ANNEXE

Fiches

2

FICHES

...suite **Fiche 1****Question à réponses courtes**

1. Remplis le tableau en écrivant le nom de tous les instruments des différentes familles (différents timbres) et voix (hauteurs).

	Cuivre	Bois	Corde	Percussion
Soprano				sons déterminés
Alto				
Ténor				sons indéterminés
Baryton				
Basse				

2. Explique, à l'aide de phrases complètes, les fonctions habituelles (mélodie, harmonie, accompagnement) de chaque voix.

Soprano : _____

Alto : _____

Ténor : _____

Baryton : _____

Basse : _____

3. Remplis le tableau ci-dessous en nommant l'instrument qui permet de jouer la mélodie, l'instrument qui permet de jouer l'harmonie et l'instrument qui sert à l'accompagnement dans chacun des extraits musicaux présentés.

Instrument	Extrait 1	Extrait 2	Extrait 3
Mélodie			
Harmonie			
Accompagnement			

...suite **Fiche 1**


4. Définis avec des phrases complètes le mot « intensité » (paramètre du son).

5. À l'aide de cinq ou six phrases complètes, situe dans un contexte historique l'invention et l'évolution de ton instrument de musique.


..suite **Fiche 1****Questions d'association**

1. Associe les symboles de la **Colonne A** à l'expression appropriée de la **Colonne B**.
 - a) Transcris les chiffres de la **Colonne A** sur le tirets de la **Colonne B**
 - b) Certaines expressions de la colonne de droite ne s'associent pas aux symboles de la **Colonne A**

Colonne A

1. 2. *P*

3. #

4. *Allegro*5. 6. 7. 8. 9. 10. 

Colonne B

_____ quart de soupir

_____ dièse

_____ clé de fa

_____ soupir

_____ demi-pause

_____ liaison

_____ clé de sol

_____ chiffres indicateurs de mesure

_____ pause

_____ piano - doux

_____ vite et joyeux

_____ lentement

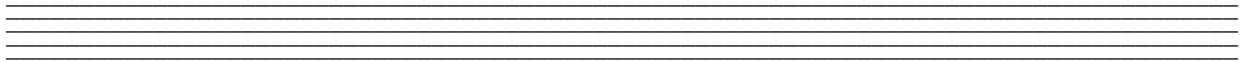
_____ barre de mesure

2. Ajoute à chaque mesure une autre blanche qui aura le même son, c'est-à-dire le son « équivalent enharmonique ».



..suite **Fiche 1**

3. Écris (dans l'ordre présenté) les notes ci-dessous sur la portée.
- | | |
|--|--|
| a) fa , dans l'interligne clé de sol | f) sol , sur la ligne clé de fa |
| b) mi , sur la ligne clé de sol | g) do , central clé de fa |
| c) ré , sur la ligne clé de sol | h) si , dans l'interligne clé de fa |
| d) la , sur la ligne clé de sol | i) do , dans l'interligne clé de fa |
| e) sol , dans l'interligne clé de sol | |




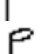

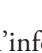


4. En te fiant à l'extrait mélodique ci-dessous, encercle et indique (par la lettre appropriée) les notions musicales suivantes :
- | | |
|-------------------------------------|---|
| a) Indication de 4 temps par mesure | g) Indication du temps |
| b) Symbole qui indique de répéter | h) Coulé |
| c) Clé de sol | i) Symbole qui indique de jouer doucement |
| d) Note qui vaut trois temps | j) Symbole qui indique de jouer « fort » |
| e) Regroupement de deux croches | k) Symbole qui signifie un phrasé |
| f) Soupir ou « silence d'un temps » | |








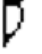
















Moderato

..suite **Fiche 1**

5. Nomme les symboles (notes et silences) ci-dessous et donne la valeur relative de chacun.

- a)  = _____
- b)  = _____
- c)  = _____
- d)  = _____
- e)  = _____
- f)  = _____
- g)  = _____
- h)  = _____

6. Écris l'information manquante sur les tirets.

- a)  = _____ 
- b)  = _____ 
- c)  = _____ 
- d)  = _____ 
- e)  = _____ 
- f)  = _____ 
- g)  = _____ 
- h)  = _____ 
- i)  = _____ 
- j)  = _____ 
- k)  = _____ 
- l)  = _____ 

.suite **Fiche 1**

Questions à développement

Réponds à chaque question dans un paragraphe de huit à dix lignes.

Attention aux critères suivants relatifs à la qualité de la langue :

- structure cohérente des phrases
- ordre logique des idées
- terminologie technique appropriée
- orthographe et grammaire

1. Explique en détail le mode d'emploi de ton instrument. Intègre à ta réponse les cinq aspects essentiels à l'exécution.

2. Pourquoi diffuse-t-on de la musique d'ambiance dans une épicerie, dans une clinique ou dans un ascenseur? Explique la raison d'être de ce type de musique.

..suite **Fiche 1**

Portée musicale - Exercice de composition

Sers-toi de tes connaissances en composition pour créer trois versions de la portée musicale ci-dessous, ce soir à la maison. Tiens compte des critères d'évaluation préétablis.

The page contains 18 blank musical staves, arranged in a vertical column. Each staff consists of five horizontal lines, providing a template for the student to write three different musical compositions.

Fiche 2

Grille d'évaluation adaptée - Épreuve diagnostique des notions théoriques

Type d'évaluation : Diagnostique

Domaine : Théorique

Tâche de l'élève : Épreuve diagnostique des notions théoriques

Compétences et critères	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Connaissance et compréhension				
L'élève : - démontre sa connaissance des termes relatifs à la notion - démontre sa compréhension de l'alphabet musical et des portées - démontre sa compréhension des rapports entre les symboles et leur valeur rythmique	L'élève démontre une connaissance et une compréhension limitées des termes et des portées, et du rapport entre les symboles et leur valeur rythmique.	L'élève démontre une connaissance et une compréhension partielles des termes et des portées, et du rapport entre les symboles et leur valeur rythmique.	L'élève démontre une connaissance et une compréhension générales des termes et des portées, et du rapport entre les symboles et leur valeur rythmique.	L'élève démontre une connaissance approfondie et une compréhension subtiles des termes et des portées, et du rapport entre les symboles et leur valeur rythmique.
Réflexion et recherche				
L'élève : - fait des rapprochements entre l'alphabet et la portée musicale, entre les paramètres du son et la notation, ainsi qu'entre les symboles de notation et leur valeur	L'élève fait des rapprochements avec une efficacité limitée	L'élève fait des rapprochements avec une certaine efficacité	L'élève fait des rapprochements avec une grande efficacité	L'élève fait des rapprochements avec une très grande efficacité
Communication				
L'élève : - écrit et sait reconnaître les notes, leur valeur rythmique et les portées musicales - utilise le langage et les symboles musicaux	L'élève consigne les notes et les portées avec une clarté limitée et utilise le langage et les symboles musicaux avec une efficacité limitée et avec peu d'exactitude	L'élève consigne les notes et les portées avec une certaine clarté et utilise le langage et les symboles musicaux avec une certaine efficacité et avec une certaine exactitude	L'élève consigne les notes et les portées avec une grande clarté et utilise le langage et les symboles musicaux avec une grande efficacité et avec une grande exactitude	L'élève consigne les notes et les portées avec une très grande clarté et utilise le langage et les symboles musicaux avec une très grande efficacité et avec une très grande exactitude
Mise en application				
L'élève : - applique ses connaissances de la notation aux contextes de la portée et de la mesure	L'élève applique ses connaissances de la notation avec une efficacité limitée	L'élève applique ses connaissances de la notation avec une certaine efficacité	L'élève applique ses connaissances de la notation avec une grande efficacité	L'élève applique ses connaissances de la notation avec une très grande efficacité

Fiche 3

Grille d'évaluation adaptée - Analyse critique de « *Casse-Noisette* »

Type d'évaluation : Formative

Domaine : Analyse et théorie

Tâche de l'élève : Analyse critique de « *Casse-Noisette* »

Compétences et critères	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Connaissance et compréhension				
L'élève : - démontre sa connaissance des faits et des termes relatifs à l'oeuvre étudiée - démontre sa compréhension des concepts de langage et d'interprétation - démontre sa compréhension des concepts et de leurs rapports en fonction des messages véhiculés	L'élève démontre une connaissance et une compréhension limitées des faits et des termes, des concepts et de leurs rapports.	L'élève démontre une connaissance et une compréhension partielles des faits et des termes, des concepts et de leurs rapports.	L'élève démontre une connaissance et une compréhension générales des faits et des termes, des concepts et de leurs rapports.	L'élève démontre une connaissance approfondie et une compréhension subtiles des faits et des termes, des concepts et de leurs rapports.
Réflexion et recherche				
L'élève : - rédige une analyse critique des éléments et principes du langage musical employé - fait des rapprochements entre sa réaction initiale et les messages véhiculés	L'élève rédige une analyse critique et fait des rapprochements avec peu de clarté et une efficacité limitée	L'élève rédige une analyse critique et fait des rapprochements avec une certaine clarté et efficacité	L'élève rédige une analyse critique et fait des rapprochements avec une grande clarté et efficacité	L'élève rédige une analyse critique et fait des rapprochements avec une très grande clarté et efficacité
Communication				
L'élève : - communique des renseignements et exprime des idées par écrit - utilise des éléments et des principes du langage musical	L'élève communique par écrit avec une clarté limitée et utilise les éléments et les principes du langage avec une efficacité limitée et avec peu d'exactitude	L'élève communique par écrit avec une certaine clarté et utilise les éléments et les principes du langage avec une certaine efficacité et avec une certaine exactitude	L'élève communique par écrit avec une grande clarté et utilise les éléments et les principes du langage avec une grande efficacité et avec une grande exactitude	L'élève communique par écrit avec une très grande clarté et utilise les éléments et les principes du langage avec une très grande efficacité et avec une très grande exactitude
Mise en application				
L'élève : - applique à l'oeuvre étudiée ses connaissances et habiletés quant au processus d'analyse critique (cinq étapes)	L'élève applique ses connaissances et ses habiletés quant au processus avec une efficacité limitée	L'élève applique ses connaissances et ses habiletés quant au processus avec une certaine efficacité	L'élève applique ses connaissances et ses habiletés quant au processus avec une grande efficacité	L'élève applique ses connaissances et ses habiletés quant au processus avec une très grande efficacité

Fiche 4

Grille d'évaluation adaptée - Épreuve diagnostique des notions théoriques

Type d'évaluation : Diagnostique

Domaine : Théorique

Tâche de l'élève : Épreuve diagnostique des notions théoriques

Compétences et critères	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Connaissance et compréhension				
L'élève : - démontre sa connaissance de la pièce à l'étude - démontre sa compréhension du langage musical employé - démontre sa compréhension du rapport entre les concepts musicaux et les messages véhiculés	L'élève démontre une connaissance et une compréhension limitées des faits et des termes, des éléments, des principes et de leurs rapports avec les messages véhiculés	L'élève démontre une connaissance et une compréhension partielles des faits et des termes, des éléments, des principes et de leurs rapports avec les messages véhiculés.	L'élève démontre une connaissance et une compréhension générales des faits et des termes, des éléments, des principes et de leurs rapports avec les messages véhiculés	L'élève démontre une connaissance approfondie et une compréhension subtiles des faits et des termes, des éléments, des principes et de leurs rapports avec les messages véhiculés.
Réflexion et recherche				
L'élève : - fait une analyse critique de la pièce à l'étude - utilise ses habiletés en pensée créative pour déterminer les messages véhiculés par la pièce à l'étude - fait des rapprochements entre le langage musical employé et son expérience de vie	L'élève fait une analyse critique, utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec peu de clarté et une efficacité limitée	L'élève fait une analyse critique, utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec une certaine clarté et efficacité	L'élève fait une analyse critique, utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec une grande clarté et efficacité	L'élève fait une analyse critique, utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec une très grande clarté et efficacité
Communication				
L'élève : - communique par écrit selon des critères pré-établis de qualité de la langue	L'élève communique par écrit avec une clarté limitée	L'élève communique par écrit avec une certaine clarté	L'élève communique par écrit avec une grande clarté	L'élève communique par écrit avec une très grande clarté
Mise en application				
L'élève : - applique ses connaissances et habiletés relatives aux aspects théoriques du langage musical et aux techniques d'enregistrement - transfère ses connaissances et habiletés du langage musical ainsi que des techniques d'enregistrement à l'analyse critique de la pièce à l'étude - applique le processus d'analyse critique	L'élève applique et transfère ses connaissances et habiletés et applique le processus d'analyse critique avec une efficacité limitée	L'élève applique et transfère ses connaissances et habiletés et applique le processus d'analyse critique avec une certaine efficacité	L'élève applique et transfère ses connaissances et habiletés et applique le processus d'analyse critique avec une grande efficacité	L'élève applique et transfère ses connaissances et habiletés et applique le processus d'analyse critique avec une très grande efficacité

Fiche 5**Traditions musicales des cultures au Canada**

Culture présentée : _____

Langue(s) parlée(s) : _____

Pays d'origine : _____

Situation politique : _____

Situation économique : _____

Situation géographique : _____

Religion(s) : _____

Vêtements traditionnels : _____

Traditions musicales : _____

- célébrations (par exemple : religieuses, nationales) : _____

- moyens de communication et d'expression (par exemple : amour, joie, funérailles) :

Manifestations de cette tradition musicale au Canada : _____

Extraits musicaux : _____

Partition : _____

Caractéristiques du langage musical (par exemple : séquences rythmiques, instrumentation, modes)

Kiosque ou affiche : _____

Texte : _____

Fiche 6**Information**

Recherchiste	
Carrière	
Tâches	(par exemple : création, enseignement, médias, gestion, technique)
Formation - exigences d'admission - certification attribuée	(par exemple : baccalauréat, diplôme)
Établissements offrant ce programme	
Rémunération moyenne	
Compétences ou habiletés requises	(par exemple : habiletés, qualités requises nécessaires à la pratique de ce métier)

Fiche 7

Analyse critique

RÉACTION INITIALE

- Écouter l'oeuvre ou l'extrait une première fois en suivant la partition (par exemple : la partition du chef d'orchestre, la partition avec paroles).
- Formuler une réaction initiale (par exemple : les images, les pensées ou les idées évoquées dans l'oeuvre).
- Expliquer l'organisation de la pièce (par exemple : la partition du chef d'orchestre).
- Trouver les repères qui permettent d'orienter l'écoute.
- Expliquer ce que le titre révèle au sujet de l'oeuvre.

DESCRIPTION

- Décrire les éléments du langage musical à l'occasion d'une deuxième écoute (par exemple : la hauteur, la durée, l'intensité, le timbre, la forme).
- Repérer les particularités de la pièce (par exemple : les entrées des solistes, les sections, l'instrumentation).
- Situer l'oeuvre dans son contexte historique.

ANALYSE

- Analyser le traitement et l'effet des éléments et des principes de composition, et fournir des explications à l'occasion d'une troisième écoute.
- Commenter les caractéristiques musicales et esthétiques du style de la pièce (par exemple : l'instrumentation retenue, la tonalité définie ou changeante, les caractéristiques du rythme).
- Tracer un schéma de l'oeuvre qui permet de distinguer une forme ou un genre d'un autre.

INTERPRÉTATION

- Commenter l'aspect symbolique du langage musical employé.
- Faire des liens entre les effets du langage musical et ce qu'ils révèlent du contexte de création de l'oeuvre (par exemple : le contexte historique, les aspects culturels).
- Articuler des correspondances symboliques nuancées en vue d'atteindre divers degrés d'interprétation.
- Expliquer les raisons possibles du choix du compositeur ou de la compositrice (par exemple : le choix de la forme, du genre, du thème, des paroles) et la façon dont la forme de l'oeuvre convient au message à livrer.

JUGEMENT

- Répondre aux questions suivantes :
 - Ta perception de l'oeuvre correspond-elle à celle du compositeur?
 - Pourquoi cette oeuvre est-elle toujours pertinente ou significative aujourd'hui?
 - Qu'est-ce que la musique évoque? Les paroles transmettent-elles le même message?
 - À ton avis, quelle est l'impulsion créatrice à la base de cette composition musicale?
- Commenter la valeur expressive de l'oeuvre en tenant compte de divers aspects (par exemple : les messages véhiculés par l'oeuvre, les événements sociopolitiques, les innovations).

Fiche 8**Vérification des concepts théoriques**

Concepts théoriques à l'étude	Notions	
Les degrés de la gamme : - la définition - la notion - la reconnaissance des accords dans une gamme majeure - la reconnaissance des accords dans une gamme mineure	<input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise	<input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition
Les intervalles : - la définition - la qualification - la notation - la reconnaissance à l'écrit - la reconnaissance à l'oreille - les renversements	<input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise	<input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition
Les accords à trois sons : - la définition - les composantes - les types - les renversements - la désignation	<input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise	<input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition
Les accords à quatre sons et plus : - la définition - les types - la notation - la désignation - les renversements - l'analyse	<input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise <input type="checkbox"/> acquise	<input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition <input type="checkbox"/> en voie d'acquisition

Fiche 9**Analyse critique des oeuvres de l'époque romantique**

Titre de la pièce : _____

Élément musical	Caractéristiques	Exemple dans l'extrait choisi
- Hauteur	(par exemple : l'ascendante)	
- Durée / Rythme / Tempo	(par exemple : le syncopé)	
- Intensité / Nuance	(par exemple : le decrescendo)	
- Timbre / Orchestration	(par exemple : l'instrumentation travaillée, colorée)	
- Forme	(par exemple : la rapsodie)	

Principes de composition : Unité, variété, contraste, équilibre

Fiche 10**Notes de cours portant sur l'histoire de la seconde moitié du XX^e siècle**

Par exemple :

- Les tendances et les caractéristiques esthétiques dans les arts :
 - le postmodernisme
 - l'expérimentation radicale
 - le théâtre / la littérature (par exemple : la notion de l'absurde)
 - l'architecture (par exemple : le style international, l'architecture novatrice, le postmodernisme)
 - la sculpture (par exemple : les oeuvres monumentales, l'assemblage, l'art minimal, le réalisme)
 - la peinture (par exemple : l'expressionnisme abstrait, le popart, le land art / l'art nature)
- Les caractéristique du postmodernisme en musique, par exemple :
 - le sérialisme total;
 - la musique aléatoire;
 - l'art minimal;
 - les instruments préparés;
 - les sons électriques;
 - la fusion.
- Les principaux compositeurs et compositrices (par exemple : Amy Beach, Luciano Berio, Grazyna Bacewicz, Pierre Boulez, Dimitri Chostakovitch, George Crumb, Jean Coulthard, Alberto Ginastera, Sofia Gubaidulina, Melissa Hui, Libby Larsen, György Ligeti, Alexina Louie, Elizabeth Maconchy, Messiaen, Pauline Oliveros, Krzysztof Penderecki, Barbara Pentland, Steve Reich, R, Murray Schafer, Alfred Schnittke, Karlheinz Stockhausen, Toru Takemitsu, Edgar Varèse, Heitor Villa-Lobos, Ellen Toaffé Zurlich)
- la musique populaire (par exemple : les racines, le ragtime, le blues, la chanson populaire américaine, le rock, le jazz, la comédie musicale de Broadway)

Fiche 11**Caractéristiques du postmodernisme****Relativisme culturel (principe de l'inclusion) :**

- insertion de passages musicaux connus d'époques, de cultures et de genres divers.

Ouverture d'esprit et éclectisme :

- mélange de différents styles de musique (par exemple : la comédie musicale et l'opéra)

Sérialisme total :

- arrangement de la durée, de l'intensité et de la qualité du son et contrôle des registres, des intervalles, des tons et de l'attaque.

Musique aléatoire :

- intervention du hasard
- pièce recréée chaque fois
- abandon de la notation traditionnelle

Art minimal :

- répétition de mélodies, d'harmonies et de rythmes
- l'essentiel demeure

Sons électroniques :

- modification manuelle du son
- modification et production électronique du son

Fiche 12**Tableau des exigences / Journal de bord - Harmonisation d'une mélodie****Option A : CRÉATION**

Date de l'activité	Activité (ou étape) à faire	Détails	Date de l'activité achevée	Commentaires de l'élève.
	1. choix d'une ligne mélodique	<ul style="list-style-type: none"> - composition de 16 mesures - arrangement de 32 mesures 		
	2. Analyse structurale	<ul style="list-style-type: none"> - compter le nombre de mesures - numéroter les mesures - reconnaître la forme - reconnaître le style - désigner chaque phrasé par une lettre distincte - écrire chaque accord et ses renversements - repérer les cadences sur la partition complète - noter les cadences sur une feuille. 		
	3. Rédaction et remise des plans	<ul style="list-style-type: none"> - rédiger et remettre un plan mélodique et harmonique - réaliser et remettre un schéma (par exemple : les idées musicales) 		
	4. Harmonisation	<ul style="list-style-type: none"> - à deux voix - à trois voix - de l'accompagnement 		
	5. Techniques d'écriture	<ul style="list-style-type: none"> - concevoir une instrumentation - ajouter le tempo - ajouter les nuances - ajouter les articulations - effectuer la transposition, au besoin - produire la partition réduite - produire les partitions individuelles - numéroter les mesures - repérer chaque phrasé par une lettre - repérer les cadences sur la partition réduite - noter les cadences sur une feuille à part 		
	6. Direction d'un grand ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - analyser la partition réduite - indiquer l'armature - indiquer les éléments stylistiques - indiquer les changements de tempos - indiquer les changements de nuances - indiquer les changements de chiffres indicateurs - indiquer les entrées des instruments - déterminer le caractère des phrasés - savoir replacer la ligne mélodique et l'accompagnement 		

...suite **Fiche 12**

Tableau des exigences / Journal de bord - Harmonisation d'une mélodie

Option A : CRÉATION

Date de l'activité	Activité (ou étape) à faire	Détails	Date de l'activité achevée	Commentaires de l'élève.
	7. Techniques de direction	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser, de façon efficace et appropriée, la main droite et la main gauche. - donner des directives claires et précises - produire un calendrier de répétitions - s'assurer de faire preuve d'humanisme envers les musiciennes et les musiciens 		
	8. Remise des documents	<ul style="list-style-type: none"> - remise de l'analyse structurale - remise et annotation de la partition réduite - remise des partitions individuelles - remise du journal de bord 		
	9. Direction et exécution finale	<ul style="list-style-type: none"> - direction du grand ensemble - exécution finale de l'oeuvre 		
	10. Évaluation finale et rétroaction	<ul style="list-style-type: none"> - évaluation par les pairs - évaluation sommative (étape 8 et 9) - objectivation et rétroaction 		

...suite **Fiche 12****Tableau des exigences / Journal de bord - Harmonisation d'une mélodie****Option B : INTERPRÉTATION**

Date de l'activité	Activité (ou étape) à faire	Détails	Date de l'activité achevée	Commentaires de l'élève.
	1. Choix d'une oeuvre du répertoire des périodes romantique ou contemporaine à interpréter (par exemple : une quintette de clarinette de Brahms, un trio de clarinettes de Beethoven ou Brahms; 3 pièces solo pour clarinette de Stravinski; une sonate pour trompette ou sonate pour flûte de Hinduneemith)	<ul style="list-style-type: none"> - recherche du répertoire des oeuvres possibles - survol des oeuvres - choix et approbation de l'oeuvre à interpréter (ou d'un mouvement de l'oeuvre) 		
	2. Recherche et rédaction du plan	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser une recherche qui replace l'oeuvre choisie dans les contextes de l'époque déterminé, et du répertoire du compositeur ou de la compositrice - rédiger et remettre un plan du texte qui inclut : <ul style="list-style-type: none"> • une courte biographie du compositeur ou de la compositrice; • un résumé du répertoire et de la place de l'oeuvre; • les principes mélodiques, harmoniques et rythmiques retrouvés; • les autres caractéristiques de l'oeuvre telles que l'orchestration, la couleur, etc. 		
	3. Analyse structurale	<p>en partant de la partition réduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - numéroter les mesures - nommer la forme (par exemple : sonate, thème et variations, minuet et trio, canon, danse) - nommer le style - distinguer chaque section et sous-section (par exemple : exposition, sujet(s) ou thème(s), transition, développement, coda) - reconnaître chaque phrasé - reconnaître les cadences 		

...suite **Fiche 12**

Tableau des exigences / Journal de bord - Harmonisation d'une mélodie
Option B : INTERPRÉTATION

Date de l'activité	Activité (ou étape) à faire	Détails	Date de l'activité achevée	Commentaires de l'élève.
	4. Exécution / Interprétation	<ul style="list-style-type: none"> - effectuer la lecture à vue de la partition de l'oeuvre choisie - se reporter à la liste de vérification des compétences et des concepts techniques à l'instrument (par exemple : activité 4.3) - produire et remettre un calendrier de pratiques comportant les échéances appropriées afin de maîtriser la pièce choisie à la date convenue 		
	5. Harmonisation et techniques d'écriture (optionnel) : choisir avec l'approbation de l'enseignant, un court extrait de l'oeuvre, et en produire un arrangement pour un nombre d'instruments prédéterminés aux fins d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - produire le plan mélodique et harmonique qui inclut le repérage des phrasés, des cadences, des accords et des renversements - harmoniser à deux voix et à trois voix, et faire l'accompagnement - concevoir une instrumentation - produire la partition réduite qui inclut les éléments musicaux (par exemple : tempos, nuances, articulations) - produire les partitions individuelles qui incluent la transposition, au besoin 		
	6. Direction d'un grand ensemble (l'oeuvre à diriger sera l'extrait arrangé à l'étape 5 ou une autre oeuvre préapprouvée par l'enseignant et faisant partie du répertoire à l'étude)	<ul style="list-style-type: none"> - analyser la partition réduite - indiquer l'armature - indiquer les éléments stylistiques - indiquer les changements de tempo - indiquer les changements de nuances - indiquer les changements de chiffres indicateurs - indiquer l'entrée des instruments - déterminer le caractère des phrasés - savoir replacer la ligne mélodique et l'accompagnement 		
	7. Techniques de direction	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser, de façon efficace et appropriée, la main droite et la main gauche - donner des directives claires et précises - produire un calendrier des répétitions - s'assurer de faire preuve d'humanisme envers les musiciennes et les musiciens 		

...suite **Fiche 12****Tableau des exigences / Journal de bord - Harmonisation d'une mélodie****Option B : INTERPRÉTATION**

Date de l'activité	Activité (ou étape) à faire	Détails	Date de l'activité achevée	Commentaires de l'élève.
	8. Rédaction finale et remise des documents	<ul style="list-style-type: none"> - rédaction finale et remise du texte - remise de l'analyse structurale - remise et annotation de la partition réduite - remise du journal de bord - remise des partitions individuelles et de la partition réduite de l'arrangement, le cas échéant 		
	9. Direction et interprétation finale	<ul style="list-style-type: none"> - direction du grand ensemble - exécution finale de l'oeuvre dans un contexte prédéterminé (par exemple : un concert à l'école, un concert à l'extérieur, une présentation à un festival de musique, une présentation au groupe) 		
	10. Évaluation finale et rétroaction	<ul style="list-style-type: none"> - évaluation par les pairs - évaluation sommative (étape 8 et 9) - objectivation et rétroaction 		

...suite **Fiche 12**

Tableau des exigences / Journal de bord - Harmonisation d'une mélodie

Option C : MUSICOLOGIE

Date de l'activité	Activité (ou étape) à faire	Détails	Date de l'activité achevée	Commentaires de l'élève.
	1. Choix d'une forme à analyser tirée du XIX ^e ou du XX ^e siècle (par exemple : étude de la symphonie, du concerto, de l'opéra)	<ul style="list-style-type: none"> - recherche des différentes possibilités de formes à l'étude - recherche préliminaire du répertoire associé aux différentes formes - choix et approbation du sujet ou de la forme faisant l'objet de la recherche 		
	2. Recherche et rédaction du plan	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser une recherche comparative qui trace l'évolution de la forme choisie au XIX^e et au XX^e siècles - rédiger et remettre un plan du texte qui inclut : <ul style="list-style-type: none"> • un survol de la forme choisie dans chacune des époques à l'étude, et qui en trace l'évolution; • un minimum de deux oeuvres à l'appui, puisées dans le répertoire du XIX^e et du XX^e siècle; • une courte biographie des compositeurs ou des compositrices des oeuvres choisies; • la place des oeuvres respectives dans le répertoire de la compositrice ou du compositeur ainsi que dans le répertoire de l'époque; • les caractéristiques des oeuvres (par exemple : les éléments du langage musical, l'orchestration, la couleur) 		
	3. Analyse critique et structurale d'une des deux oeuvres (consulter le processus d'analyse critique élaboré aux activités 1.2 ou 3.2)	<ul style="list-style-type: none"> - nommer la forme générale de l'oeuvre - nommer la forme de chaque mouvement (par exemple : la sonate, le thème et les variations, le minuet et le trio, le canon, l'aria, le récitatif) - nommer le style - distinguer chaque section et sous-section (par exemple : l'exposition, les sujets ou les thèmes, la transition, le développement, la récapitulation, la coda) - reconnaître les éléments du langage musical (par exemple : la mélodie, le rythme, l'harmonie, l'intensité) et les autres caractéristiques (par exemple : l'orchestration, la couleur) - repérer les cadences - relever et analyser les interprétations symboliques ou les liens entre les effets du langage musical et les événements de l'époque 		

...suite **Fiche 12****Tableau des exigences / Journal de bord - Harmonisation d'une mélodie****Option C : MUSICOLOGIE**

Date de l'activité	Activité (ou étape) à faire	Détails	Date de l'activité achevée	Commentaires de l'élève.
	4. Harmonisation et techniques d'écriture (optionnel) Choisir, avec l'approbation de l'enseignant un court extrait d'une ou des deux oeuvres et en faire l'arrangement pour un nombre d'instruments prédéterminé, pour ensuite en assumer la direction	<ul style="list-style-type: none"> - produire le plan mélodique et harmonique qui inclut l'indication des phrasés, des cadences, des accords et des renversements - harmoniser à deux voix et à trois voix et faire l'accompagnement - concevoir une instrumentation - produire la partition réduite qui inclut les éléments musicaux (par exemple : les tempos, les nuances, les articulations) - produire les partitions individuelles qui incluent la transposition, au besoin 		
	5. Direction d'un grand ensemble (l'oeuvre à diriger sera l'extrait arrangé à l'étape 4 ou une autre oeuvre préapprouvée par l'enseignant et faisant partie du répertoire à l'étude)	<ul style="list-style-type: none"> - analyser la partition réduite - indiquer l'armature - indiquer les éléments stylistiques - indiquer les changements de tempos - indiquer les changements de nuances - indiquer les changements de chiffres indicateurs - indiquer les entrées des instruments - déterminer le caractère des phrasés - savoir replacer la ligne mélodique et l'accompagnement 		
	6. Techniques de direction	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser, de façon efficace et appropriée, la main droite et la main gauche - donner des directives claires et précises - produire un calendrier des répétitions - s'assurer de faire preuve d'humanisme envers les musiciennes et les musiciens 		
	7. Rédaction finale et remise des documents	<ul style="list-style-type: none"> - rédaction finale et remise du texte - remise de l'analyse structurale et critique - remise et annotation de la partition réduite - remise des partitions individuelles et de la partition réduite de l'arrangement, le cas échéant - remise du journal de bord 		
	8. Direction et exécution finale	<ul style="list-style-type: none"> - direction du grand ensemble 		

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

RÉFÉRENCES

Références

Bibliographie

- ALLAIRE, B. La supervision pédagogique à l'aide du bulletin descriptif. *Vie pédagogique*. 1993.
- ARMOULD, D. *Dictionnaire encyclopédique de la musique - Tome I et II*. Paris, Robert Laffont, 1998.
- BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H. *Vibration 01*, Île-Bizard, Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005.
- BEAUPRÉ, D., BÉLAND, D. et LACHAPELLE, H. *Vibration 02*, Île-Bizard, Éditions Nouvelle Ère inc., Canada, 2005.
- BÉLAIR, L. M. *Profil d'évaluation : une analyse pour personnaliser votre pratique*. Montréal, Éditions de la Chenelière, 1995.
- BÉLAIR, L. M. *L'évaluation dans l'école : Nouvelles pratiques*. Paris, ESF éditeur, 1999.
- BERNARDEAU, T. et PINEAU, M. *La musique*. Paris, Nathan, 1995.
- BERNARDEAU, T. et PINEAU, M. *Histoire de la musique : La musique dans l'histoire*. Paris, Hatier, 1987.
- BERGER, M.-J. *Construire la réussite : L'évaluation comme outil d'intervention*. Montréal, Éditions de la Chenelière, 1994.
- BRISSON, E. *La musique*. Paris, Édition Berlin. 1993.
- CARSON TURNER, Barrie. *Le piano*. (incluant un disque compact), adaptation française Françoise Rose, Paris, Hachette Livre / Gautier-Languereau, 1997.
- CHARILLEY, J. *Cours d'histoire de la musique* (en quatre tomes). Paris, Alphonse Leduc.
- COMEAU, G. et COVERT, R. *Histoire illustrée de la musique pour les jeunes musiciens, Le vingtième siècle*. Vanier, CFORP, 2000.
- COMEAU, Gilles. *Histoire illustrée de la musique pour les jeunes musiciens*. En cinq volumes : - *Le Moyen Âge et la Renaissance*, - *La période baroque*, - *La période classique*, - *La période romantique*, - *Le XX^e siècle*. Vanier, CFORP, 1999.
- DANNHAUSER, A. *La théorie de la musique*. Paris, Éditions Henry Lemoine.
- DE MÉLO, Dorvalino (coordinateur). *Musiccontact 5 volumes*. Les éditions 5 enreg., 1986.
- DE MÉLO, Dorvalino et FOURNIER. *Musiccontact : cahier d'activités, notation musicale, corrigé et disques compacts*. Montréal, Éditions HRW, 1997.
- DENIZEAU, G. *Comprendre et identifier les genres musicaux : vers une nouvelle histoire de la musique*. Paris, Larousse-Bordas, 1997.
- Dictionnaire des grands musiciens*. (tomes 1 et 2). Paris, Librairie Larousse, 1980.
- Direction des services acadiens et de langue française. *Programme d'études : Chimie 11^e année*. Halifax, Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 2002.
- Directions des services acadiens et de langue française. *Programme d'études (document provisoire) : Art dramatique 11^e année*. Halifax, Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 2001.

- DUFOURQ, N., BENOÎT, M. et GAGNEPAIN, B. *Les grandes dates de l'histoire de la musique. Collection : Que sais-je?* Paris, Presses universitaires de France, 1995.
- École de musique Vincent D'INDY. *Théorie de la musique*. Outremont, Éditions juillet, 1992.
- FARRELL, S. *Tools for Powerful Student Evaluation*. Fort Lauderdale, Floride, Meredith Music, 1997.
- FAVRE, G., *Histoire de l'éducation musicale*. Paris, Larousse, 1980.
- GIRARD, Luc. *Le directeur musical*. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1976.
- GRANDMONT, J. *La musique et la technologie*. Toronto, Proactions, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1990.
- HUOT, Cécile. *Si le piano m'était conté*. Québec, Méridien, 1994.
- La bonne chanson*. Québec, Les Entreprises Culturelles Enr., 1982.
- La petite encyclopédie de la musique*. Paris, Éditions du regard, 1997.
- Le curriculum de l'Ontario 9^e et 10^e année*. Toronto, Éducation artistique, 1999.
- MASSIE, Pierre et RANGER, Richard. *Concepts musicaux*. Cahier d'exercices, t.1, Manuel de l'élève, t.1, Guide pédagogique, t.1. Vanier, CFORP, 1991.
- Musicontact 1 à 5*. Longueuil, J. C. L. Cartier Orchestration Inc., 1990.
- PALMER, Willard, MORTAN Manus et VICK LETHCO, Amanda. *Cours de base Alfred pour le piano*. Alfred Pub. Co. Inc, Van Nuys, CA. 914410-0003, 1987.
- PAUL, H., MILOT, L. et HIRBOUR, L. *Initiation à la littérature musicale*, (livres et disques compacts), Montréal, Les éditions Le Griffon d'argile.
- PATENAUDE, J. *Invitation à la musique, cours secondaire*. (livre du maître, manuel de l'élève, enregistrements sonores), Chambly, Les éditions Albani, 1982.
- Science de la musique et dictionnaire de la musique*. coll. Marc Honegger, 5 volumes, Paris, Bordas, 1976.
- PEARSON, Bruce. *Standard of Excellence*. Neil A Kjos Music Co. San Diego, Publisher, 1993.
- PLOYHAR, James D. *L'orchestre à vent moderne*. Miami, Belwin Mills Inc., 1977.
- STRAHAN, B. et WOOD, G. *Écoutez! Avez-vous entendu?* Toronto, Proactions, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1990.
- Walt Disney (arr. Jay Bocook) *Beauty and the Beast*. Florida, Hal Leonard Publishing Corporation, 1992.
- WEBER, Alain. *Leçons progressives de lecture et de rythme en six volumes*. Paris, Alphonse Leduc, Éditions musicales, 1976.

Chansons, poèmes, comptines et danses

- CREIGHTON, H. *La fleur de rosier - Chansons folkloriques d'Acadie*. Nouvelle-Écosse, Éditions University College of Cape-Breton, 1988.

JUTRAS, M. *Chantons et turlutons - La chanson folklorique québécoise*. Québec, Production Monique Jutras, Les Éditions Consonnance, 2000.

Flûte à bec

Collection : *Melo-flûte (oriental, des Caraïbes, etc.)*. Québec, Édition À reproduire.

FAURE, T. *Cuba*. Paris, Jazzimuth Création, - avec CD, 2003.

GUILLAUME, S. *Histoire du jazz*. Paris, Jazzimuth Création, - avec CD, 1999.

GUILLAUME, S. ET CHAZELLE, T. *Rythm and Groove*. Paris, Jazzimuth Création, - avec CD, 2000.

GUILLAUME, S. ET CHAZELLE, T. *Tour du monde*. Paris, Jazzimuth Création, - avec CD, 1999.

Histoire / culture

ARDLEY, N. *Musiques d'ailleurs*. Italie, Éditions Gallimard Jeunesse, avec CD, 1990.

CHARVET, P. *Comment parler de musique aux enfants - La musique classique*. Italie, Édition Adam Biro. avec CD, 2003.

Collection : *Découvertes des musiciens*. Paris, Éditions Gallimard Jeunesse, avec CD.

Collection : *Musilivres*. Paris, Éditions Nathan, avec cassette.

Collection : *Musiques de tous les temps*. Italie, Éditions Gallimard Jeunesse, avec CD.

Patrimoine Canadien. *Debout! – Guide national d'animation culturelle*. Ottawa, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 2002. www.ctf-fce.ca

Instruments

ARDLEY, N. *Instruments de musique*. Paris, Éditions Gallimard, 1990.

BAILLY, A. *Instruments de musique à réaliser soi-même*. France, Éditions mfg Atelier, 2001.

DREW, H. *L'orchestre des petits musiciens*. Paris, Larousse, 1993.

Jeux

Bingo musical - Auditective - Lotto - 6+ - 50 instruments - 2 à 30 joueurs. Canada. Les jouets Boom inc. www.boomtoys.com

Bingo des instruments de musique. Les Éditions Passe-temps. www.passetemps.com

STORMS, G. *100 jeux musicaux - activités pratiques à l'école*. France, Éditions Hachette/ Van De Velde, 1984.

VERMETTE-B., M. et MARTIN, D. *Rallye des compositeurs*. Québec, Les Éditions À reproduire, 1998.

VERMETTE-B., M. et MARTIN, D. *Rallye des instruments*. Québec, Les Éditions À reproduire, 1998.

Publications

- FOURNIER, G. et al. *Musiccontact* - Tomes 3 et 4. Québec. 1986.
- HODIER, A. *Les formes de la musique, Collection : Que sais-je?* Paris, Presses universitaires de France, 1995.
- HONNEGGER, M. *Dictionnaire de la musique, Tomes 1 et 2.* Collection Marc Honnegger. Paris, Bordas, 1996.
- MARZANO, R. J. *Transforming Classroom Grading.* Alexandria, VA : ASCD. 2000.
- MASSIE, P. et RANGER, R. *Concepts musicaux III et IV.* Ottawa, CFORP, 1991.
- MASSIE, P. et RANGER, R. *Concepts musicaux, cahiers d'exercices, Tome 3 et 4.* Ottawa, CFORP, 1991.
- MASSIN, B. et MASSIN, J. *Histoire de la musique occidentale – Les indispensables de la musique.* Paris, les Éditions Fayard, 1986.
- MORISSETTE, D. *La mesure et l'évaluation en éducation.* Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1984.
- MORISSETTE, D. *Évaluation sommative - Guide pratique.* Saint-Laurent, Éditions du Renouveau Pédagogique, 1996.
- ORMROD, J. E. *Human Learning.* New Jersey, Prentice Hall, 1999.
- PETIT, J. *Manuel d'harmonie à l'usage des enseignants et des interprètes, volume 1 : Livre pratique et exercices enregistrés (incluant un disque compact d'accompagnement).* Paris, Institut de pédagogie musicale et chorégraphique, Cité de la musique, 1995.
- PETIT, J. *Manuel d'harmonie à l'usage des enseignants et des interprètes, volume 2 : Livre théorique.* Paris, Institut de pédagogie musicale et chorégraphique, Cité de la musique, 1995.
- PETIT, J. *Manuel d'harmonie à l'usage des enseignants et des interprètes, volume 3 : Répertoire de thèmes.* Paris, Institut de pédagogie musicale et chorégraphique, Cité de la musique, 1995.
- PETIT, J. *Manuel d'harmonie à l'usage des enseignants et des interprètes, volume 4 : Improvisation et Invention.* Paris, Institut de pédagogie musicale et chorégraphique, Cité de la musique, 1995.
- SCALLON, G. *L'évaluation formative.* Saint-Laurent, Québec, Éditions du Renouveau Pédagogique, 2000.
- WAUGH, A. *La musique comme vous ne l'avez jamais écoutée.* Paris, Librairie Gründ, 1996.
- WHARRAM, B. *Notions élémentaires de la musique.* Toronto, Frederick Harris Music Co. 1986.

Rythmes

SAINT-JAMES, G. *Le cartable rythmique*. Québec, Les Éditions de l'Envolée, avec CD, 2002.

WUYTACK, J. *Musica Viva - pour une éducation musicale active - instrumentarium Orff - 2 - expression rythmique*. Paris, Éditions A. Leduc, 1982.

Sites Internet

Pour commander des livres des Éditions À Reproduire

<http://www.envolee.com/Fr/Francais/index.htm>

Encyclopédie musicale

<http://www.capcanal.com/couleurs/pages/encyclo/encyclo.htm>

Fabrication d'instruments

http://formation.paris.iufm.fr/archiv_04/fargeas/public_html/contenu/instru.htm

flûte de Pan et la harpe

http://membres.lycos.fr/planetanimation/4_12ans/

[musiquefabricationdeflutedepan-harpe.htm](http://membres.lycos.fr/planetanimation/4_12ans/musiquefabricationdeflutedepan-harpe.htm)

<http://www.ramdam.com/cat/139.htm>

tam tam africain

<http://www.teteamodeler.com/boiteaoutils/decouvrirlemonde/fiche118.htm>

<http://www.france5.fr/maternelles/eveil/W00251/3/>

tam tam et le xylophone

http://membres.lycos.fr/planetanimation/4_12ans/

[musiquefabricationlexylophonelestamtam.htm](http://membres.lycos.fr/planetanimation/4_12ans/musiquefabricationlexylophonelestamtam.htm)

http://fetedelamusique.culture.fr/fr/participez/035_fiches.htm

<http://www.petitmonde.com/iDoc/Fiche.asp?ID=612>

<http://perso.wanadoo.fr/ecole.pierre.brossolette/techmpr.html>

Guide de la musique

<http://www.ramdam.com/art/bio.htm>

Histoire de la musique

Beethoven

http://www.lvbeethoven.com/index_Fr.html

<http://perso.wanadoo.fr/l.vanbeethoven/>

Grands compositeurs

<http://www.artsalive.ca/fr/mus/greatcomposers/>

Histoire de la musique - Les époques

<http://membres.lycos.fr/magnier/musique.html>

Histoire de la musique rock

<http://www.scaruffi.com/fmusic.html>

Instruments du Moyen-Âge

<http://www.instrumentsmedievau.org/>

Mozart (La vie de)

<http://cyberechos.creteil.iufm.fr/cyber7/Lire/mozart/mozart.htm>

Musique ancienne

<http://www.antiqua-musica.com/>

Musique classique

<http://www.musiqueclassique.fr/index1.htm>

Musique classique et ses compositeurs - EXCELLENT site

<http://musiqueclassique.boulevard-du.net/>

Musique du Moyen-Âge

http://www.cssh.qc.ca/projets/carnetsma/Musique_intro.html

Musique et musiciens - orgues, compositeurs et oeuvres

<http://www.quebec.ca/musique/>

Pour écouter des pièces de divers compositeurs

<http://www.geocities.com/TelevisionCity/Network/4669/musclass.htm>

ResMusica.com, des siècles de musique classique

<http://www.resmusica.com/index.php3>

Informations générales

<http://www.jazzimuth.com>

<http://perso.wanadoo.fr/laguenne.19/musique/musique.htm>

Cité de la musique - liens à autres sites de thèmes : métiers, etc.

<http://www.cite-musique.fr/français/accueil.html>

Lien à plusieurs autres sites

<http://www.topkool.com/musik/classique.htm>

Radio classique

<http://www.radio-classique.com/>

Instruments de musique

<http://www.cite-musique.fr/>

Accordéon

<http://membres.lycos.fr/accordeon/>

<http://marc.terrien.free.fr/musique/>

<http://members.aol.com/floriodam/famille/cadrefa.html>

Djembé = tambour africain

<http://www.pragmasoft.be/djembe/didac/>

Flûtes

<http://flutesforum.free.fr/>

Flûte à bec

http://www.csdraveurs.qc.ca/musique/flutalors/menu_principal.htm

Guitare classique

<http://www.classicalguitarmidi.com/francaise.html>

Harmonium

<http://www.musica-stnazaire.com/dossiers/harmuniu.htm>

Hautbois

<http://marc.terrien.free.fr/musique/instrument.php?nom=hautbois&fam=bois>

Piano

<http://cyberechos.creteil.iufm.fr/cyber5/Lire/piano/piano.htm>

Violon

<http://cyberechos.creteil.iufm.fr/cyber5/Lire/index.htm>

<http://members.aol.com/floriodam/somair.html>

Orchestre

<http://www.artsalive.ca/fr/mus/instrumentlab/>

http://tecfa.unige.ch/etu/LME/9899/leresche-vader/orchestre_classique.htm

Ressources pour les parents et les enseignants

<http://cartables.net/ressources/Art/Musique/>

Son instrumental

<http://catalogue.ircam.fr/sites/Instruments/instrum.html>

Théorie de la musique

<http://www.theoriedelamusique.com/musique/pageprincipale.html>

<http://www.bib.umontreal.ca/MU/ressourcesweb/theorie.htm>

<http://www.musiclic.com/>

<http://www.theoriedelamusique.com/musique/pageprincipale.html>

